SAGUENAYENSIA

La revue d'histoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Volume 55, numéro 2, 2014

Envoi de poste publication, enregistrement No 8720. No de client : 02093618. Port de retour garanti. 930, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, QC G7H 7K9

Saint-Fulgence
175 ans d'histoire

10,00 $

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FULGENCE

FAIRE NOTRE PART

175e

Saint-Fulgence

de l'Anse-aux-foins

1839 • 2014

Venez célébrer avec nous!

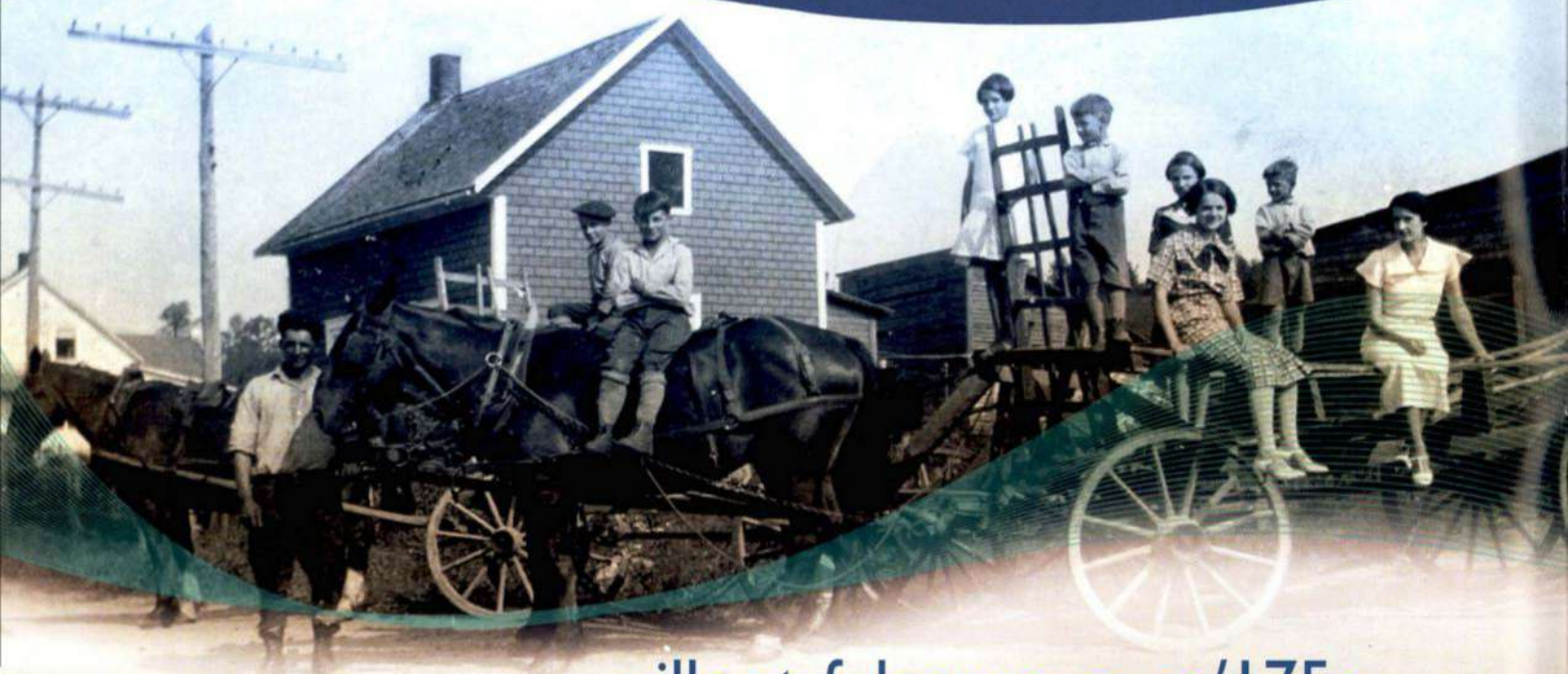

Programmation complète **ville.st-fulgence.qc.ca/175e**

Suivez-nous sur facebook.com/175e.Saint.Fulgence

MOT DU MAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FULGENCE

L'année 2014 est très importante pour notre communauté; c'est l'occasion de se remémorer les actions qui ont permis la naissance de notre municipalité. Cette parution est une excellente occasion de laisser des traces de notre histoire. Ces faits historiques, c'est également la quête de nos racines dont les faits se doivent d'être gravés afin de pouvoir se remémorer les premiers pas de nos fondateurs.

Ce numéro spécial de la revue *Saguenayensia* nous permet de plonger dans le passé. La richesse des textes et des photos permettra de bien comprendre toute la détermination des fondateurs et l'énergie des descendants de ces familles à perpétuer ce bel héritage. Au nom de tous les membres du conseil municipal et en mon nom personnel, je tiens à remercier le président des Fêtes du 175e anniversaire de Saint-Fulgence, monsieur Jérôme Gagnon, historien et fils d'un précédent maire; qui de mieux qu'un féru d'histoire pour piloter le comité organisateur formé de mesdames Mélissa Côté-Durand, Ginette Houde, Delphine Lagadec, Fabienne Larouche, Ginette Pearson, Marthe Tremblay, Rébecca Tremblay et messieurs Philippe Gagnon, Jimmy Houde, Gilbert Simard, sous la coordination de madame Stéphanie Lepage. La détermination et la rigueur de ce comité suivent le mot d'ordre de la devise de notre municipalité « *Faire notre part* ».

Je veux aussi remercier tous les employés municipaux qui travaillent depuis près d'un an à initier toutes ces activités et à les rendre à terme et qui, j'en suis certain, laisseront des souvenirs incommensurables.

Bonne lecture!

Gilbert Simard
Maire de Saint-Fulgence

GS/jl

Comité des Fêtes du 175e de Saint-Fulgence

1re rangée : Philippe Gagnon, Delphine Lagadec, Stéphanie F.-Lepage, Marthe Tremblay, Ginette Pearson; 2e rangée : Jérôme Gagnon, Gilbert Simard, Ginette Houde, Fabienne Larouche, Mélissa Durand, Rébecca Tremblay, Jimmy Houde

Publications en ligne de la Société historique du Saguenay

Recherche

- La recherche s'effectue par mots-clés parmi les titres et les auteurs de chaque numéro, en utilisant un thème, un endroit, une année ou un auteur précis. La base de données recherche tous les mots inscrits individuellement dans l'indexation.
- La reconnaissance optique de caractères (ROC) est active à chaque fichier numérique. Pour une recherche à l'intérieur de chaque numéro, il est conseillé d'utiliser la boîte de dialogue *Rechercher* / *Find* (CTRL + F).
- Tous les titres d'articles sont répertoriés dans la table des matières des fichiers numériques (signets).

Règles d'utilisation

- Les auteurs conservent leurs droits d'auteurs.
- La Société historique du Saguenay conserve ses droits en tant qu'éditeur.
- En vertu des dispositions de la *Loi sur le droit d'auteur*, les articles parus ne peuvent être reproduits totalement ou partiellement, traduits, distribués ou adaptés sans l'autorisation écrite de l'auteur et de la Société historique du Saguenay.
- La référence aux informations disponibles est obligatoire. Elle doit comprendre les noms et prénoms des auteurs, le titre de l'article, le titre du périodique, l'année de publication ainsi que la page de référence.
- Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux différentes lois en vigueur.

Bases de données en ligne

- Pour plus de contenus historiques, des lectures et recherches supplémentaires sont possibles grâce aux bases de données[1] de la Société historique du Saguenay au www.shistoriquesaguenay.com :
    - Publications en ligne
    - Archives en ligne
    - Bibliothèque en ligne
    - Images en ligne
    - Capsules historiques
    - Et autres

Devenir membre de la Société historique du Saguenay

- Avec votre appui, vous participez à la mission de la Société historique du Saguenay qui est de diffuser, acquérir, traiter et conserver le patrimoine documentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Être membre de la Société historique du Saguenay vous donne accès à la revue d'histoire *Saguenayensia*, ainsi qu'à des escomptes sur des produits en boutique et des reproductions de documents d'archives. Visitez notre boutique en ligne pour découvrir la variété des produits disponibles.

[1] Les bases de données disponibles peuvent varier.

930 rue Jacques-Cartier Est C-103, Saguenay, arr. Chicoutimi, G7H 7K9
(418) 549-2805 p.100 | shs@shistoriquesaguenay.com
www.shistoriquesaguenay.com

SaguenayensiA

Revue d'histoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Publiée depuis 1959 par la Société historique du Saguenay

Volume 55, numéro 2, 2014

La revue d'histoire régionale Saguenayensia est publiée trimestriellement par la :

Société historique du Saguenay
930, rue Jacques-Cartier Est
Chicoutimi (Québec) G7H 7K9
Tél. : (418) 549-2805
Téléc. : (418) 698-3758
Courriel: shs@shistoriquesaguenay.com
Site : www.shistoriquesaguenay.com

Les avis de changement d'adresse, les exemplaires non distribués et les demandes d'abonnement doivent parvenir à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Responsabilité des auteurs des textes : La direction de la revue Saguenayensia laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leur texte.

Droits d'auteur : En vertu des dispositions de la Loi du droit d'auteur (L.R.C., ch. C-42), les articles parus dans cette revue ne peuvent être reproduits totalement ou partiellement, traduits ou adaptés sans l'autorisation écrite de l'auteur et de la Société historique du Saguenay.

La Société historique du Saguenay est membre de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.

Dépôt légal : 2e trimestre 2014
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN0581-295X

Tarifs d'abonnement annuel :

Canada : 35 $
États-Unis : 75 $
International : 90 $
Ce numéro : 10 $ à la SHS
ou en dépôt commercial

Page couverture :
Montage graphique : Jean-Pierre Villeneuve

Thématique : Saint-Fulgence, 175 ans déjà

Photographie : SHS-P2-S7-P03896

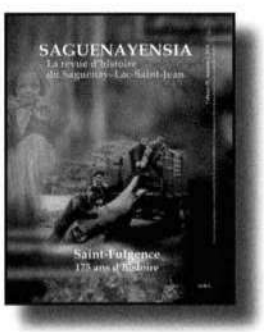

SOMMAIRE

06 MOT DE LA DIRECTION
par Laurent Thibeault

07 SURVOL DE L'HISTOIRE DE SAINT-FULGENCE (1838-1930)
par Jérôme Gagnon

21 HISTOIRE MARITIME DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FULGENCE
par Éric Tremblay

32 NOUVEAUX REGARDS SUR LES RESSOURCES AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN : BLEUET, MICROCLIMATS ET CANOT-CAMPING
par Majella-J. Gauthier

38 LES SCIERIES DE L'ANSE À PELLETIER
par Réginald Lavoie

49 ACHILLE TREMBLAY, UN MAGASIN GÉNÉRAL DE 98 ANS D'EXISTENCE
par Laurent Thibeault

55 CAPSULES HISTORIQUES : MURDOCK INDUSTRIEL MÉTIS
par Richard Banford

57 À TRAVERS LES ARCHIVES : FONDS DE LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE SAINT-FULGENCE
par Laurent Thibeault

MERCI À NOS GÉNÉREUX DONATEURS

MEMBRES HONORAIRES

Mgr Jean-Guy Couture, Chicoutimi
M. Albert Larouche, Chicoutimi
Me Marcel Claveau, Chicoutimi

MEMBRES - 500 $ ET PLUS

M. Gilbert Gravel, Chicoutimi
M. Jean-Charles Claveau, Québec
M. Pierre Théberge (Les Placements Romey), Chicoutimi

MEMBRES BIENFAITEURS - 100 $ À 499 $

Soeurs antonienne de Marie, Chicoutimi
Mme Céline T. Beaulieu, Gatineau
Ville de Saguenay, arrondissement La Baie
M. Laurent Yves Simard, L'Anse-Saint-Jean
M. Joseph-Édouard Tremblay, Chicoutimi
M. Aimé Gagné, Ville Saint-Laurent
CRÉ, Jonquière
M. Pierre Albert, Paco, Chicoutimi
M. Réginald Lavoie, Saint-Fulgence
M. Jean Lessard, Boisbriand
Mme Nicole Perron, Montréal
M. Jean-Marc Patoine, Jonquière
M. Simon Coutu, Chicoutimi
Soeurs du Bon-Conseil, Chicoutimi
M. Gaétan Boivin, Chicoutimi
M. Réjean Bergeron, Gestion Bersi inc., Chicoutimi
M. Jean Laflamme, Chicoutimi
M. Denis Tremblay, Groupe Demex, Chicoutimi
M. Jacques Chouinard, Chicoutimi
M. Antoine Desbiens, Laurent Lapointe, Chicoutimi
M. Maurice Potvin, Montréal
M. Jean-Pierre Saint-Laurent, Alma
M. Jean-Hugues Tremblay, Chicoutimi
Honorable Jean-Claude Larouche, J.C.S.,Chicoutimi
M. Desmond Hudson, Planfield
M. Miville Corneau, Chicoutimi
M. Jean-Eudes Bergeron, Chicoutimi
M. Aurélien Tremblay, Chicoutimi
Dr Yves Savard, Chicoutimi
M. Gérard Bouchard, UQAC, Chicoutimi
M. Jean Coutu, Chicoutimi
Mme Suzanne Tremblay, Chicoutimi
Municipalité de Rivière-Éternité
M. Maxime Goulet, Manesco Construction, Chicoutimi
M. Jean-Charles Dubé, Chicoutimi
M. Louis Coutu, Verdun
M. Éric Larouche, Hôtel Chicoutimi
M. Raynald Tremblay, Groupe Demex, Chicoutimi
M. Bérard Riverin, Société de soins palliatifs, Montréal
M. Richard Garneau, Résolu Produits, Montréal
M. Karl Blackburn, Résolu Produits, Montréal

MEMBRES DE SOUTIEN - 25 $ À 99 $

M. Gilles Boivin, Québec
M. Laurent Thibeault, Sainte-Rose-du-Nord
Dr Alyre-J. Picard, Alma
M. Raymond Tremblay, Québec
M. Jacques Renaud, Saint-Nazaire
Dr Camille Plourde, Chicoutimi
M. Mario Defoy, Saint-Adelphe
M. Jean-François Moreau, Chicoutimi
M. Bruno Marquis, Saint-Hubert
M. Victor Gagnon, Chicoutimi
M. Eugène Roy, Métabetchouan
M. Rodrigue Villeneuve, Saint-Honoré
M. Benoit Imbeau, Chicoutimi
Mme Ginette Bouchard, Chicoutimi
M. Jean-Maurice Savard, Saint-Lambert de Lauzon
M. Jean Savard, Chicoutimi

Suite page 54

MOT DU DIRECTEUR

Ce numéro de la revue d'histoire Saguenayensia se présente sous l'angle du changement. Vous l'aurez d'abord remarqué par le nouveau concept de la page couverture. Élaboré par l'entreprise Imag'n et adapté par Jean-Pierre Villeneuve, ce concept présente l'attrait des valeurs historiques de notre revue.

Une image vaut mille mots, dira-t-on, et la jaquette d'un livre ou d'une revue vaut pour l'intérêt premier de chercher à découvrir le contenu. Voilà pourquoi, au-delà de l'objectif commercial, nous avons aussi introduit des changements dans de nouvelles chroniques et textes provenant d'auteurs liés aux sciences connexes à l'histoire.

Richard Banford, membre du conseil d'administration de la SHS, ex-journaliste et éditorialiste des journaux, *Le Quotidien* et *Le Progrès Dimanche*, devient un nouveau collaborateur. Il débute la présentation de capsules de notre histoire régionale dans une approche d'explorateur des écrits d'historiens.

Nous maintenons la formule de présenter des éditions thématiques, principalement celles attribuées à l'histoire des villes et villages de la région. La présentation des thèmes est sujette au rappel d'évènements et anniversaires qui ont marqué notre histoire régionale. Il en est de même, lorsque les collaborateurs à la revue nous présentent des textes aux sujets divers, la publication d'un « Varia Saguenayensia » (*une édition sans thème particulier et qui compte plusieurs sujets*) sera maintenue.

Ainsi, sur l'histoire de Saint-Fulgence, un an après l'arrivée des membres et travailleurs de la Société des Vingt-et-Un, Michel Simard et Roger Bouchard viennent s'installer sur le territoire du canton Harvey. C'est donc 175 ans d'histoire que nous soulignons. Jérôme Gagnon, Éric Tremblay, Réginald Lavoie, Magella-J. Gauthier et Laurent Thibeault ont contribué à présenter divers volets de l'histoire de cette communauté. On remarquera que l'article du géographe Gauthier vient ajouter une approche d'ouverture aux sciences connexes à l'histoire (sociologie, archéologie, anthropologie, etc.).

« Les chroniques de Raymond Guérin » portant sur la généalogie auront toujours leur place dans notre revue d'histoire. Il en sera ainsi pour les chroniques de Myriam Gilbert: À travers les archives et Les trouvailles de Myriam, de petites histoires anecdotiques qui étaient, jusque tout dernièrement, présentées dans le journal Le Réveil. Notre archiviste reviendra à l'automne pour proposer ses découvertes dans nos fonds d'archives. Pour ce numéro, nous vous présentons la description archivistique des fonds d'archives des Municipalités scolaires de Saint-Fulgence - 1858-1968.

Enfin, l'espace est toujours disponible pour nos lecteurs voulant réagir et commenter au besoin les textes présentés. Vous pouvez transmettre par courrier ou courriel, vos suggestions, vos observations et vos critiques constructives.

Nous invitons ceux et celles qui ont le goût de publier à nous soumettre leurs textes en communiquant avec nous au numéro de téléphone suivant : 418-549-2805 ou à l'adresse courriel : shs@shistoriquesaguenay.com.

Laurent Thibeault
Directeur

SaguenayensiA

Éditeur :
Société historique du Saguenay

Équipe de l'édition :

Directeur :
Laurent Thibeault

Collaboration spéciale :
Jérôme Gagnon, historien
Éric Tremblay, historien
Magella-J. Gauthier, géographe
Réginald Lavoie, auteur

Prémontage :
Laurent Thibeault

Révision :
Thérèse Trudel

Montage et infographie :
Jean-Pierre Villeneuve

Publicité :
Laurent Thibeault et la municipalité de Saint-Fulgence

Distribution :
Postes Canada pour les abonnés et dans différents points de vente de journaux

Mise en page :
Jean-Pierre Villeneuve et Laurent Thibeault

Impression :
L'Imprimeur

Membres du conseil d'administration de la SHS :
Simon Coutu, président
Jean Laflamme, vice-président
Jacques Chouinard, trésorier
Jean-Claude Martel, secrétaire
Guy Wells, administrateur
Jean-Charles Dubé, administrateur
Yves Laperrière, administrateur
Jean-François Moreau, administrateur
Laurent Thibeault, administrateur
Richard Banford, administrateur
Martin Côté, administrateur

SURVOL DE L'HISTOIRE DE SAINT-FULGENCE (1838-1930)

Par Jérôme Gagnon, historien

Diplômé en histoire à l'Université du Québec à Chicoutimi, Jérôme Gagnon est enseignant au CÉGEP de Jonquière en Art et technologie des médias. Il est depuis longtemps un fidèle collaborateur de la revue Saguenayensia. De plus, il a travaillé à titre de consultant au musée Louis-Hémon et publié de nombreux livres, notamment, un livre sur l'histoire de la Caisse Desjardins de Chicoutimi.

INTRODUCTION

L'histoire retient l'année 1838, comme le début de la grande geste qui donne naissance à la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. On y célèbre, encore aujourd'hui l'héroïque implantation des membres de la Société des Vingt-et-Un à L'Anse-Saint-Jean et à Grande-Baie. Cependant, en parallèle, a lieu sur la rive nord du Saguenay, en dehors des feux de la rampe de la grande histoire officielle, l'arrivée des pionniers de la future municipalité de Saint-Fulgence. Plus modeste, l'histoire de ce que l'on appelait autrefois les établissements de l'anse à Pelletier et de l'anse aux Foins est néanmoins caractéristique de la colonisation et du développement de plusieurs des communautés saguenéennes. À travers une période incertaine de colonisation qui se déroule jusqu'au Grand Feu de 1870 puis de la mise en place de bases économiques et communautaires jusqu'en 1930, cet article propose un tour d'horizon des éléments essentiels de la construction de Saint-Fulgence.

SHS-P2-S7-P09307-1

Le village de Saint-Fulgence vers 1910

I. SAINT-FULGENCE AUX TEMPS PIONNIERS (1838-1870) ENTRE FJORD ET RIVIÈRE

Des origines du peuplement, jusqu'au milieu du 19e siècle, le secteur de Saint-Fulgence est d'abord connu sous le nom de l'anse aux Foins. Bien que des considérations religieuses l'aient emporté, sous l'influence des missionnaires et des prêtres qui préfèrent la dénomination Saint-Fulgence, celle de l'anse aux Foins est lourde de signification par rapport à la géographie du territoire qui se distingue par les longues et profondes battures de foin naturel qui s'étalent le long de son territoire.

La municipalité actuelle de Saint-Fulgence, dont le littoral s'étend sur plus de 25 km, est à cheval sur deux sous-régions géomorphologiques du Saguenay. À l'est du Cap des Roches (situé en plein centre du village) jusqu'aux limites de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord, le paysage est caractérisé par les prémices du fjord du Saguenay. Sur les deux rives, en remontant la rivière sur 100 km jusqu'à Tadoussac, nous nous trouvons dans un territoire montagneux où d'impressionnants escarpements encadrent le Saguenay qui atteint, à certains endroits, une largeur de 3,5 km. À partir de Saint-Fulgence, la profondeur de la rivière s'accroît significativement jusqu'à 80 m de profondeur. Le début du fjord est aussi le lieu où se mêlent les eaux douces de la rivière Saguenay et les eaux salées du fjord, plus caractéristiques d'un milieu marin. À l'instar des paysages qui s'échelonnent jusqu'à Tadoussac, le littoral est de Saint-Fulgence présente une succession, d'escarpements et d'anses qui découpent la rive nord du Saguenay, comme le Cap des Roches, la pointe aux Pins et des havres naturels comme le « Remous » protégé par le cap des Roches et l'anse à Pelletier dans laquelle se jettent les eaux de la rivière du même nom.

Dans sa partie ouest, du Cap des Roches à la rivière Valin, le paysage de Saint-Fulgence s'apparente à celui qui longe les deux rives du Saguenay dans sa portion « rivière ». Son cours y est plus étroit, sa profondeur naturelle, jusqu'à Chicoutimi atteint en moyenne 6 m à marée basse. Les rives se caractérisent par une succession de terrasses marines composées d'argile fertile. Sur la terrasse la plus basse, baignée par les eaux douces du Saguenay, on retrouve les battures de foins sauvages entrecoupées par la rivière à la Loutre, la baie de l'anse aux Foins et la rivière aux Outardes.

SHS P2-S7-P02134-1

Le village de Saint-Fulgence dans les années 1930

Comme s'il s'agissait d'indiquer la limite entre les deux grandes formations géologiques, nous retrouvons en continuité avec le Cap des Roches la flèche littorale, une formation géologique de roches, de graviers et de sable qui s'enfonce dans le Saguenay sur une longueur de 650 m et qui correspond à la séparation entre le fjord et la rivière Saguenay. La flèche littorale, parfaitement perpendiculaire au littoral est un phénomène géologique unique au Québec[1].

Enfin, l'arrière-pays du territoire de la municipalité Saint-Fulgence qui compte 390 km^2 est principalement composé (excluant la zone littorale) de plateaux boisés, parsemés de lacs et rivières, caractéristiques du Bouclier canadien. L'extrémité nord-ouest du territoire municipal est marquée par la présence du massif montagneux des monts Valin dont le plus haut sommet, le pic Dubuc, domine le paysage saguenéen du haut de ses 984 m^2.

LE CONTEXTE DU PEUPLEMENT DE SAINT-FULGENCE

Jusqu'au début des années 1840, le territoire du Saguenay est intégré, depuis 1652, dans ce qui est convenu d'appeler le Domaine du Roy, un vaste territoire entièrement réservé à la traite des fourrures. À la veille de la colonisation, les ressources du territoire sont réservées à la Compagnie de la Baie d'Hudson qui y possède un réseau de postes de traite. Le Haut-Saguenay fait alors partie de la zone d'influence du poste de Chicoutimi. Bon an, mal an, la rive nord de la rivière est utilisée pour la trappe et la collecte de fourrures et pelleteries, mais aussi et surtout pour la récolte du foin naturel qui pousse sur les battures de ce que l'on nomme « la prairie ». Le foin sert alors à nourrir les animaux qui hivernent au Saguenay[3].

Bien que la région ne soit pas encore ouverte à la colonisation, son territoire n'est pas tout à fait inconnu pour un certain nombre d'individus, principalement de Charlevoix. Plusieurs, au fil des ans, ont été employés par des compagnies de traite des fourrures qui exploitent le Domaine. Ils ont parcouru les lieux et connaissent les avantages qu'on peut en tirer. C'est le cas notamment du futur pionnier de Saint-Fulgence, Michel Simard, qui, employé de la Compagnie de la Baie d'Hudson pendant quelques années, aurait été en mesure d'apprécier les battures de l'anse aux Foins.

Au cours de la décennie 1820, les doléances auprès du gouvernement du Bas-Canada pour qu'il ouvre le Saguenay à la colonisation se font de plus en plus pressantes. Ces demandes proviennent principalement de la part des agriculteurs de Charlevoix qui se trouvent à l'étroit dans leur région. Les autorités en prennent acte et jugent nécessaire de faire explorer le territoire du Saguenay et du Lac-Saint-Jean par une équipe d'experts au cours de l'été 1828. Ces derniers dressent un portrait des caractéristiques géographiques de la région tout en y établissant le potentiel géologique, forestier et agricole. À plusieurs reprises, les explorateurs s'arrêtent dans « la prairie » et

Coll. Municipalité de Saint-Fulgence

La famille de Joseph Harvey devant sa maison près de la rivière à la Loutre en 1890

sont à même de constater l'opportunité agricole qu'offrent les lieux. Joseph Bouchette y campe le 18 août et décrit les battures dans les termes suivants :

« Nous avions campé dans les prairies étendues, qui sont fauchées tous les ans pour l'usage du poste; elles présentent un sol de claie, qui cependant en approchant des hauteurs est couvert d'une riche couche végétale. Les hauteurs sont rocailleuses et nullement propres à la culture[4]. »

Son confrère l'arpenteur Jean-Pierre Proulx s'y arrête à son tour le 11 septembre et décrit l'endroit :

« J'ai descendu à l'endroit appelé Les Prairies, accompagné de M. Wagner, et j'ai aidé Grégoire Donneville, mon autre homme à nager le canot; étant rendu aux dites Prairies, j'ai constaté l'étendu du terrain de ces prairies que j'ai trouvé être d'environ 15 ou 16 cens acres en superficie, le sol est un lit de terre végétale de 12 à 15 pouces d'épais qui repose sur un fond de glaise, il n'y a que très peu de bois et on peut faire au moins 20 milles bottes de foin par an, dans ces dites prairies; au nord de ces prairies [...][5] »

Il est intéressant de noter qu'au fil des ans, l'érosion a considérablement réduit ces prairies naturelles. En 1937, M. Georges Simard affirme dans une entrevue qu'il accorde à M^gr^ Victor Tremblay qu'à l'époque où Michel Simard s'établit sur les battures, le paysage était différent. Il y avait 10 arpents de battures de plus qui ont subi depuis l'érosion et il affirme qu'à l'époque, la rivière aux Foins se jetait directement dans le Saguenay et ne rejoignait pas la rivière aux Outardes comme aujourd'hui, ce qui corrobore les observations de l'arpenteur Louis Legendre en 1843[6].

Lors de son passage, Proulx visite aussi le second site d'établissement des premiers colons de Saint-Fulgence : l'anse à Pelletier. C'est le 14 septembre qu'il remonte la rivière Pelletier et nous en donne une description :

« Dans la partie ouest de cette anse, il y a deux petites îles, et dans celle du nord-est, tombe la rivière Pelletier, de 80 mailles de large, et j'ai monté par ledit portage jusqu'au lac Benoît [sans doute l'actuel lac Laurent], qui est d'une assez grande étendue, et qui est très irrégulier et entouré de montagnes, qui néanmoins ne s'élèvent pas bien hautes; depuis ce lac à monter vers la Rivière-aux-Outardes, le terrain parait très montagneux dans l'intérieur, quoiqu'ici les montagnes sont interrompues par de petits vallons, dans lesquels le sol est cultivable[7]. »

Malgré le rapport favorable que dressent les explorateurs, il faut attendre encore une décennie pour que les premiers efforts de peuplement soient entrepris par la population de Charlevoix. C'est par le biais de l'industrie forestière et la création de la Société des Vingt-et-Un qu'est entrepris le défrichement de terres dans la région en 1838. Bien qu'indépendants des activités de la société, les premiers établissements à Saint-Fulgence se font conjointement et leurs objectifs sont intimement liés. Roger Bouchard (1793-1872) qui s'établit à l'anse à Pelletier, vraisemblablement au printemps 1838, entreprend la construction et l'établissement d'infrastructures de sciage de bois sur la rivière Pelletier et Michel Simard (1799-1870) qui s'établit sur les battures de l'anse aux Foins, sans doute au printemps de l'année suivante, s'inscrit dans les pas de ses frères Thomas et Alexis tous deux impliqués à fond dans la fondation de l'établissement de la Baie des Ha! Ha! par les Vingt-et-Un.

ROGER BOUCHARD ET L'ÉTABLISSEMENT DE L'ANSE À PELLETIER

SHS-P2-S7-P00251-2

Roger Bouchard (1793-1872)

Le premier établissement sur le territoire de Saint-Fulgence revient sans doute au meunier originaire de Baie-Saint-Paul, Roger Bouchard. Peut-être en rupture de ban avec son curé, il tente l'aventure du Saguenay pour s'établir à l'anse à Pelletier et y construire un moulin à scie afin d'exploiter les forêts de l'arrière-pays. Il est vraisemblable de penser que Bouchard s'installe au cours de l'année 1838. Un contrat d'association et un contrat de fourniture de bois sont signés en ce sens au mois d'octobre 1838 en Charlevoix. Le dernier contrat vise la fourniture de 5000 billots coupés par Bouchard à l'anse à Pelletier au profit d'Alexis Tremblay picoté de la Société des Vingt-et-Un[8]. Par ailleurs, au mois de juin 1839, l'anse à Pelletier est visitée par le curé de Baie-Saint-Paul, l'abbé Benjamin-Bernard Decoigne qui constate que l'établissement compte déjà 51 personnes réparties dans quatre familles[9].

L'entreprise de Roger Bouchard survit moins de 25 ans. Elle n'en contribue pas moins à jouer un rôle important dans le peuplement et l'organisation économique de la nouvelle communauté. Notons que c'est par ce premier colon que nous arrivent deux des principaux artisans de

l'établissement d'une communauté structurée dans le secteur de l'anse aux Foins, à savoir le fils de Roger, Toussaint Bouchard et son gendre, Prudent Potvin (1821-1891).

En ce qui concerne l'établissement de l'anse à Pelletier, les premières décennies d'existence sont nébuleuses, la chaîne des propriétaires de la scierie est à préciser. Il semble qu'elle compte parmi les installations vendues à William Price par la Société des Vingt-et-Un en 1842[10]. C'est également ce qu'affirme l'arpenteur Louis Legendre qui écrit dans son rapport de 1843 à propos de l'anse à Pelletier :

> « Ce poste est charmant, il a un excellent moulin à scie, un magasin et d'autres dépendances qui ont été bâtis originairement par le père de Sylvestre Bouchard (Roger Bouchard). Le moulin à scie à cette place appartient à M. William Price, Écuyer, m'a-t-on-dit par acquisition qu'il en a faite peu avant mon départ[11]. »

Malgré ces affirmations, d'autres sources laissent croire que les installations de sciage aient été utilisées par les descendants de Roger Bouchard, notamment ses fils Toussaint et Nil. L'anse à Pelletier fut également habitée par la famille au moins jusqu'au début des années 1860, alors que la scierie est vendue par Nil Bouchard au marchand John Guay de Chicoutimi[12].

Quoi qu'il en soit, les terres cultivables sont rares à l'anse à Pelletier et le secteur ne peut connaître un développement considérable. Malgré le maintien d'activités forestières jusqu'au milieu du 20e siècle, le secteur demeure marginal sur le plan agricole et ne peut prétendre à la mise en place de bases communautaires solides.

MICHEL SIMARD ET L'ANSE AUX FOINS

Le premier établissement dans le secteur de l'anse aux Foins ne fait guère de doute. Plusieurs témoins s'accordent pour désigner Michel Simard, originaire de La Malbaie, comme le fondateur d'un établissement qui est voué à devenir le cœur de la communauté de Saint-Fulgence[13]. Si l'identité du fondateur ne fait pas de doute, il n'en est pas de même pour le moment de son arrivée. Si la tradition semble privilégier l'année 1839, il n'y a guère de source qui puisse nous permettre de l'affirmer de façon convaincante.

On sait cependant qu'il s'établit sur les meilleures terres à l'embouchure de la rivière aux Foins, sur une pointe que plusieurs désignent sous le nom de la « pointe de la compagnie ». On fait ici référence, bien entendu, à la Compagnie de la Baie d'Hudson qui utilise le foin pour ses propres besoins. On sait par de nombreuses sources que Simard a maille à partir avec les locataires légitimes de la région sur l'utilisation des battures de Saint-Fulgence. Il semble qu'à quelques reprises, les engagés de la Baie d'Hudson aient tenté, sans doute de façon musclée, de faire entendre raison à Simard, pour qu'il choisisse une autre terre d'élection. Les frictions entre la compagnie de traite des fourrures et Michel Simard sont attestées par plusieurs témoignages. Dans certaines versions du « récit », on substitue à la Compagnie de la Baie d'Hudson, le flamboyant Métis fondateur de Chicoutimi Peter McLeod[14]. Bien que la version concernant la Compagnie de la Baie d'Hudson soit la plus plausible, il n'est pas exclu que Simard ait eu maille à partir aussi avec l'industriel chicoutimien qui agit un peu à sa guise au Saguenay à cette époque en faisant appel à une kyrielle de fiers-à-bras.

Cependant, il est vrai que les premiers colons à s'établir à l'anse aux Foins comme dans tout autre établissement du Saguenay le font de façon illégale. Ils sont considérés comme des « squatters » puisque le gouvernement du Canada-Uni ne reconnaît pas encore le droit aux colons de s'établir au Saguenay. Le territoire est toujours affermé à la Compagnie de la Baie d'Hudson par un bail exclusif d'occupation et d'utilisation des ressources. Ce bail ne sera révisé qu'en 1842.

ARPENTAGE ET DÉLIMITATION DU TERRITOIRE DES CANTONS TREMBLAY ET HARVEY

Suivant l'échéance du bail de la Compagnie de la Baie d'Hudson, les autorités gouvernementales s'empressent de prendre les mesures pour régulariser la situation de centaines de colons sans titres légaux au Saguenay. On mandate en ce sens des arpenteurs qui s'affairent à dresser et à arpenter le territoire où le peuplement est déjà commencé. Le Saguenay, suivant la loi sera doté du mode d'occupation des terres propre aux territoires et colonies britanniques : « le franc et commun soccage » où les terres, contrairement à la vallée du Saint-Laurent, où subsiste encore le vieux système français des seigneuries, sera divisé en « townships » ou cantons. Ces cantons de formes relativement régulières sont composés

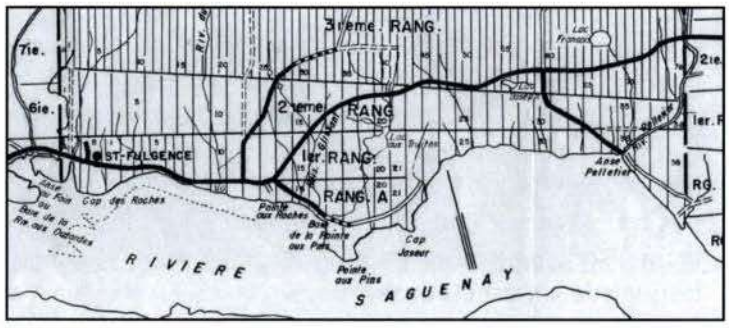

Coll. SHS

Canton Harvey, détail

de rangs et de lots de plus ou moins cent acres, où les locataires, appelés à devenir propriétaires, possèdent la terre en propre et sont habilités à en disposer comme ils l'entendent sans que ces terres soient soumises à une redevance quelconque.

Le territoire de la future paroisse de Saint-Fulgence se trouve à cheval sur deux cantons. À l'ouest le canton Tremblay, où se trouve aussi, dans la moitié ouest, la communauté aussi naissante de Sainte-Anne et à l'est, le canton Harvey qui s'étend un peu au-delà de l'anse à Pelletier. La

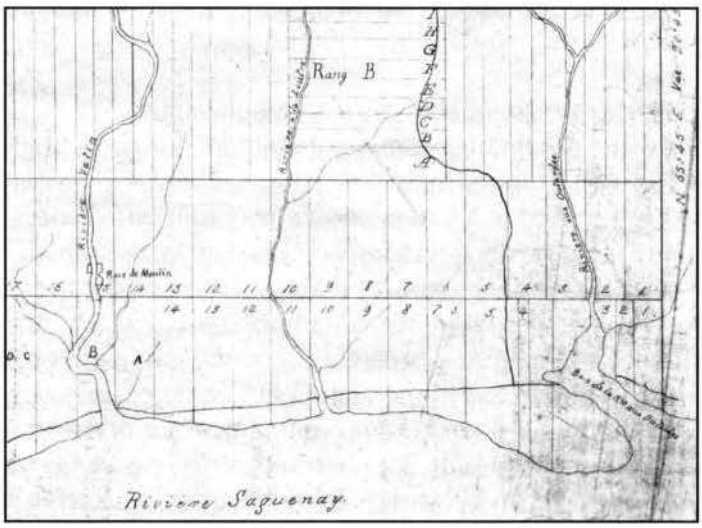

Coll. SHS

Canton Tremblay, détail

délimitation, l'arpentage et l'établissement d'un cadastre primitif s'effectuent au cours de l'été 1843 par l'arpenteur de Lotbinière, Louis Legendre (1779-1860). Il fixe d'entrée de jeu la grande ligne, celle qui divise les deux cantons à la pointe aux Outardes, entre les rivières aux Foins et aux Outardes. En plein sur les terres de Michel Simard qui se voit octroyer les lots 1 et 3 du rang V du canton Tremblay et le lot A du rang I du canton Harvey.

Dans le rapport qu'il rédige et où il consigne ses observations sur le déroulement de son mandat de l'été 1843, Louis Legendre nous laisse des descriptions intéressantes sur l'avancement de la colonisation à l'anse aux Foins :

> « À la Pointe aux Outardes j'ai mesuré, près de la rive du Saguenay, plusieurs lots qui sont habités par des squatters, tant dans le township Tremblay que dans le township Harvey.
>
> Le township Tremblay est infiniment supérieur à celui de Harvey pour des établissements. Beaucoup de terrain est déjà mis en culture dans ce township sur les rives du Saguenay. J'ai reçu là sur les lieux, plusieurs applications de diverses personnes, demandant de marquer leur terrain par des poteaux. J'ai déjà mesuré plusieurs lots en août dernier pour des personnes qui se sont bâties dans le township Tremblay à partir de la ligne qui divise d'avec le township Harvey et l'on me demande que depuis le 5e lot, sur lequel est bâti un nommé François Morin, que le reste soit marqué par des piquets sur la rive du Saguenay en remontant jusqu'à la réserve que j'ai laissée pour le gouvernement à la rivière Valin, laquelle fournit un beau havre à son embouchure dans lequel les bâtiments peuvent entrer en tout temps à mer basse[15]. »

Legendre évalue la population des établissements de l'anse à Pelletier et de l'anse aux Foins à 120 personnes. Dans ce dernier secteur, la majorité de la population est concentrée sur le site du village actuel. Parmi les premiers colons citons, outre Michel Simard qui occupe les terres les plus grandes, Barthelemy Hervieux, Damase Bouchard, Éloi et François Morin dans le canton Tremblay, Joseph Chamberland, Louis et Léon Savard, l'Amérindien Xavier Nepton, Joseph Desgagnés et Xavier Saint-Gelais dans le canton Harvey[16].

LA VIE DES COLONS

Au moment où les colons de Saint-Fulgence acquièrent la légitimité sur les terres qu'ils occupent, il est difficile d'évaluer l'état de la colonisation. Il n'en demeure pas moins que quelques familles seulement en sont à défricher le sol sur un territoire très restreint en bordure du Saguenay. La vie n'est pas facile, et le travail est dur et peu gratifiant. Il faudra compter quelques années pour que les terres commencent à porter des fruits et cela uniquement pour subvenir aux besoins de la famille. Dans plusieurs cas, le défrichage des terres se déroule du printemps à l'automne. Plusieurs colons retournent dans leur région d'origine le temps de s'installer convenablement.

Les obstacles sont nombreux, la terre ne se laisse pas gagner sans peine. Les intempéries climatiques, les moustiques, les accidents, le feu sont monnaie courante. Les commodités sont à peu près inexistantes. Le colon doit entreprendre le dur métier de défricheur avec bien peu de moyens. Convenons que dans la majorité des cas les colons consentent aux efforts pionniers en raison des conditions difficiles dans lesquelles ils vivent dans leur région d'origine. Ces gens n'ont souvent rien à perdre, mais n'ont, la plupart du temps, que fort peu de moyens à investir. Quelques outils, pas d'animaux dans plusieurs cas. Heureusement, la nature peut-elle encore pallier aux insuffisances agricoles. La chasse, la pêche et la cueillette de fruits sauvages viennent compléter l'ordinaire sur les tables des pionniers[17].

Arrivés au Saguenay, la réalité n'est probablement pas ce qu'on leur a fait miroiter. Absence de chemin pour communiquer entre les colonies, à peu près aucune infrastructure publique à leur disposition, pas de services de santé, une éducation qui ne sera pas une priorité avant longtemps. Tout cela, sans compter un milieu où règne souvent la loi du plus fort et où l'absence de justice organisée place les moins organisés dans une situation d'extrême vulnérabilité[18]. L'épisode de Michel Simard contre la Compagnie de la Baie d'Hudson illustre bien ce phénomène.

Selon l'historien Marc Saint-Hilaire, les colons peuvent néanmoins compter sur une ressource importante : la solidarité familiale. La colonisation est une affaire de clan. La famille élargie qui compte les oncles, les cousins, les beaux-frères, les belles-sœurs et autres affiliés constitue un élément dynamique au sein duquel s'exercent une entraide et un réel esprit communautaire où les lourds travaux de défrichement sont partagés et où les corvées familiales viennent contrecarrer les coups durs. Il n'est donc pas rare que les familles s'installent par groupes sur des terres adjacentes, reproduisant les solidarités des régions d'origine. Dans une étude qu'il a réalisée sur la population de Saint-Fulgence à l'époque pionnière, Marc Saint-Hilaire relève les nombreux départs de colons qui sont, jusqu'en 1870, comblés par une immigration importante. Il souligne par ailleurs que sur les 48 couples qui composent la colonie en 1852, 41 sont unis par des liens de parenté qui forment sept clans distincts. Des sept familles ne possédant pas de liens familiaux dans la colonie, aucune n'est demeurée plus de quelques années. Tandis que les autres vont constituer, pour plusieurs les grandes familles de Saint-Fulgence[19].

D'autre part, notre colon ne peut guère espérer se consacrer exclusivement à la culture de sa terre, surtout pendant les premières années alors que le travail de défrichage n'est pas suffisamment avancé. Au Saguenay le colon doit nécessairement se faire bûcheron pour aller chercher l'argent nécessaire aux inévitables achats qu'il doit effectuer chez le marchand, que ce soit les provisions alimentaires, les outils et le tissu pour vêtir les membres de sa famille. Le mode de vie agroforestier prend une place importante dans le développement des localités de la région. Saint-Fulgence ne fait pas exception. Ici les colons montent sur la rivière Valin, font chantier pour approvisionner le moulin de Roger Bouchard et Wyatt & Fraser ou partent ailleurs dans la région pour le compte de la famille Price.

AGRICULTURE ET INDUSTRIE FORESTIÈRE

À l'anse aux Foins le colon s'installe principalement pour y pratiquer l'agriculture. Entre les débuts de la colonie et 1870, la part de la population qui vit sur une terre varie entre 90 % et 85 %. En cette période, la mise en valeur du sol ne peut guère combler que les besoins immédiats de la famille. Cette agriculture de subsistance s'explique par des terres qui sont encore insuffisamment travaillées pour atteindre leur plein potentiel et par le grand nombre de terres trop pauvres. En ce sens, l'arpenteur Legendre est catégorique, les terres du canton Tremblay sont bien supérieures à celles du canton Harvey. On y trouve des basses terres riveraines argileuses, favorables à l'agriculture. Dans le canton Harvey, le relief est beaucoup plus accidenté et rocailleux, plusieurs colons se décourageront rapidement du peu de fruits qu'ils en tirent.

Nonobstant la qualité du sol, le cultivateur, par manque de moyens financiers ou par habitude, persiste à pratiquer une agriculture routinière qui ne laisse guère de place à l'innovation et à l'adaptation aux conditions du pays. Outre l'élevage de quelques animaux et la culture des pommes de terre, des pois et d'autres légumes qu'on fait pousser en petites quantités, le cultivateur s'affaire principalement à la culture des céréales comme le blé et l'orge qui serviront de base alimentaire à la famille et de l'avoine et du foin qui nourriront les animaux. Pour pourvoir à leurs besoins, Toussaint Bouchard construit, en 1844, un moulin à farine sur le bord de la rivière aux Outardes[20].

L'autre grand secteur économique de Saint-Fulgence est sans contredit l'industrie forestière. Nombre de cultivateurs se procurent leur bois de chauffage sur leurs lots, mais ils y trouvent également du bois de construction qu'ils enverront scier au moulin ou du bois qu'ils vendront à 1,00 ou 1,50 $ la corde à des exploitants forestiers.

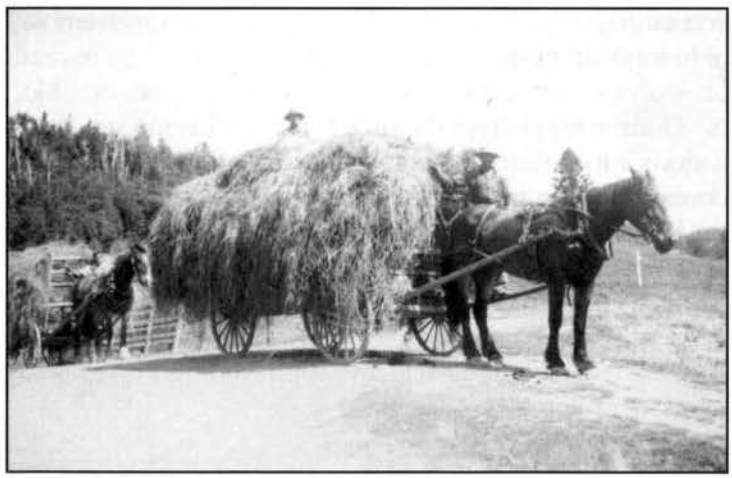

coll. de l'auteur

Les foins à Saint-Fulgence au 20e siècle

À l'anse aux Foins, une scierie sans doute construite au milieu des années 1840, devient la principale activité industrielle et une des sources de revenus privilégiées

pour les habitants. Situé sur la rivière aux Outardes, et de taille modeste, cet établissement est appelé à connaître une croissance intéressante après la période pionnière. Pour l'heure elle fournit de l'emploi à une dizaine d'individus. Le moulin est la propriété du meunier, Toussaint Bouchard et de son beau-frère, Prudent Potvin. Si plusieurs propriétaires se succèdent au fil des ans, c'est entre les mains de Matthew Thomas Wyatt qu'elle connaît un progrès notable à compter de 1869. Il profite du Grand Feu de 1870 qui rase complètement le bâtiment pour le reconstruire dans des proportions plus importantes, avec un meilleur outillage et avec une capacité de production considérablement accrue[21].

Enfin, pour compléter le paysage économique des débuts de Saint-Fulgence, il convient de mentionner l'aménagement, par la compagnie Price d'une ferme modèle sur les riches terres situées entre la rivière La Loutre et la rivière Valin. La ferme Price forme un véritable domaine agricole entre les lots 11 et 16 du rang V du canton Tremblay. Cependant la « Ferme » peut aussi compter sur tout l'arrière-pays forestier formant la largeur de ces lots sur cinq rangs de profondeur. Ce n'est que dans le rang V qu'on a défriché les lots à des fins agricoles. Les céréales, le foin et les bêtes qu'on y élève sont utilisés pour approvisionner les chantiers forestiers de la compagnie. Il est intéressant de mentionner que sur le lot 15 dans le rang VI, en bordure de la rivière Valin, à la hauteur de la première chute, on retrouve un emplacement de moulin. Nous n'avons que peu d'information sur cette installation si ce n'est la mention qu'en fait une carte du canton Tremblay datant du milieu du 19e siècle et une simple mention de la scierie et d'un moulin à farine par un ancien du secteur, M. Philias Lavoie[22].

La « Ferme » constitue pour les colons de Saint-Fulgence une autre source de revenus appréciable. Chaque année, une dizaine d'hommes sont employés pour travailler la terre, l'entretien des animaux, le fauchage du foin et de nombreux autres travaux que nécessite l'exploitation de cet établissement. Jusqu'en 1871, année où la « Ferme » est vendue à Thimothée Harvey de La Malbaie et à son gendre Adolphe Boudreault, la ferme est sous la responsabilité du colon Joseph Chamberland puis, à compter de 1860 par Lucien Bouchard, le fils du pionnier de l'anse à Pelletier[23]. Cet établissement, dont la propriété de 55 lots comprenant au total 5 200 acres évolue considérablement au fil des ans, est à l'origine de ce qu'on appelle à l'époque la « concession des Harvey », peuplée au départ des familles rattachées à Thimothée Harvey. Le territoire se peuple progressivement à la fin du 19e siècle et au début du 20e siècle pour former ce que l'on connaît aujourd'hui sous le nom du rang Saint-Joseph[24]. Notons que la partie ouest revenant à Adolphe Boudreault retourne à David Edward Price en 1880 puisque l'acquéreur est dans l'impossibilité d'acquitter le prix de la vente. En 1893, suite à une promesse de vente, consentie par Evans-John Price, la propriété passe entre les mains de Philias, Maximin et Alexandre Lavoie qui en acquittent progressivement le prix de 5000 $. À échéance, la propriété leur est officiellement vendue le 1er mars 1906[25].

LES PREMIÈRES INSTITUTIONS

À l'image des autres communautés naissantes du Saguenay, Saint-Fulgence ne peut guère se doter d'une organisation communautaire indépendante très structurée avant la fin de la période pionnière. La population, constituée d'immigrants provenant d'autres régions évolue pourtant de façon significative au cours des trois premières décennies.

D'entrée de jeu, la priorité est donnée aux services religieux. Les autorités ecclésiastiques québécoises considèrent comme prioritaire d'assurer, en territoire de colonisation, un minimum d'encadrement religieux. Les pionniers proviennent de paroisses où l'autorité religieuse est bien implantée et on fait en sorte d'assurer la continuité en pays neuf. Ainsi, dès 1839, est-il fait mention du passage du curé de Baie-Saint-Paul à l'anse à Pelletier. Trois ans plus tard, le même établissement reçoit la visite du premier curé de Grande-Baie, Charles Pouliot. Au cours des années qui suivent, ce sont les pères oblats qui prodiguent les services religieux dans la région et s'assurent de l'évolution de l'organisation des services religieux dans les communautés. À l'anse aux Foins, on doit au père Jean-Baptiste Honorat la célébration de la première messe dans la demeure du colon François Morin en 1844 et la construction d'une première chapelle près de la rivière aux Outardes en 1846.

Au fil des ans, la visite de missionnaires est de plus en plus régulière, passant de quelques visites par année à des visites régulières deux fois par mois. Sous la conduite du premier curé de Chicoutimi, l'abbé Jean-Baptiste Gagnon (1847-1860) et puis sous celle des premiers curés de Sainte-Anne (1860-1871) la mission placée dès le début des années 1850 sous les auspices de Saint-Fulgence s'améliore constamment sur le plan matériel. Une deuxième chapelle est construite en 1849 à proximité de l'église actuelle. Elle est agrandie et améliorée constamment au fil des ans. En 1866, elle ne suffit plus à une population qui croît rapidement. On procède alors à la construction d'une véritable église qui accueille la ferveur des gens de l'anse aux Foins jusqu'en 1942.

SHS-P2-S7-P01732-1

Louis-Wilbrod Barabé (1843-1911) premier curé de Saint-Fulgence entre 1871 et 1876

Enfin, le 8 novembre 1870, l'archevêque de Québec, Mgr Élzéar-Alexandre Taschereau procède à l'érection de la nouvelle paroisse de Saint-Fulgence qui accueille son premier curé résident en 1871 en la personne de l'abbé Louis-Wilbrod Barabé. La nouvelle paroisse couvre tout le territoire compris entre la rivière Valin à l'ouest et les limites du canton Harvey à l'est[26].

Sur le plan scolaire, l'organisation de classes n'est pas facile. Précisons d'entrée de jeu que l'éducation n'est une priorité que pour une petite partie de la population saguenéenne à cette époque. La grande majorité étant appelée à œuvrer dans l'agriculture ou l'industrie forestière, il n'est pas d'un grand secours de savoir lire et écrire. Qui plus est, le travail sur les terres nécessite la participation de toute la cellule familiale. Pour les garçons, sitôt l'enfance terminée, ils sont sollicités pour des travaux agricoles et forestiers de plus en plus prenants. Il n'y a donc que les jeunes filles, et encore, qui peuvent fréquenter l'école avec assiduité. Les nombreux rapports des inspecteurs d'école sont loquaces à ce sujet. D'autre part, les moyens financiers consacrés à l'enseignement sont modestes. Les écoles petites et souvent mal adaptées manquent de tout. La qualité de l'enseignement doit, la plupart du temps, se rebattre sur l'esprit vocationnel d'un personnel de jeunes femmes mal payées et souvent n'ayant reçu qu'une formation bien insuffisante[27].

SHS-P2-S7-P00583-6

Prudent Potvin (1821-1891)

À Saint-Fulgence, il faut attendre l'année 1858 pour qu'une première classe soit tant bien que mal mise sur pied au village dans l'ancienne chapelle. La difficulté de trouver une institutrice se fait sentir. La première année, ce serait un certain Philibert Gagnon[28] qui prend en charge la première classe. L'année suivante, c'est à Prudent Potvin qu'échoit la tâche d'assurer la tenue des classes pendant quelques années. Ce dernier est au premier plan lorsque vient le moment, en 1859, de demander la formation de la nouvelle commission scolaire du canton Harvey dont le territoire ne tarde pas à s'étendre lui aussi, jusqu'à la rivière Valin dans le canton Tremblay. En 1860, on compte 38 élèves qui fréquentent l'école de l'anse aux Foins.

Enfin, ajoutons à ces premières institutions la création, le 1er janvier 1873, de la Municipalité de la paroisse de Saint-Fulgence. Jusqu'à cette date, le territoire des cantons Harvey et Tremblay est administré sur le plan civil de l'extérieur de la paroisse. En 1851, une première entité est créée dans la région sous le nom de Municipalité du comté de Chicoutimi. Quatre ans plus tard, le territoire de Saint-Fulgence est intégré au sein de la première municipalité locale au Saguenay : celle du Canton Tremblay, dont le siège est au village de Sainte-Anne. Le premier magistrat de cette municipalité est la plupart du temps originaire de la paroisse de Sainte-Anne, sauf pour les années 1858 à 1860 où le siège de maire est occupé par Toussaint Bouchard. Jusqu'aux années 1870, cette situation n'est pas particulièrement problématique puisqu'au niveau religieux, la mission de Saint-Fulgence relève encore, elle aussi, de la paroisse de Sainte-Anne.

SHS-P2-S7-P00587-2

Luc Lemieux, le premier maire de Saint-Fulgence entre 1873 et 1874

De 1873 au début des années 1930, les activités de la nouvelle municipalité ne sont guère variées. Celle-ci, dont le premier maire est le colon Luc Lemieux, ne peut guère compter que sur des revenus modestes, aussi se consacre-t-elle principalement à l'ouverture et l'entretien des chemins publics dans les limites de son territoire, au maintien de quelques services municipaux mineurs et à l'adoption de règlements visant au maintien de l'hygiène publique dans la municipalité. Soulignons cependant, en 1913, l'annexion du territoire du canton Saint-Germain au territoire de Saint-Fulgence. L'avance du peuplement vers l'est justifie cette mesure jusqu'en 1942, année de la création de la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord[29].

LE GRAND FEU DE 1870

Au début des années 1870, une première étape de l'histoire de Saint-Fulgence s'achève. Certes, le peuplement est loin d'être terminé. Plusieurs terres sont encore en défrichage. On ne peut pas dire que la communauté compte encore beaucoup de « terres faites » c'est-à-dire de sols où on a fini de défricher et où l'agriculture peut se pratiquer de façon régulière. Effectivement, à beaucoup d'endroits, on sème encore à la volée entre les souches. Le territoire colonisé s'étend principalement sur le littoral du Saguenay entre la rivière Valin et le « Remous ». Au cours des années 1860, à peine voit-on naître les premiers établissements dans la « concession des Renards » (rang Saint-Louis)[30].

Quoi qu'il en soit, le front pionnier s'est considérablement déplacé vers l'ouest dans la région. En 1870, le Haut-Saguenay a connu un peuplement soutenu, depuis 1849, on ouvre les premières paroisses du sud du Lac-Saint-Jean. On en est à défricher des terres le long de la rivière Ashuapmushuan dans ce qui va devenir la paroisse de Saint-Félicien. C'est probablement en raison de feux d'abattis dont on a perdu le contrôle à Saint-Félicien qu'a débuté le Grand Feu du 19 mai 1870. Après avoir dévasté le sud du Lac-Saint-Jean, l'élément destructeur poursuit sa course sur les deux rives du Saguenay jusqu'à Grande-Baie au sud et jusqu'à Saint-Fulgence au nord.

Un témoin, Philias Lavoie, se souvient de la tragédie alors qu'il habitait non loin du pont de la rivière Valin :

> [Le feu] sautait partout à une vitesse terrible; il brûlait tout : les maisons, les granges, animaux, clôtures, champs, etc.; ça a tout passé à noir. Arsène Tremblay avait persisté à garder sa maison, mais elle a brûlé malgré lui. Il a pris son horloge, l'a enveloppée dans une couverte et il a pris le pont [de la rivière Valin] pour traverser de notre bord et rejoindre sa famille qui s'est réfugiée dans la maison de Price, la seule qui n'a pas brûlé. Mais arrivé au milieu du pont il n'a pas pu aller plus loin; le pont flambait, entouré par une masse de bois en feu; 1000 cordes de chaque côté de la rivière [...] Évagre Gaudreault, lui n'ayant pas réussi à éteindre, n'a pas trouvé d'autre moyen de se sauver que de se cacher dans sa cave à patates; il est sorti de là le lendemain, il avait la face toute tannée comme du cuir. Tous ceux qui avaient perdu leurs maisons et bâtisses étaient sans logement et sans nourriture[31].

L'incendie qui vient mourir à proximité de l'église, a détruit un peu moins d'une dizaine de maisons, des granges, et plusieurs bâtiments parmi lesquels le pont de la rivière Valin, construit 10 ans plus tôt, le moulin de la rivière aux Outardes et la maison du fondateur Michel Simard. Ce dernier finira ses jours quelques mois plus tard, le 8 août 1870 dans la vieille chapelle qu'il habitait depuis le Feu. Comme pour mettre un terme à cette période pionnière, l'autre fondateur, Roger Bouchard, décède à l'anse à Pelletier au mois de février 1872.

II. SAINT-FULGENCE S'ORGANISE (1870-1930)

UN TERRITOIRE AGRICOLE EN EXPANSION

Au cours de cette période de 60 ans, l'évolution de la population de Saint-Fulgence connaît un essoufflement visible. C'est un phénomène que l'on observe d'ailleurs pour l'ensemble de la population saguenéenne. La colonisation en ce dernier tiers du 19e siècle se fait beaucoup plus du côté du Lac-Saint-Jean. Il n'est pas rare que des familles entières du Saguenay prennent la route des terres de Roberval, d'Alma ou de Saint-Félicien à la recherche de meilleures terres agricoles. À Saint-Fulgence, nombreux sont les fils des pionniers qui s'expatrient à nouveau. C'est le cas notamment pour les descendants de Roger Bouchard et de Prudent Potvin. De 1871 à 1891, la population de Saint-Fulgence conserve tout de même une croissance autour de 20 % par décennie, ce qui est supérieur à la moyenne saguenéenne. Cette croissance diminue de façon dramatique au cours des décennies suivantes en raison de conditions économiques plus difficiles. En 1901, la population de Saint-Fulgence compte 834 individus alors qu'elle ne présente que 13 individus de plus 10 ans plus tard. Une croissance soutenue reprend au cours des deux décennies suivantes en raison de la poursuite du peuplement vers l'est de la municipalité et d'un accroissement naturel très fort. En 1931, Saint-Fulgence compte désormais 1 352 personnes[32].

Au cours de cette période de maturation économique, le territoire de Saint-Fulgence continue de s'étendre. Dans le canton Tremblay, l'occupation des terres dans le rang Saint-Louis se poursuit. Elle atteint le croisement actuel avec le rang Sainte-Marie au cours de la décennie 1890 et en 1930, elle atteint presque la limite nord du canton. Dans le rang Saint-Joseph, l'avance du peuplement se fait lentement, mais avec les mêmes résultats. Au cours des décennies 1910 et 1920, c'est au tour des rangs Sainte-Marie et Sainte-Anne de progresser pour faire la jonction entre les deux premiers rangs. Dans le rang Sainte-Marie, on progresse vers le lac Xavier dans le canton Harvey qui sera atteint dans la décennie 1940.

À l'est du village, le peuplement s'intensifie sur le littoral du canton Harvey au cours de la seconde moitié du 19e

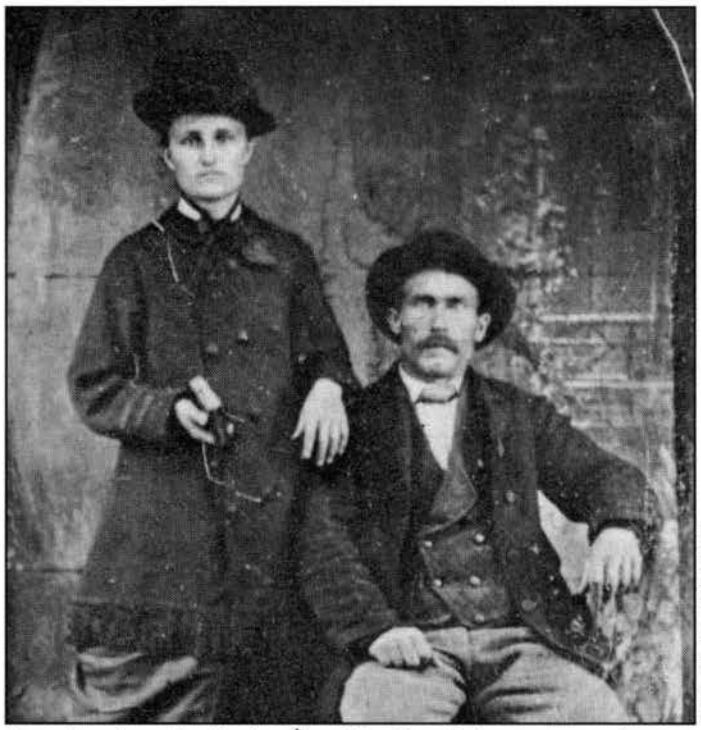

SHS-P2-S7-P13830-1

Les pionniers des Petites Îles, Narcisse Brisson et son épouse Exire Bolduc

siècle. On doit ainsi le peuplement de la pointe aux Pins aux frères Édouard, Jacques, Hyppolite et Joseph Bolduc, originaires de Petite-Rivière-Saint-François, qui s'installent à Saint-Fulgence à la fin des années 1850[33]. Juste à l'est, aux Petites Îles, ce sont les frères Jean et Narcisse Brisson de Chicoutimi qui s'installent à demeure. Ils connaissent déjà les lieux. Narcisse, quelques années auparavant a épousé, en 1882, Exire, la fille de Jacques Bolduc de la pointe aux Pins[34]. Ces secteurs de colonisation sont appelés à demeurer marginaux. Les moyens de communication avec le reste de la municipalité sont déficients et reposent sur l'initiative des colons eux-mêmes. Aux Petites Îles, les frères Brisson se chargeront eux-mêmes d'ouvrir le chemin jusqu'à celui qui est en train de s'ouvrir dans l'arrière-pays (rang Saint-Laurent). Il atteint d'ailleurs les limites du canton Saint-Germain. Ce chemin appelé à devenir la route régionale 172 voit se rattacher, à compter des années 1910 les chemins de l'anse à Pelletier, du lac Laurent, de pointe aux Pins et du rang Saint-François.

Essentiellement, ce peuplement est justifié par une extension de l'agriculture. Le nombre d'établissements a tendance à augmenter tout au long de la période avec des hauts et des bas. La majorité de la population se consacre toujours à la culture du sol et représente, en 1931, encore 70 % de la population[35]. Toutefois, l'agriculture se transforme, si elle demeure en grande partie une agriculture de subsistance, les fermes ont tendance à intégrer un plus grand nombre d'animaux, justifié par l'émergence dans la région, au cours de la décennie 1880, de l'industrie laitière. À Saint-Fulgence, une première fromagerie ouvre ses portes au début du 20e siècle, à l'entrée ouest du village, une seconde verra le jour plus tard dans le rang Saint-Louis. Les cultivateurs peuvent alors vendre leur lait qui constitue un revenu appréciable propre à être réinvesti dans l'amélioration de la ferme. Petit à petit, l'agriculture locale exploite des débouchés sur le marché régional ce qui lui permet, sinon de se libérer de l'autosuffisance, du moins de s'affranchir du système agroforestier. Il faut toutefois attendre les années qui suivent la Seconde Guerre mondiale pour qu'une agriculture véritablement plus productive prenne son essor[36].

Coll. Municipalité de Saint-Fulgence

Famille devant la fromagerie à l'entrée du village

L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

Les années qui suivent le Grand Feu voient se maintenir l'industrie forestière à Saint-Fulgence. À l'anse à Pelletier. La scierie vraisemblablement entre les mains du marchand de Chicoutimi John Guay et opérée par un certain Hubert Dallaire continue ses opérations jusqu'au moment où, en 1880, elle est emportée par les eaux du lac Saint-Germain dont la digue vient de céder. L'activité forestière continue cependant de s'y épanouir puisque la compagnie Price organise, au cours de cette décennie des chantiers forestiers dans le secteur. En 1885, le futur député, Honoré Petit prend la direction, pour un an, d'une manufacture de bois de fuseau que la compagnie Price opère à l'anse à Pelletier[37].

À l'anse aux Foins les activités forestières, jusqu'en 1894, sont essentiellement concentrées dans la baie de la rivière aux Outardes dans la partie basse du village. Nous y retrouvons l'importante scierie reconstruite immédiatement après le Grand Feu. Propriété de Matthew Thomas Wyatt et du Chicoutimien David Blair elle passe, en 1875,

entre les mains d'investisseurs de Québec, Alexander Fraser et John Holliday sous la raison sociale de A. Fraser & Co. L'établissement, qui se spécialise dans le sciage du madrier, de la planche et la confection de bardeaux, est géré et dirigé par William Anderson. L'homme de confiance de la compagnie, qui marque par son dynamisme et son esprit communautaire la communauté de Saint-Fulgence[38]. C'est lui qui contribue à améliorer considérablement les installations en y faisant construire notamment de longs quais en bordure est de l'anse aux Foins. On y charge, chaque été, des barges et des goélettes avec le bois scié vers le quai du « Remous » pour y être embarqué sur des navires à plus fort tonnage[39].

L'entreprise est une des rares sources de revenus dans le village. Les salaires qu'on y gagne sont modestes et ne dépassent guère 80 cents par jour. Qui plus est, ceux-ci, à l'instar des ouvriers travaillant dans les scieries de la compagnie Price, sont payés, jusque dans les années 1880, avec des bons échangeables dans le magasin de la compagnie. On prélève même la capitation destinée à l'Église sur le salaire des ouvriers[40]. Le chroniqueur chicoutimien Jean-Baptiste Petit nous livre, le 5 septembre 1887, ses impressions sur l'établissement industriel de la rivière aux Outardes :

> [le village de] Saint-Fulgence n'avance pas bien rapidement, mais le petit faubourg qui entoure le petit moulin [à] scie est en assez bonne condition. Les maisons sont assez proprettes et on aperçoit pas mal de [confort] dans la maison. Aussi depuis quelques années, les gages des hommes sont payés en argent et ont un peu augmenté.
>
> Le moulin et le quai [ont grossi]. Les quais surtout, vont déjà loin au large et sont couverts de piles de madriers[41].

Malgré les activités incessantes du moulin qui fonctionne jour et nuit, les affaires sont difficiles. Depuis le milieu des années 1870, le commerce du bois est en déclin dans l'ensemble du Canada comme au Saguenay. Fortement endettée, la compagnie doit céder ses installations à la compagnie Price qui ne maintient pas les activités à Saint-Fulgence puisqu'elle aussi éprouve des difficultés importantes au cours de cette décennie. À peine rouvre-t-on la scierie en 1900 pour débiter les réserves de la scierie de l'anse Saint-Étienne qui vient de brûler au mois de mai[42].

Au cours du premier tiers du 20e siècle, le village de Saint-Fulgence ne peut que déplorer la fin des opérations de la scierie. Les activités forestières ne prennent pas fin pour autant. Les chantiers continuent de représenter une alternative intéressante pour plusieurs. De plus, en 1902, le marchand général, Philippe Bergeron, ouvre un nouveau moulin à scie au lac Laurent. Cinquante personnes y trouvent du travail. Le bois est alors expédié à partir de quais aménagés entre les Petites Îles et l'anse à Pelletier.

Dans le secteur des Petites Îles nous devons également souligner les activités d'une petite scierie, celle des frères Xavier et Donat Gagnon et de Georges Simard, qui passe, en 1917, entre les mains de Henri Jalbert qui acquiert, l'année suivante la scierie de Bergeron au lac Laurent. La famille Jalbert, qui exploite aussi des installations à Chicoutimi peut compter sur des concessions forestières qu'elle a acquises dans le canton Harvey.

La période de prospérité qui marque l'industrie régionale au cours des trois premières décennies du 20e siècle marque aussi le village de Saint-Fulgence. En 1925, une nouvelle scierie voit le jour sur la rivière aux Outardes. Il s'agit d'un moulin opéré par Auguste Tremblay « Protais ». De taille modeste, elle passe dix ans plus tard, pourtant en pleine crise économique, entre les mains de ses deux fils Nil et Philippe. Ces derniers maintiennent les activités et qui plus est, achètent la propriété de l'ancien moulin qui appartient à la compagnie Price. Ils y construiront une nouvelle scierie dont les activités se poursuivront jusqu'en 1963[43]. Le bâtiment de ce moulin sert aujourd'hui de salle au Cercle des Chevaliers de Colomb de Saint-Fulgence.

DÉVELOPPEMENT DES VOIES DE COMMUNICATION

Depuis les origines de la colonie, un des principaux défis qui se présente à la population c'est de faire face à l'isolement des autres communautés saguenéennes et du reste du Québec en général. Le voyage qui amène les colons au nord du Saguenay est long et parsemé d'embûches. Plusieurs traversent à pied, avec quelques animaux transportant armes et bagages à travers la forêt et les montagnes qui séparent Baie-Saint-Paul ou La Malbaie du Saguenay[44]. La majorité arrive en goélette, le moyen de transport par excellence des temps pionniers au Saguenay. Cette embarcation demeure, tout au long du 19e siècle la plus sûre et la plus fiable façon de se déplacer vers La Baie ou Chicoutimi ou pour transporter de la marchandise. Naturellement, le cabotage sur le Saguenay représente une activité économique appréciable pour la population fulgencienne qui compte, en 1911, encore cinq navigateurs[45].

Au tournant du 20e siècle, les activités maritimes vont s'intensifier dans le secteur du quai du « Remous » avec

le transport et le transbordement des ballots de pulpe des usines de Chicoutimi sur des navires océaniques qui viennent y mouiller. Ce sont une trentaine de bateaux qui viennent charger chaque été à Saint-Fulgence. En mai 1906, on transporte au « Remous » à partir du Bassin de Chicoutimi pas moins de 200 000 ballots de pulpe soit 25 000 tonnes de pâte à papier qui seront embarqués sur plus de 25 navires à fort tonnage en direction principalement de Liverpool en Angleterre, or cette pâte entre dans la fabrication du papier des principaux journaux britanniques[46]. Ces activités fournissent évidemment de l'emploi à plusieurs dizaines d'individus. Le transbordement de la pulpe se poursuit tout au long de la première décennie du 20e siècle pour s'estomper et disparaître au début des années 1910. La pulperie de Chicoutimi fait alors construire une voie ferrée entre ses usines et Bagotville, où la pâte sera désormais embarquée. Bien que de courte durée, ces activités ont contribué à l'aménagement d'un véritable quai construit entre 1903 et 1908. Il vient s'ajouter à des installations sommaires construites à la fin du 19e siècle. Le quai continue, au cours de la première moitié du 20e siècle d'être utilisé pour le transport du bois, des marchandises et des passagers. À compter de 1910, une liaison entre Saint-Fulgence et Chicoutimi est inaugurée et se maintiendra vraisemblablement jusque dans les années 1920 [47].

La construction de voies terrestres est, quant à elle, fort limitée. Le premier chemin qui dessert le nord du Saguenay n'est ouvert qu'à la fin des années 1840. Et relie, tant bien que mal le village de l'anse aux Foins à Sainte-Anne. Il sera longtemps le seul véritable chemin pour communiquer avec l'extérieur. On passe alors de Sainte-Anne à Chicoutimi par la traverse ou l'on emprunte, au cours des années 1890, une seconde traverse qui relie la propriété de Théodule Simard, au pied du cap Saint-François à Rivière-du-Moulin. Bien qu'elle se situe sur le territoire de Sainte-Anne, cette traverse porte alors le nom de traverse de Saint-Fulgence[48].

De la fin du 19e siècle aux années 1930, l'ouverture des chemins dans la municipalité va suivre le développement de la colonisation. Ainsi seront construits des chemins d'accès vers l'arrière-pays, dans les rangs Saint-Louis, Saint-Joseph, Sainte-Marie et Sainte-Anne au cours du premier tiers du 20e siècle. C'est aussi à cette époque que l'on procède à la construction du rang Saint-Laurent qui circule vers l'est dans le canton Harvey vers le canton Saint-Germain. Au cours des années 1920, l'automobile cesse d'être une curiosité pour s'imposer, de plus en plus, dans le paysage régional. À Saint-Fulgence, la priorité est accordée au tracé de la future route régionale qui va relier les localités de la rive nord du Saguenay jusqu'à Tadoussac. Le premier tronçon de ce chemin stratégique sera complété dans les années 1930, entre Saint-Fulgence et Sainte-Rose-du-Nord, mais ne sera terminé qu'en 1966.

Coll. Municipalité de Saint-Fulgence

La goélette des frères Damase et Delphis Simard

UNE VIE COMMUNAUTAIRE QUI SE MODERNISE

Entre 1870 et 1930, la population peut compter sur la présence d'institutions et de services locaux structurants pour affermir l'encadrement social de la communauté. Plusieurs personnalités locales impliquées souvent autant dans l'économie que dans la vie sociale contribuent à la bonne marche et au développement des infrastructures. De ce point de vue là, il convient de souligner l'apport exceptionnel de Prudent Potvin, qui occupe jusqu'à sa mort à la fin du 19e siècle, toutes les fonctions et rôles publics au village. Cependant, ici comme ailleurs, le personnage qui domine la communauté ne peut être que le curé de la paroisse. En plus d'être l'initiateur de plusieurs développements, il encadre solidement la vie privée de ses ouailles s'assurant d'orienter les décisions en matière sociale, d'éducation et souvent de politique. Comme ailleurs, les curés de Saint-Fulgence, principalement dans les dernières décennies du 19e siècle, ne craignent pas de faire valoir leurs opinions et de cabaler pour un candidat[49].

L'entretien des installations religieuses et le salaire des curés qui se succèdent tout au long de ces décennies, sont assurés par la participation communautaire au financement de la paroisse par le biais de la capitation, administrée par un conseil local des marguilliers dont l'importance locale rivalise et s'entrecroise avec le pouvoir civil du conseil municipal.

Il en est de même pour le conseil des commissaires qui gère le domaine scolaire. Là aussi l'influence cléricale se fait sentir tant sur le plan national (Conseil de l'Instruction publique du Québec) que local (commission scolaire du canton Harvey). La croissance de la population qui se maintient tout au long de la période par un accroissement naturel significatif justifie la construction et l'entretien de nombreuses écoles. Saint-Fulgence en compte cinq vers 1900 et huit au milieu des années 1940[50]. Si le nombre des enfants d'âge scolaire augmente, il n'en est pas de même pour l'importance qu'on accorde à l'éducation. Le curé de la paroisse comme les inspecteurs d'école déplorent le peu d'assiduité des enfants en classe. D'autre part, les écoles sont déficientes sur le plan matériel. Jusqu'à la fin de la période, le paysage scolaire est encore marqué par la jeune institutrice qui se dévoue pour des salaires de misère. La formation de celles-ci continue d'être sommaire même si la situation s'améliore en raison de l'ouverture, en 1907, à Chicoutimi, d'une véritable école normale où les sœurs du Bon-Pasteur assurent la formation des futures maîtresses d'école.

Jusqu'en 1910, on ne retrouve à Saint-Fulgence que des classes qui offrent les quatre premières années du cours primaire. On l'appelle alors le cours élémentaire. Cependant, cette année-là, on ajoute, dans l'école du village, une classe pour les quatre années suivantes qui constitue le cours modèle. Un instituteur, Raoul Robillard est engagé pour dispenser ce cours aux garçons pour un salaire trois fois supérieur à celui d'une institutrice[51]. Enfin, soulignons la construction, en 1915, d'une nouvelle école pour le village, plus spacieuse et solidement construite en briques. L'école placée sous les auspices du Sacré-Cœur occupe alors le site de l'école actuelle[52].

La vie de la communauté s'améliore aussi par l'amélioration de l'espace public et par l'évolution de la technologie. Si les demeures et les bâtiments sont mieux construits et plus confortables au sortir de la période pionnière, en raison de conditions économiques plus favorables, c'est en partie dû à la présence de sociétés commerciales comme la scierie de l'anse aux Foins qui contribue aussi à l'amélioration des infrastructures du village. C'est ainsi que les trottoirs qui longent la rue principale du village, du moulin à l'église, sont construits grâce à l'initiative du gérant de la scierie, William Anderson[53]. Que ce soit par le biais de la municipalité, dont la capacité d'intervention est cependant réduite en raison de ses faibles revenus ou par l'entremise d'initiatives privées, Saint-Fulgence se modernise, au cours du 20e siècle. On assiste alors à l'installation d'un réseau d'aqueduc, à l'ouverture d'un bureau télégraphique en 1903, à la mise en place d'un réseau téléphonique entre 1893 et 1908 et aux débuts de l'électrification, lorsqu'on branche, en 1924, le village sur le réseau électrique de la Compagnie électrique du Nord et de sa centrale sur la rivière Caribou. La société de Sainte-Anne fournit l'électricité, au coût de 10 cents du kilowatt-heure, aux résidents de Saint-Fulgence[54].

CONCLUSION

Bien que la localité de Saint-Fulgence soit demeurée modeste tout au long de cette période initiale de développement, comme au cours de la période des années 1930 à aujourd'hui d'ailleurs, cela n'empêche pas son histoire d'être représentative de l'évolution d'une communauté saguenéenne qui s'est construite grâce aux efforts d'une population, principalement charlevoisienne, désireuse de bâtir quelque chose de neuf sur un territoire où tout est possible. Livrés à eux-mêmes, mais en même temps dépendants des localités environnantes, les pionniers de Saint-Fulgence ont su se doter, au fil des ans, des infrastructures nécessaires à l'évolution d'une communauté indépendante principalement à partir de 1870. Soumise aux aléas de l'économie régionale et nationale, la population a su s'adapter pour se doter d'une certaine stabilité à l'aube des années 1930. La crise économique qui se profile à l'horizon est cependant porteuse de la modernité qui entrera de plein fouet à Saint-Fulgence, comme ailleurs, à compter de 1945, pour lui donner son visage actuel.

NDLR Dans un souci d'uniformité, nous avons adopté la syntaxe toponymique des noms et lieux du Québec recommandée par la Commission de toponymie.

Ex. : anse à Pelletier, anse aux Foins, pointe aux Pins, etc.

NOTES

1. Jocelyn CARON, *Paysages du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Alma, Conseil du Loisir scientifique, 2005, 48-50.
2. COMMISSION DE TOPONYMIE DU QUÉBEC. « Les Monts Valin », [en ligne] http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/fiche.aspx?no_seq=273884. (page consultée le 5 mai 2014).
3. Russel Bouchard, *Quatre années dans la vie du poste de traite de Chicoutimi (1800-1804)*, Chicoutimi, l'auteur, 2000, 294 p.
4. "Rapport de Joseph Bouchette", *Rapport des commissaires pour*

explorer le Saguenay, Québec, Neilson & Cowan, 1829, p. 164.

5. *Ibid.*, pp. 179-180.

6. Entrevue de Victor Tremblay avec Georges Simard, 17 mars 1937, mémoire nº 178, Archives de la Société historique du Saguenay, BAnQC; Rapport de l'arpentage du canton Harvey par Louis Legendre, 1843, Archives de la Société historique du Saguenay, Doc. 126 A et B, BAnQC.

7. « Rapport de l'arpenteur Jean-Pierre Proulx », *Rapport des commissaires..., Op. cit.* p. 180.

8. Éric TREMBLAY. *Histoire maritime de Saint-Fulgence: proposition d'un circuit patrimonial et historique*, Document non publié, 2012, p. 46.

9. *Ibid*, p. 47.

10. *Ibid.*, page 47.

11. Louis Legendre, *Op. cit.*, 1843.

12. Éric Tremblay, *Op. cit.*, p. 47.

13. Nombre d'informations, souvent contradictoires, se retrouvent dans les archives de la Société historique du Saguenay concernant Michel Simard. Parmi celles-ci plusieurs proviennent du témoignage de sa petite-fille, Mathilde Lachance interrogée par les abbés Victor Tremblay et Lorenzo Angers en 1935. Voir Lorenzo ANGERS et Victor TREMBLAY. « Mémoires d'une ancienne, madame Mathilde Lachance », *Saguenayensia*, vol. 10, nº 3, mai-juin 1968, pp. 75-79.

14. Mémoires de Mathilde Lachance, *Op. cit.*, p. 76-77; Mémoire de M. Hector Tremblay, nº 52, propos recueillis par Hermel Tremblay, été 1934, Coll. SHS, BAnQC; Mémoires de Éliphe Bolduc, nº 77 et 213, propos recueillis par Lorenzo Angers, octobre 1934, Coll. SHS, BAnQC; Mémoires de M. Georges Simard, *Op. cit.*

15. Louis Legendre, *Op. cit.* 1843.

16. *Ibid.*

17. Mémoires de M. Hector Tremblay, *Op. cit.*; Mémoires de M. Thimothée Harvey, nº 69, propos recueillis par Victor Tremblay, novembre 1934, Coll. SHS, BAnQC; Hermel TREMBLAY et Victor TREMBLAY, « Mémoires d'un vieillard Charles Tremblay « Protais », *Saguenayensia*, vol. 3, nº 5, septembre-octobre 1961, pp. 114-116.

18. À ce sujet, consulter Camil GIRARD, *Le Saguenay–Lac-Saint-Jean en 1850. Rapport spécial de Jacques Crémazie*, Jonquière, Éditions Sagamie/Québec, 1988, 65 pages.

19. Marc Saint-Hilaire. « Origines et destins des familles pionnières d'une paroisse saguenayenne au XIXe siècle », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 32, nº 85, 1988, p. 5-26.

20. *Ibid.* pp. 30-32.

21. *Ibid.* p. 31-32, Éric Tremblay, *Op. cit.*, pp. 29-32.

22. Carte du canton Tremblay au milieu du XIXe siècle, Coll. SHS, cartable 14-A, BAnQC ; René GAUTHIER et Victor TREMBLAY. « Mémoires d'un ancien, Philias Lavoie », *Saguenayensia*, vol. 5, nº 5-6, septembre-décembre 1963, p. 126.

23. Éric Tremblay, *Op. cit.*, pp. 22-26.

24. Marc Saint-Hilaire, *De l'Anse-aux-Foins à Saint-Fulgence, Op. cit.* p. 55.

25. Acte de vente par The Price Brothers Company Limited à Philias Lavoie, Maximin Lavoie et Alexandre Lavoie, 1er mars 1906, Greffe du notaire Louis-Philippe Sirois, nº 10 740. BAnQQ.

26. Abbé Georges-Hilaire Gagnon. Notes historiques sur Saint-Fulgence, cahier C, Coll. SHS, doss. 351, BAnQC; Marc Saint-Hilaire, *De l'Anse-aux-Foins à Saint-Fulgence.*

27. À ce sujet, consulter, Jacques OUELLET. « le développement du système scolaire au Saguenay--Lac-Saint-Jean depuis 150 ans », *Saguenayensia*, vol. 30, nº 1, janvier-mars 1988, pp. 6-36.

28. « Mémoires d'un vieillard, Charles Tremblay "Protais" », *Op. cit*, p. 114.

29. Georges-Hilaire Gagnon, *Op. cit.;* Marc Saint-Hilaire, *Op. cit. pp.* 35-37.

30. On l'appelle ainsi parce que la première famille à s'y installer est celle de Joseph Tremblay dit « Renard » originaire de Baie-Saint-Paul « Mémoires de Charles Tremblay « Protais », *Op. cit.*

31. « Mémoires d'un ancien, Philias Lavoie », *Op. cit.*, p. 128.

32. Marc-Saint-Hilaire, *Op. cit., p. 56.*

33. *Ibid.*, p. 186-187; « Mémoires d'Éliphe Bolduc, nos 77 et 213, *Op. cit.*

34. Jeannette BRISSON et Victor TREMBLAY. « Mémoires d'un ancien, Narcisse Brisson », *Saguenayensia*, vol. 6, nº 3, mai-juin 1964, p. 56-58.

35. Marc Saint-Hilaire, *Op. cit.*, p. 88.

36. *Ibid.* p. 58-60, 88-90.

37. Russel BOUCHARD. *Op. cit.*, pp. 218-223.

38. *Ibid.* p. 60-62; Éric Tremblay, *Op. cit.* p. 29-32.

39. Georges-Hilaire Gagnon, *Op. cit.;* Mémoires de M. Thimothée Harvey, nº 69, propos recueillis par Victor Tremblay, novembre 1934, Coll. SHS.

40. « L'incendie de Saint-Étienne », *Progrès du Saguenay*, 14 juin 1900, p. 1.

41. Russel BOUCHARD. *La vie quotidienne à Chicoutimi au temps des fondateurs, extraits des mémoires de la famille Petit - tome 2 - 1883-1887*, Chicoutimi-Nord, l'auteur, 1996, p. 428.

42. « L'incendie de Saint-Étienne », *Progrès du Saguenay*, 14 juin 1900, p. 1.

43. Eric Tremblay. *Op. cit.*, p. 32.; Marc Saint-Hilaire, *Op. cit*, 60-62, 91-92.

44. « Mémoires d'Éliphe Bolduc », *Op. cit.*

45. Recensement du Canada, 1911, [en ligne] http://www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/1911/pages/propos-recensement.aspx (page consultée le 7 mai 2014)

46. Jérôme GAGNON. « C'était en 1906 », *Saguenayensia*, vol. 48, nº 1, janvier-mars 2006, p. 9.

47. Éric Tremblay, *Op. cit., pp.* 35-39.

48. Établissement d'une traverse entre Rivière-du-Moulin et Sainte-Anne, 5 juin 1893, Règlement de la municipalité de Chicoutimi paroisse. Coll. SHS, BAnQC.

49. Azarias TREMBLAY. « Mémoires d'un vieillard, Ignace Lajoie », *Saguenayensia*, vol. 1, nº 6, novembre-décembre 1959, pp. 132-133 : Russel BOUCHARD. *La vie quotidienne au temps des fondateurs, extraits des mémoires de la famille Petit 1888-1891*, Chicoutimi-Nord, l'auteur, 2000, 590 p.

50. Marc Saint-Hilaire., *Op. cit.*, p. 67 et 96.

51. Georges-Hilaire Gagnon, *Op. cit.*

52. Marc Saint-Hilaire, *Op. cit., p.* 96.

53. Georges-Hilaire Gagnon, *Op. cit.*

54. Russel BOUCHARD. *Histoire de Chicoutimi-Nord, vol. 1 Le Canton Tremblay et le village de Sainte-Anne 1848-1954*, Chicoutimi-Nord, l'auteur, 1985, p 220.

HISTOIRE MARITIME DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FULGENCE[1]

Par Éric Tremblay, historien

Éric Tremblay est natif du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Historien de formation, il a à son actif de nombreuses conférences, articles et publications historiques. À l'emploi de la Société historique du Saguenay pendant plusieurs années, il collabore maintenant avec les musées, les municipalités et divers organismes de la région.

La fondation de la municipalité de Saint-Fulgence remonte aux premières années de la colonisation du Saguenay. Dénommé l'anse aux Foins à l'époque de la traite des fourrures, le secteur des battures fournit alors le foin sauvage nécessaire aux animaux du poste de Chicoutimi. La pointe de l'anse au Foin, colonisée d'abord par Michel Simard en 1839, est le lieu de naissance de la municipalité d'aujourd'hui. Tandis que le secteur de l'anse à Pelletier est occupé, dès 1838, par Roger Bouchard et réservé à l'exploitation forestière.

D'abord agricole, la communauté se tourne rapidement vers l'exploitation de sa forêt. Cette ressource, qui est au cœur du développement économique régional, favorise la population de Saint-Fulgence, qui doit alors transporter le bois coupé dans les moulins et les scieries vers la rivière Saguenay. Habituellement par goélette, le chargement se fait tout d'abord de la grève, ensuite, avec le temps, par la mise en place de structures d'embarquement comme des quais.

Il faut attendre la fin du 19e siècle et la création de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, pour assister à l'apogée maritime de Saint-Fulgence, qui, à l'époque, expédie les ballots de pulpe à partir du « Remous ». Cet âge d'or se termine vers 1910, quand la compagnie procède à la construction d'un chemin de fer qui relie Chicoutimi à La Baie. Ce déclin se perpétue jusque dans les années 1950, avec l'abandon définitif à la fin de cette décennie du vieux quai de Saint-Fulgence. Reconstruit dans les années 1980, un nouveau débarcadère refait surface pendant quelques années.

Malgré l'importance primordiale qu'elle occupe dans l'histoire de la municipalité, voire même de la région, le passé maritime de Saint-Fulgence a été très peu étudié. C'est pour combler cette lacune que nous effectuons depuis quelques années déjà des recherches sur le sujet. En 1959, l'historien Victor Tremblay répondait dans la revue Saguenayensia à la question d'un lecteur : A-t-on déjà construit des bateaux dans la région? : « Certainement, et plusieurs. On en a construit en divers endroits, spécialement Tadoussac, Bagotville, Chicoutimi et Sainte-Anne [...] »[2].

Déjà, l'activité maritime de Saint-Fulgence, si importante pendant des décennies, est reléguée aux oubliettes. Pour le village — comme pour tout le Bas-Saguenay — l'eau devient l'une des caractéristiques essentielles dans la compréhension de son histoire. Malheureusement, l'absence d'un patrimoine maritime dans la municipalité en a fait oublier l'importance au cours du temps. Comme le souligne Marc St-Hilaire : « Il est toutefois impossible de mesurer l'importance de cette activité avant la fin du 19e siècle[3]. »

C'est pour combler cette lacune historique que nous vous proposons ce survol de l'histoire maritime de Saint-Fulgence. Au fil de l'eau, le territoire riverain de Saint-Fulgence parcourt les limites sud de la municipalité, celles longeant en grande partie la rivière Saguenay, entre les rivières Valin et Pelletier. Ce milieu naturel qui évolue avec le temps, marque profondément l'histoire socioéconomique de la municipalité.

GÉOMORPHOLOGIE DU TERRITOIRE RIVERAIN

Le village de Saint-Fulgence fait face à l'étroit delta de la rivière Saguenay, délimitant ainsi la tête du fjord, à environ 100 kilomètres de l'embouchure sur l'estuaire maritime du Saint-Laurent. La topographie du littoral se caractérise par une succession de terrasses marines, qui témoignent des différents épisodes de la régression du golfe Laflamme depuis la retraite du glacier il y a environ

10 000 ans. Le village se situe sur la première et la deuxième terrasse marine.

À son niveau maximal, les eaux de marée s'étendent sur un plancher de glissement de terrain composé principalement d'argile. Cette plaine est composée de battures, celle de la rivière à La Loutre, de la pointe aux Outardes, de l'anse aux Foins et du Remous. Ces vasières sont adossées et protégées par une flèche littorale perpendiculaire au rivage, longue de 650 mètres.

On distingue trois étages selon la fréquence d'immersion des battures. L'étage inférieur ne se découvre que lors des marées d'équinoxe (printemps et automne). L'étage moyen se découvre et s'immerge deux fois par jour et montre des vasières en grande partie végétalisées. L'étage supérieur ne s'immerge que lors des grandes marées d'équinoxe, laissant ainsi dégagée le reste du temps une vaste prairie saumâtre, principalement vers l'embouchure de la rivière aux Foins.

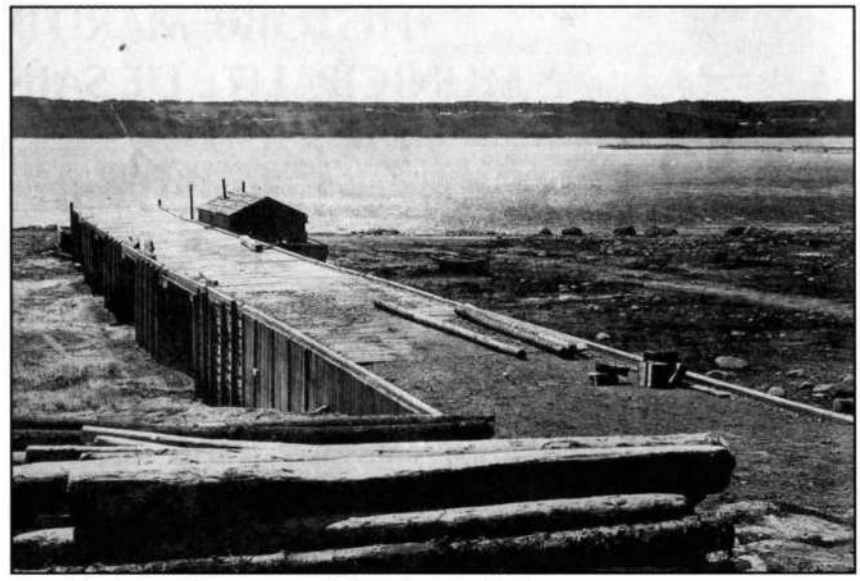

SHS-P2-S7-P2-P10 512-1

Quai de Saint-Fulgence au début du 20e siècle

LE SECTEUR À L'ÉPOQUE DE LA TRAITE DES FOURRURES

La prairie de la rivière aux Foins servait autrefois de pâturage aux animaux de ferme du poste de traite de Chicoutimi. En ces temps éloignés, le foin naturel des battures de Saint-Fulgence est aussi ramassé l'automne par les employés du poste pour nourrir les animaux qui hivernent au Saguenay. La vie quotidienne dans le poste de Chicoutimi se déroule selon les saisons.

Les pionniers de la colonisation du Saguenay tels Alexis Tremblay Picoté, Peter McLeod jr, Thomas et Michel Simard, connaissent très bien le pays du Saguenay; plus particulièrement les frères Simard et McLeod qui ont été des employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson dans les Postes du Roi. Comme le raconte la petite-fille de Michel Simard, son grand-père connaissait le lieu de l'anse aux Foins bien avant de s'y établir. Selon Mathilde Lachance : « Dans ses voyages au poste de Chicoutimi, il avait remarqué les belles prairies naturelles de l'Anse au Foin. Ces prairies étaient alors beaucoup plus étendues que maintenant; elles ont presque toutes été emportées par la mer[4]. »

Plusieurs noms de lieux relatifs au territoire de Saint-Fulgence datent de l'époque de la Nouvelle-France. Si nous consultons la carte de Bellin qui date de 1744[5], nous y trouvons les rivières à Valin et aux Outardes, ainsi que la Longue pointe. Nous y retrouvons également des toponymes qui n'existent plus aujourd'hui comme l'ance à la Cache[6] et l'ance du Bregis[7]. Il est curieux de ne pas retrouver l'anse à Pelletier sur cette carte; l'endroit correspondant plutôt au lieu nommé le Refuge sur la carte.

UNE HISTOIRE AU GRÉ DES MARÉES

La colonisation de l'anse aux Foins et de l'anse à Pelletier est indissociable de l'ouverture du Saguenay à la colonisation qui a lieu à partir de 1838. Les deux pionniers, Michel Simard (La Malbaie) et Roger Bouchard (Baie-Saint-Paul), sont de proches collaborateurs[8] de la Société des Vingt-et-Un[9]. Comme ces derniers, ils viennent dans le Bas-Saguenay pour y faire la coupe du bois, l'agriculture étant interdite à ce moment. Partis de Charlevoix, Roger Bouchard construit une scierie à l'anse à Pelletier, tandis que Michel Simard s'installe comme cultivateur à l'anse aux Foins. Les deux hommes partagent ainsi le titre de fondateur de Saint-Fulgence.

Le 1er octobre 1842, les pionniers du Saguenay ont finalement les mains moins liées quand expire le bail d'exclusivité des Postes du Roi; ils peuvent dorénavant cultiver officiellement. Accordé en 1821 par le gouvernement à la Compagnie de la Baie d'Hudson, il interdit la colonisation de ce vaste territoire, tout en donnant le monopole à cette dernière de la traite des fourrures, de la pêche et de l'exploitation en général des ressources des Postes du Roi.

En 1839, quand Michel Simard s'installe comme cultivateur à l'anse aux Foins, il choisit à ce moment la riche plaine située à l'embouchure de la rivière aux Foins, que plusieurs nomment bientôt la rivière des Simard. Cette

occupation de la pointe de l'anse aux Foins ne plaît pas à la compagnie de la Baie d'Hudson, locataire exclusive des Postes du Roi. Elle décide donc d'avertir sérieusement Michel Simard, tout en l'incitant fortement à s'établir ailleurs. Selon la tradition, il y a eu plusieurs épisodes entre la compagnie et le pionnier. La tradition orale conserve également différentes versions de l'incident.[10]

En 1843, l'arpenteur Louis Legendre est chargé par le gouvernement du Bas-Canada d'arpenter les cantons Harvey et Tremblay. À ce sujet, nous pouvons lire dans le livre de Marc St-Hilaire : « La colonie comptait alors [1843] environ cent vingt personnes installées, pour la plupart, sur le site du village actuel et à l'anse à Pelletier.[11] » C'est également au moment des premières missions, vers 1843, que l'appellation Saint-Fulgence apparaît.

Le développement de l'anse aux Foins se fait plus rapidement que celui de l'anse à Pelletier. Probablement que le relief moins accidenté le long des battures accélère l'établissement d'un plus grand nombre de colons, surtout qu'à cette époque le travail de la terre constitue le principal moyen de survivance. Ce développement de l'agriculture permet la construction d'un moulin à farine rapidement. Toutefois, comme le remarque Marc St-Hilaire : « Le caractère individuel, spontané ou inorganisé du peuplement agricole et forestier de Saint-Fulgence fut observable dans la plupart des localités de la région, du Bas-Saguenay au nord du Lac-Saint-Jean de 1838 à 1940. Dans plusieurs endroits[12], cependant, le peuplement fut appuyé par des cadres organisés traduisant les projets de l'élite ou de l'État[13]. »

L'ANSE À PELLETIER, UN SECOND SITE DE FONDATION

Le toponyme d'anse à Pelletier est ancien et fait probablement référence au trappeur et commerçant de fourrures Nicolas Pelletier. Ce Blanc vivant à l'indienne, surnommé dans les documents d'époque le bonhomme Pelletier, commerce la fourrure pendant longtemps dans les hautes terres du Lac-Saint-Jean. À la fin de sa vie, il réside dans les environs du poste de traite de Chicoutimi et son territoire de chasse est situé dans les environs des plaines de l'anse aux Foins.[14]

En 1838[15], Roger Bouchard s'installe comme commerçant de bois à l'anse à Pelletier. L'année suivante, l'abbé Decoigne fait la mission dans le secteur. Comme le rapporte Neil J. Bouchard : « Au mois de juin de l'année 1839, selon un rapport fait par Monsieur Benjamin Bernard Decoigne, curé de Baie-Saint-Paul qui avait visité les environs de l'anse à Pelletier, il n'y avait que 51 personnes qui habitaient l'endroit. Il a pu dénombrer 4 foyers avec 11 enfants [...] »[16].

L'arpenteur Louis Legendre écrit, en 1843, à propos des installations de l'anse à Pelletier : « Ce poste est charmant. Il a un excellent moulin à scier, un magasin et d'autres dépendances qui ont été bâtis originairement par le père de Sylvestre Bouchard (Roger Bouchard). Le moulin à scier à cette place appartient à M. William Price, Ecuyer, m'a-t-on dit, par acquisition qu'il en a faite peu avant mon départ[17]. »

Selon Thérence Potvin, le moulin à scie de l'anse à Pelletier a été vendu à John Guay.[18] Toutefois, nous le retrouvons encore dans la liste des propriétés de Price en 1921[19]. Avant de vendre, il faut toutefois mettre un terme à l'association entre François Maltais et Nil Bouchard[20]. Dans ses mémoires, le fils de Prudent Potvin nous présente le patrimoine de Roger Bouchard : « Le père Roger ne savait pas lire, mais c'était un homme bien intelligent. Il faisait ses chantiers au-dessus de l'Anse-à-Peltier, mais je ne sais pas comment il s'arrangeait avec le gouvernement. Il avait une belle ferme à l'Anse-à-Peltier, un moulin à scie, un magasin, une goélette[21].

À l'anse à Pelletier, la terre arable est rare et les colons lui ont préféré l'anse aux Foins, avec le résultat qu'elle ne put se développer. Comme le mentionne Arthur Buies : « L'Anse à Peltier, dans laquelle se jette une rivière du même nom, vis-à-vis le cap à l'Ouest, offre un bon port aux navires océaniques[22]. »

LA PRÉSENCE DE LA COMPAGNIE PRICE À L'EMBOUCHURE DE LA RIVIÈRE VALIN

L'origine du toponyme Valin est difficile à connaître. L'historien Victor Tremblay mentionne l'existence de deux frères Valin, François et Charles, qui pourraient peut-être avoir un lien avec le nom de la rivière. Il souligne également : « Le nom de rivière à Valin apparaît sur la carte de la Rivière Pitchitaouitchez, de 1731, par le père Pierre Laure. On le retrouve par la suite sur celle de la rivière Saguenay de Bellin, 1744, et sur une carte anonyme de cette rivière, très détaillée[23]. »

L'embouchure de la rivière Valin est décrite élogieusement par l'arpenteur Louis Legendre en 1843. À ce sujet, il écrit : « J'ai mesuré la dite rivière Valin à son embouchure... Je suis donc convaincu qu'en effet cette rivière avait un bon hâvre[sic] même à mer basse. Le terrain qui entoure cette belle place est d'un sol très riche; les superbes places pour y bâtir des moulins de toutes espèces depuis vers

ma base [son campement] en remontant un rang plus haut, sont d'une très grande importance pour le gouvernement et pour les nouveaux colons qui s'établiront au-dessus de ses réserves sur les terres de la dite rivière [...].[24] »

Quelques années plus tard, probablement vers 1846, la compagnie Price construit une ferme dans le secteur de la rivière Valin[25]. À cette époque, les activités forestières de la maison Price sont très importantes au Saguenay et les chantiers donnent de l'emploi à des milliers d'hommes. Outre l'agriculture, la chasse, la pêche, ainsi que l'exploitation forestière occupent une place importante dans l'économie de Saint-Fulgence.

Après le grand feu de 1870, la ferme est vendue l'année suivante à Timothée Harvey et à son gendre Adolphe Boudreault. Achetée pour la somme de 12 000 $, la ferme Valin comprend 55 lots qui représentent 5 200 acres au total. Timothée Harvey et ses fils se partagent la demi-est et Adolphe Boudreault obtient la demie-ouest. Le paiement final de la demi-est sera réglé en 1888, tandis que le règlement de l'autre part rencontrera des difficultés.[26]

Le secteur qui garda longtemps le nom de « La ferme » avait également été le site d'un moulin à scies[27]. Nous en retrouvons la trace sur un plan datant du XIX[e] siècle et un acte notarié de 1871.[28] Un moulin à scies et un moulin à farine sont également construits près de la rivière à La Loutre. Ils sont vendus en 1878 à David Edward Price[29].

Le travail dans les chantiers forestiers ou dans les scieries constitue à cette époque le principal moyen de gagner de l'argent. Aux travaux de coupe l'hiver, suivaient les activités de sciage l'été. Comme le mentionne Marc St-Hilaire : « Outre celle de l'Anse-à-Pelletier, une autre scierie, construite sur la rivière aux Outardes, fournissait le gros de l'emploi[30]. » Elle est opérée par différents propriétaires et est finalement rachetée par la compagnie Price en 1895, qui met fin à ses activités.

UNE INDUSTRIE FORESTIÈRE PROSPÈRE

En 1844, un moulin à farine est construit dans le secteur de la rivière aux Outardes. Probablement l'année suivante[31], Toussaint Bouchard et son beau-frère Prudent Potvin y ajoutent une scierie[32]. En 1848, Prudent Potvin vend le moulin à scies à James Alexander.[33] En 1865, Alexander le revend à Gonzague Simard, fils de Michel.

En 1869, Matthew Thomas Wyatt et David Blair achètent les installations de la rivière aux Outardes pour y reconstruire une scierie à la place du moulin à scie[34] et du moulin à farine[35]. Détruite lors du grand feu de 1870, la scierie est rebâtie plus grande et mieux outillée afin d'en augmenter sa capacité de production. Selon Marc St-Hilaire : « Ils l'opérèrent en société (Wyatt & Blair) jusqu'en 1873, année où Wyatt s'associa à Alexander Fraser et à John Holliday pour former la M. T. Wyatt & Co. Wyatt leur céda tous ses droits en 1875 et quitta la paroisse. À partir de cette date, la A. Fraser & Co. exploita la scierie depuis Québec, William Anderson gérant les opérations sur place[36]. »

En 1887, le chroniqueur Jean-Baptiste Petit nous présente les installations Fraser à Saint-Fulgence : « [Le village de] Saint-Fulgence n'avance pas bien rapidement, mais le petit faubourg qui entoure le moulin [à] scie est en assez bonne condition. Les maisons sont assez proprettes et on aperçoit pas mal de [confort] dans la maison. Aussi, depuis quelques années, les gages des hommes sont payés en argent et ont un peu augmenté. Le moulin et le quai [ont grossi]. Les quais surtout, vont déjà loin au large et sont couverts de piles de madriers[37]. »

Des témoignages existent sur les conditions de travail et le fonctionnement de la scierie de la rivière aux Outardes au 19[e] siècle. Selon Timothée Harvey : « J'ai travaillé pour Anderson. Les Fraser de La Malbaie sont[...] venus les trouver, mais ils sont tombés en mauvaise affaire après avoir fait un naufrage. Là on gagnait 30 cents par jour. On avait fait des grands quais[38], ils avaient jusqu'à deux milles; on chargeait le bois aux quais. Pour charger ça prenait une couple de semaines; ça dépendait de la grosseur des bâtiments[39]. » Charles Tremblay Protais raconte à ce sujet :

« Je me suis engagé pour les Fraser, au moulin de la rivière aux Outardes, qu'on a appelée ensuite rivière Anderson à cause du boss. Dans la première hiver [...] Anderson fit un petit chantier de bardeau pour employer ses cinq chevaux. Moi je travaillais pour lui. J'avais chaque semaine un quarteron de thé, 25 livres de farine, 2 livres de lard, mais quand même pas toutes les semaines [...].[40] » On y fabriquait surtout du bardeau, des lattes, des planches, que leur goélette transportait au marché de Québec.

En 1892, la scierie Fraser connaît des difficultés économiques, le journal Le Progrès du Saguenay mentionne : « Nous sommes heureux d'apprendre que la maison A. Fraser & Co. est parvenue à un règlement avec ses créanciers, qui ont presque tous accepté 20 cents dans la piastre. La maison règlera ses vieilles affaires immédiatement et fera couper cet hiver une trentaine de mille billots[41]. » La scierie à vapeur A. Fraser & Co. est vendue à la compagnie Price en 1895, cette dernière met fin à ces activités, créant ainsi un grand vide économique dans la municipalité[42].

La présence industrielle sur la rivière aux Outardes se poursuit avec l'exploitation, à partir de 1925[43], d'un moulin à scie par Auguste Tremblay Protais. En 1935, il cède la scierie à ses fils Nil et Philippe qui en augmentent la production tout en achetant les anciens terrains de la scierie Price. Elle cessera ses activités autour de 1963.[44]

LE QUAI ET L'EXPÉDITION OUTRE-MER DE LA PULPE

Comme le remarque Hélène Bellay : « Au R'mous, comme il est prononcé, la compagnie Price y chargeait le bois nécessaire à la construction de bateaux de même que le bois de chauffage afin d'approvisionner, par la suite, les navires venus d'Europe[45]. » Quelques habitants de l'anse aux Foins trouvent ainsi un emploi au chargement des vaisseaux de William Price. Ces derniers, qui bénéficient de l'eau profonde à quelques kilomètres en aval, sont chargés pour l'Angleterre.

Saint-Fulgence connaît, pendant un certain temps, une pénurie d'emplois après la fermeture de la ferme Price à Valin et de la scierie Fraser et Holliday à la rivière aux Outardes. Sauf, comme le souligne Victor Tremblay : « Les employés de ces deux établissements se retrouvèrent quelques années plus tard à l'usine de pulpe de Chicoutimi et au chargement de la pulpe sur les vaisseaux, qui mouillaient en face de Saint-Fulgence[46]. » L'expédition du bois demande l'aménagement d'infrastructures maritimes. En 1897, le ministère des Travaux Publics commence la construction d'une pile isolée dans le secteur du Remous[47].

La production de la pulpe à Chicoutimi débute en 1898. À ce moment, la compagnie décide d'expédier ses ballots de pulpe par train jusqu'à Québec et c'est de là qu'ils seront transportés sur des transatlantiques jusqu'en Europe. Cette opération est de courte durée puisque les frais de transport sont astronomiques. L'année suivante, le cabotage entre Chicoutimi et Saint-Fulgence apparaît alors l'une des meilleures alternatives à cette situation.

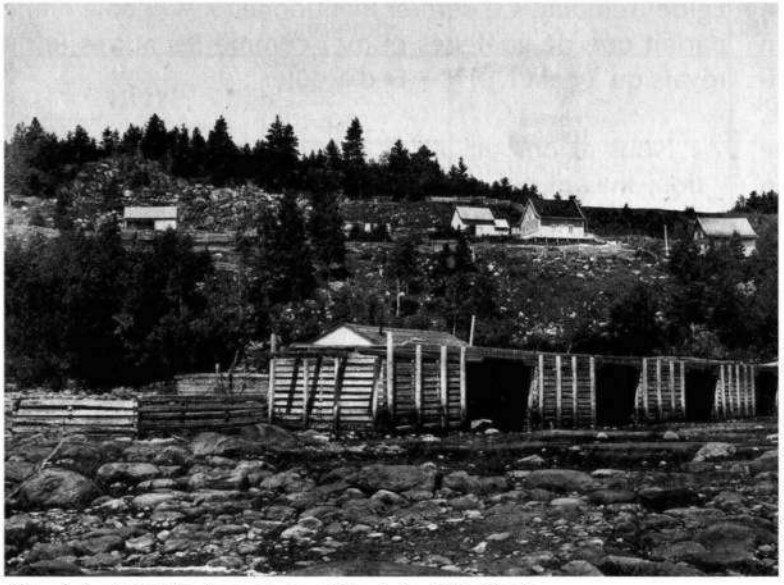

SHS-P2-S7-P2-P10 512-1

Quai de Saint-Fulgence au début du 20e siècle

Toujours dispendieux et complexes, la Compagnie de pulpe de Chicoutimi tente de diminuer les coûts avec la fondation, en 1904, de la Compagnie générale du port. Cette dernière a comme principal mandat de faire de Chicoutimi une ville portuaire. Après avoir débuté certains travaux dans la zone du Bassin, la compagnie doit changer d'idée puisque la Lloyd's ne veut pas assurer un port de mer à cet endroit. Encore une fois, le cabotage entre Chicoutimi et Saint-Fulgence demeure la seule alternative pour le moment. Comme le résume Gaston Gagnon : « Durant la saison de la navigation, environ 28 à 30 navires battant surtout pavillon anglais, circuleront chaque année sur le Saguenay pour le transport de la pâte. Ayant une capacité moyenne de 3000 tonneaux, ils livreront leurs cargaisons au port de Liverpool. Entre 1899 et 1904, plusieurs protêts seront intentés par les capitaines de ces bateaux contre la CPC pour des retards dans le chargement et des contestations du volume de cargaison[48]. »

En 1906, selon l'historien Jérôme Gagnon, le village de Saint-Fulgence connaît une forte activité maritime : « Au mois de mai, on en transborde [pulpe] pas moins de 200 000 ballots soit 25 000 tonnes. Cette pâte à papier, qui représente la production de l'hiver 1905-1906, sera embarquée [à Saint-Fulgence] sur 25 navires océaniques au mois de juin à destination de l'Angleterre[49]. »

Le trafic maritime qui s'effectue à Saint-Fulgence et au Remous est propice à la désertion de plusieurs marins étrangers. Comme le souligne Marc St-Hilaire : « Plusieurs familles de l'endroit (jusqu'à 10 % au début du 20e siècle) tiraient une bonne partie de leurs revenus de cette activité maritime. C'est à cette époque de grande activité que survint la défection de marins scandinaves qui ont trouvé refuge dans le village. Parmi eux, notons les Olsen, Ellefsen, Samuelson et Frédéricksen[50]. » À ce sujet, l'historien Gaston Gagnon écrit : « Une trentaine de navires battant surtout pavillon anglais s'y arrêtent [Saint-Fulgence] chaque année en remontant le Saguenay pour prendre leur cargaison de pâte. Le norvégien Olof Ellefsen dirige les opérations, les activités autour de la pulpe expliquant sa présence en région comme celle de plusieurs de ses compatriotes[51]. »

Au début des années 1910, l'avènement du chemin de fer jusqu'au quai de Bagotville entraîne la fin

de l'expédition de ballots de pulpe au Remous de Saint-Fulgence. Comme l'écrivait F.-X. Gosselin, l'un des administrateurs de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi : « L'expédition de la pulpe était une des opérations les plus importantes, les plus difficiles et les plus dispendieuses de la Compagnie. La voie la plus économique, c'est la navigation. Pour se débarrasser de ce souci, elle a fondé la Cie du Port de Chicoutimi afin d'améliorer le port et rendre plus économique le transport de ses produits[52]. » L'année 1915 marque toutefois une exception et 43 000 tonnes de pulpe transitent par le Remous de Saint-Fulgence, car le quai de Saint-Alphonse ne suffit pas encore à la tâche.[53] En 1984, Ludger Simard se remémore les années de chargement de la pulpe à Saint-Fulgence :

> « Tout au long du transbordement de la marchandise, les débardeurs logeaient et prenaient leurs repas à la cage. La cage comme on l'appelait alors était un empierrement situé dans le chenal du Saguenay dans le secteur des Remous à bonne distance du quai de Saint-Fulgence. Cet empierrement servait de support à une grande maison où logeaient et prenaient leurs repas les équipes de débardeurs pendant toute la durée que durait le transbordement[54]. »

Selon l'abbé Gagnon, la construction du quai de Saint-Fulgence qui débute en 1903[55], se termine en 1908.[56] Cependant, comme le souligne l'historien Russel Bouchard : « Le quai a cependant un inconvénient majeur qui fait peser sur lui une lourde menace d'abandon avant même la fin de son aménagement, en 1907 : il repose dans seulement dix pieds d'eau à l'eau basse des grandes marées, et est situé à 2 500 pieds du rivage à la mer haute[57]. »

À la fin des années 1920, la Corporation du Port de Chicoutimi exécute, parallèlement à ceux effectués à Chicoutimi, des travaux au quai de Saint-Fulgence[58]. En 1927 : « Le creusage d'un chenal pour permettre aux navires de se rendre à marée basse au quai de Saint-Fulgence, a été pratiqué durant le mois de juin 1927. Ce chenal a été creusé par la National Dock and Dredging Corporation et a maintenant, une longueur de 1300 pieds par 60 de large[59]. » En 1929 : « Automne, réparation quai Saint-Fulgence. Poutres longitudinales et transversales étaient très endommagées ainsi que le pavé ont été remis à neuf sur une superficie de 5000 pieds^2 [60] .» À la fin des années 1950, le quai est abandonné suite à la diminution de la coupe du bois dans le village de Saint-Fulgence.[61] Reste seulement la navigation de plaisance[62] et l'odyssée du Gaïa, propriété du capitaine Gilbert Simard[63].

Au début des années 1980, l'idée de reconstruire un quai à Saint-Fulgence est proposée par la Frairie Viking du fjord du Saguenay, c'est-à-dire les descendants des matelots déserteurs du début du siècle. Le futur quai est inclus dans un vaste projet de parc nautique de 450 000 $[64]. À l'époque : « Les autorités municipales de St-Fulgence endossent sans restriction ce projet qui fera vivre en quelque sorte son histoire maritime[65]. » En 1994, après un investissement de 200 000 $, le fédéral procède à la destruction du quai. Au coût estimé de presque 100 000 $, la démolition du quai devient imminente comme le souligne le maire de l'époque : « Cette structure construite sur les restes du vieux quai de St-Fulgence ne porte sur rien et risque de s'écrouler[66]. »

L'ÈRE DES GOÉLETTES

L'activité maritime de Saint-Fulgence est très importante depuis sa fondation. Un perpétuel trafic se déroule entre Saint-Fulgence, la rivière Saguenay et le fleuve Saint-Laurent. Comme le souligne l'abbé Gagnon : « L'été les navires à voile venaient prendre leur chargement au Remou vis-à-vis du village est. Au moulin, le bois étant scié, on transportait les madriers et les planches sur les quais avec des chevaux. Là, on chargeait les bateaux ou goëlettes[sic] avec ce bois qui était ensuite transporté aux navires dans le Remou[67]. »

En hiver, il est possible de voir des goélettes en cale sèche sur les battures de l'anse aux Foins. Il suffit de penser à la « Providence », qui hiverne en ces lieux en 1853 et en 1856.[68] Dans le folklore maritime de Saint-Fulgence, il y a également l'histoire du capitaine Charles Savard, parti chercher un enfant Jésus, fit naufrage dans le coin de Portneuf.[69] Puis, celle de la famille Lajoie et de certains navigateurs de Saint-Fulgence, racontée par Égide Tremblay. Ce dernier mentionne : « À l'école on ne parlait que de goélettes et moi comme les autres je ne rêvais qu'à cela [...][70]. » Et d'ajouter :

> « Nous avions un attrait irrésistible pour la navigation; mais il n'y avait pas de chaloupe. La nécessité nous obligeait alors de prendre les moyens de nous en procurer comme nous le pouvions. En fait, on s'en construisait. Dès l'âge de 11 ans, j'avais mon chaland que je m'étais fait moi-même. Que de fois je m'en suis servi, pour aller au-devant de la marée qui pour nous souvent tardait trop à venir. Avant la construction de cette embarcation, la mode était d'avoir chacun son radeau, que nous appelions une chienne[71]. »

Saint-Fulgence est le lieu de résidence de nombreux navigateurs et propriétaires d'embarcations. En 1874, l'on retrouve Lucien Bouchard, propriétaire des goélettes Ma-

rie-Constantine[72] et Palme.[73] Selon Marc St-Hilaire, il y a neuf navigateurs de recensés à Saint-Fulgence de 1852 à 1898.[74] Au 20e siècle, nous avons également retrouvé des personnes identifiées comme navigateurs : 1922[75] (Alfred Girard, Charles Lajoie et Joseph Simard); 1929[76] (Alfred Girard et Joseph Simard) et 1939[77] (aucun). Même s'ils sont identifiés comme journaliers, il y a également les frères Damase et Delphis Simard qui sont navigateurs[78].

Saint-Fulgence peut compter à partir de 1910, d'un service de liaison vers Chicoutimi avec le bateau à gazoline « La Jeannette »[79]. En 1917, un deuxième bateau à gazoline du nom de « Aurore-Marie »[80] assure également le lien avec la ville[81]. La voie fluviale fut toutefois détrônée par la route.[82]

De plus la navigation demande également l'installation de bouées, de phares, etc. En 1901, nous savons que le gardien du gouvernement à Saint-Fulgence est un certain M. Lavoie[83]. Avec le temps, le gouvernement fédéral installe également de la signalisation pour la navigation, d'abord vers 1873 à la rivière Valin, puis dans le secteur de rivière Caribou au début du XXe siècle.[84]

CONSTRUCTION NAVALE À SAINT-FULGENCE

ESSOR ET DÉCLIN DE L'ACTIVITÉ MARITIME

Dès les premières années, un trafic maritime se déroule le long des berges de Saint-Fulgence. Outre le transport des premiers arrivants, il y a une activité commerciale du côté des installations de Roger Bouchard. À ce sujet, Marc St-Hilaire écrit : « Ses affaires semblent avoir prospéré : l'arpenteur chargé de tirer les lignes des cantons Harvey et Tremblay (Louis Legendre) indique avoir vu des navires européens se charger de madriers à l'Anse-à-Pelletier en 1843[86]. »

Dès les premières années de son occupation, le territoire de Saint-Fulgence connaît une activité maritime importante. Comme le démontrent les actes passés chez différents notaires, la vente et la construction de goélettes occupent une place privilégiée dans l'histoire de la municipalité. D'abord pour le transport du bois, des marchandises et de la population, le cabotage de la pulpe et la construction d'un quai au début du 20e siècle va faire de Saint-Fulgence le centre des activités maritimes de la rive nord du Saguenay.

De son côté, le Remous constitue pendant plusieurs décennies le terminus maritime des océaniques. Circulant difficilement jusqu'à Chicoutimi, ils char-

Année de construction	Nom	Constructeur	Type	Propriétaire
?	Julia	?	goélette	?
1856	SN	Ignace Tremblay	goélette	Collard, Guay & Cie (1856)
1863	Adéline	Dominique Gagnon	goélette	Honoré Savard (1863)
1883	St-Fulgence	Germain Lajoie[85]	sloop	Brisé (1897); Retiré (1900)
1886	St-Ignace Saguenay	?	goélette	Ignace Lajoie En cale sèche (1886-1901) ; Retiré (1901)
1892	Marie-Joseph	?	sloop	Retiré (1936)
1897	SN	Albani Pilote	goélette	?
1901	Marie-Antoinette	?	goélette	Alexandre Tremblay (1901); Hidalla Lavoie, Eucharistе Lavoie de Baie-Saint-Paul (1907)
1907	Regina	Ernest Boudreault	goélette	Joseph Achey (Sainte-Anne) et Hector Bolduc (Saint-Fulgence)
1917	Aurore-Marie	?	Bateau à gazoline	Retiré (1938)
1936 (reconstruction)	St Fulgence	Damase Simard, Delphis Simard	goélette	Damase Simard, Delphis Simard (1936); David Dufour de Chicoutimi (1944) ;

Sources : Greffe d'Ovide Bossé; Antoine Côté (2003), *L'ère des goélettes du Saint-Laurent*; Georges Gagnon (1920?), *Histoire de Saint-Fulgence*; Égide Tremblay (1949), Mémoires…; BAC, Base de données d'immatriculation des navires.

gent en ces lieux le bois de sciage (maison Price) et les ballots de pulpe (Compagnie de pulpe de Chicoutimi) dans leurs cales. Comme le souligne Marc St-Hilaire : « L'importance des activités maritimes déclina rapidement à compter de 1910, alors que la Compagnie de pulpe de Chicoutimi construisit un chemin de fer jusqu'à Bagotville (Roberval-Saguenay) pour y expédier sa pâte à papier et éviter ainsi les frais de transbordement[87]. »

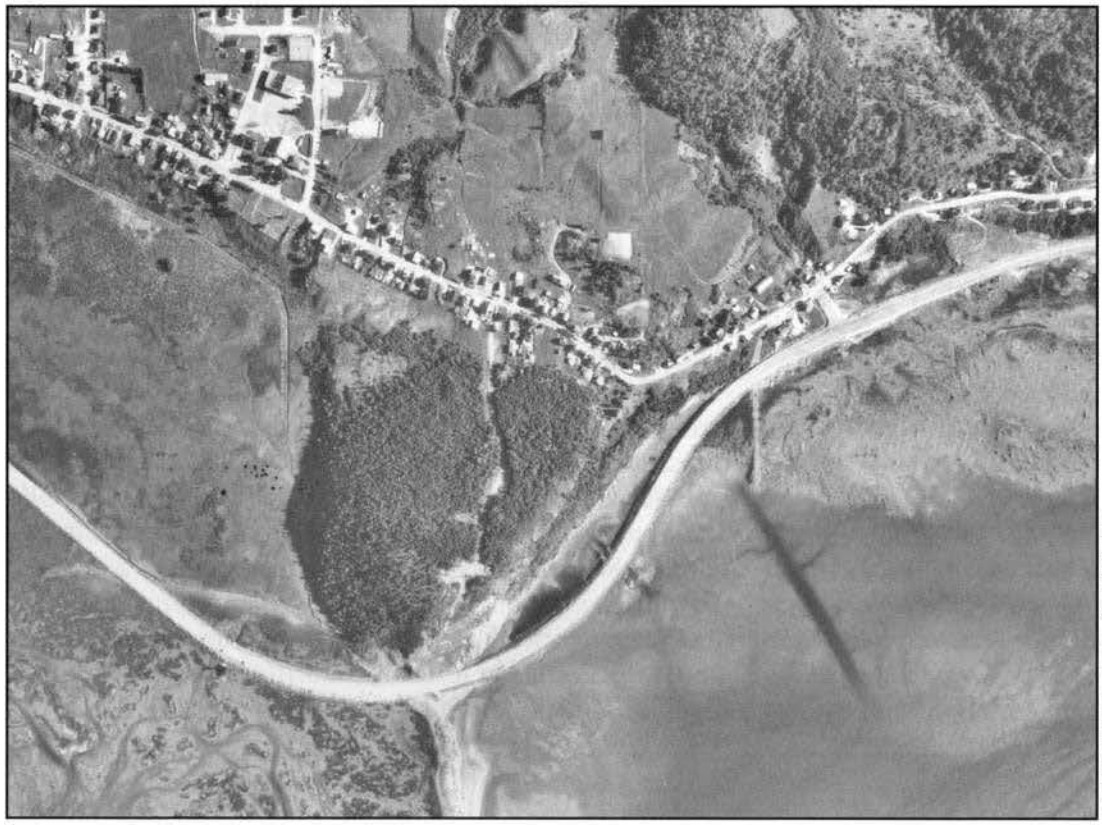

BAnQC-E9-S3 photo Q77391-15

Photo aérienne du quai

Cette intensification des activités maritimes au Remous augmenta le nombre de travailleurs spécialisés dans ces tâches, tout en permettant l'amélioration des infrastructures maritimes[88]. Le Saguenay servait également de voie de communication entre Saint-Fulgence et les différentes localités du fjord et des localités de la rive sud comme Chicoutimi ou La Baie[89]. Il y a même eu un service de traversier inauguré en 1910 : « Cette année-là, le Conseil municipal accorda à Alphide Girard l'autorisation d'effectuer une liaison quotidienne avec Chicoutimi au moyen d'une embarcation à moteur longue de neuf mètres (trente pieds), la Jeannette[90]. »

SUR LE PARCOURS SAINTE-ANNE–TADOUSSAC

Le projet d'une route entre Sainte-Anne et Tadoussac est désiré pendant longtemps et se retrouve régulièrement au centre des promesses des candidats locaux au fil des élections. Le premier tronçon d'un chemin vers Sainte-Rose-du-Nord est complété dans les années 1930, il coïncide avec l'effort de colonisation entrepris au moment de la Crise. Comme le souligne Marc St-Hilaire : « L'usage généralisé des véhicules automobiles et l'amélioration constante du réseau routier ont fait éclater l'espace économique local. Né lors de la Deuxième Guerre mondiale, ce phénomène a pris toute son ampleur dans les années 1950 et 1960[91]. »

L'on organise également des expéditions, dont l'une en voiture à chenilles dans les années 1940. Très actif dans ce dossier, la Chambre de commerce du Saguenay fait beaucoup de pression auprès du gouvernement dans les années 1950 et 1960. L'on propose même de la nommer route Jean-Lessard, en raison de l'implication de l'homme pour ce projet[92].

En 1960, la municipalité de Saint-Fulgence demande au gouvernement de compléter le tronçon.[93] Un événement nommé « l'Opération Entonnoir » est même organisé, en 1965, pour obtenir le parachèvement de la route entre Chicoutimi-Nord et Tadoussac. L'année suivante, la route est finalement complétée par le gouvernement libéral, juste avant les élections provinciales. C'est en 1976 que le gouvernement du Québec procède à l'ouverture de la voie de contournement de la route 172. Construite sur une partie des battures de Saint-Fulgence, elle libère toutefois le village du trafic lourd.

LA SAUVEGARDE D'UN MILIEU MARITIME

Il n'y a pas si longtemps, Saint-Fulgence était encore marquée par son activité maritime et son accès privilégié à la rivière Saguenay. À ce sujet, nous pouvons lire : « Une grande partie des rocs qui surplombaient la rivière fut dynamitée afin d'y construire le boulevard menant à Sainte-Rose. Désormais, le village proprement dit est séparé de cette grande nappe d'eau qui naguère faisait corps avec cette Anse-aux-Foins, ces longues berges blondes mariées aux eaux grises, bleues ou vertes, d'où les pêcheurs tiraient parfois des poissons gros comme des baleines[94]. »

Au cours des années 1960 et 1970, plusieurs ornithologues s'intéressent aux battures de Saint-Fulgence; elles sont même, depuis la fondation du Club des ornithologues amateurs du Saguenay—Lac-Saint-Jean en 1977, la principale destination ornithologique du Haut-Saguenay. Dans les décennies suivantes, plusieurs scientifiques et spécialistes en sciences naturelles vont dresser différents inventaires des lieux.

En 1987, pour sensibiliser la population locale et régionale à la richesse ornithologique des battures, le Club des ornithologues amateurs du Saguenay—Lac-Saint-Jean organise la première Journée de la bernache. Deux ans plus tard, la municipalité dévoile un projet de mise en valeur des ressources naturelles de Saint-Fulgence, œuvre de l'architecte-paysagiste Yves-Michel Garant.

L'année suivante, le vétérinaire Yves Dubord propose l'implantation d'un complexe pour le soin des oiseaux (CIBRO)[95]. En 1991, les aménagements physiques du volet interprétation des battures débutent, ils comprent une passerelle de 750 mètres, trois belvédères et un stationnement, ainsi que la présentation d'une exposition à l'intérieur du CIBRO.

En 1998, Canards Illimités (Canada) dépose son projet final d'aménagement faunique. L'année suivante, le groupe conseil Génivar inc. produit un plan de mise en valeur récréo-éducatif des battures. En 2005, le gouvernement du Québec crée le refuge faunique des Battures-de-Saint-Fulgence, protégeant ainsi la seule halte de sauvagines du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Avec le temps, l'érosion vient progressivement à bout d'une grande partie des battures de Saint-Fulgence. À ce propos, Victor Tremblay écrit : « Originairement, une vaste étendue de battures couvertes de foin naturel avait fait donner à ce lieu le nom d'Anse-au-Foin; cette batture a été presque entièrement enlevée par l'érosion; un seul propriétaire en a sauvé une partie en la protégeant par une digue de grosses roches du côté des flots[96]. »

Cette étude sur l'histoire maritime de Saint-Fulgence répond, du moins en partie, aux nombreuses attentes reliées à ce domaine méconnu de notre histoire régionale. Une nouvelle pierre est maintenant déposée sur les fondations de la connaissance de notre passé. Comme nous l'avons constaté, l'utilisation de la voie maritime du Saguenay a chuté à partir des années 1950 suite au développement routier dans la région. Autrefois, un grand nombre d'agglomérations comme Saint-Fulgence, utilisaient la rivière pour leurs approvisionnements en denrées de toutes sortes. Maintenant, cette fonction est complètement disparue.

*****

À la fin des années 1950, le transport des marchandises par navires diminue rapidement, on préfère la vitesse des camions transportant ces mêmes marchandises par le boulevard Talbot. Surtout, que la voie maritime du Saguenay ferme durant quatre mois l'hiver et que l'on a ouvert la route du parc des Laurentides en 1948. Comme le mentionne Jacquelin Harvey :

> « Ce trafic est très réduit et semble diminué constamment. Il était beaucoup plus important autrefois lorsque les routes terrestres étaient moins carrossables. Les goélettes approvisionnaient alors ces villages pour presque toutes les marchandises générales même les denrées périssables comme les fruits, légumes, viandes et autres articles du genre. Aujourd'hui [1963], les routes y sont presque aussi bonnes qu'à travers le reste de la province. Aussi, le camion s'est-il emparé de ce trafic étant beaucoup plus rapide. L'approvisionnement par goélettes est presque nul[97]. »

Le travail n'est pas terminé, il y a plusieurs points abordés dans ces pages qui mériteraient un approfondissement. Un inventaire photographique à fleur d'eau, du haut des airs et à marée basse apporterait de nouvelles pistes de recherche. Les ramifications de la présence de l'empire Price à Saint-Fulgence devraient être également fouillées dans le fonds d'archives de la compagnie. Des recherches sur la construction navale devraient être effectuées dans les archives nationales du Québec et du Canada.

BIBLIOGRAPHIE

BELLAY, Hélène (1980). « L'Anse-aux-Foins », *Focus* nº 33 (avril) : 4-5.
BOUCHARD, Neil J. (1998). « Nil Bouchard », *Saguenayensia* nº 40-3 (juillet-

septembre) : 34-43.
BOUCHARD, Neil J. et Mary (2005). *The story of my great-great-grandfather.*
BOUCHARD, Russel (1993). *La vie quotidienne à Chicoutimi au temps des fondateurs, extraits des mémoires de la famille Petit 1873-1882*. Chicoutimi, Chez l'auteur, 596 p.
BOUCHARD, Russel (1996). *La vie quotidienne à Chicoutimi au temps des fondateurs, extraits des mémoires de la famille Petit 1883-1887*. Chicoutimi, Chez l'auteur, 514 p.
BOUCHARD, Russel (2000). *Quatre années dans la vie du poste de traite de Chicoutimi (1800-1804)*, journal de Neil Mclaren. Chicoutimi, Chez l'auteur, 294 p.
BOUCHARD, Russel (2002). *La vie quotidienne à Chicoutimi au temps des fondateurs, extraits des mémoires de la famille Petit 1892-1894*. Chicoutimi, Chez l'auteur, 593 p.
BOUCHARD, Russel (2008). « La pêche au Saguenay : histoire, culture et tradition », *Saguenayensia* nº 50-3 (juillet-septembre) : 5-19; nº 50-4 (octobre-décembre) : 3-9.
BOUCHARD, Russel (2009). *Une histoire de la navigation sur le Saguenay*. Chicoutimi, Chez l'auteur, 417 p. Ill.
COMMISSION DE TOPONYMIE DU QUÉBEC (2006). « Saint-Fulgence » dans *Noms et lieux du Québec*. Québec, Les Publications du Québec : 665-666.
CÔTÉ, Antoine (2003). *L'ère des goélettes du Saint-Laurent*. Gatineau, Chez l'auteur, 298 p. Ill.
DIONNE, Jean-Claude (1974). « La flèche littorale de Saint-Fulgence, au Saguenay, Québec », *Revue de géographie de Montréal* nº 28-2 : 157-167.
GAGNON, Gaston (1988). *La pulperie de Chicoutimi, histoire et aménagement d'un site industriel*. Chicoutimi, Ville de Chicoutimi, vi-233 p.
GAGNON, Georges (1920?). *Histoire de Saint-Fulgence*, (Cahier C et cahier D). 81 p. et 61 p.
GAUDREAU, Thérèse (1971). *Monographie de Saint-Fulgence, applications pédagogiques*. Québec, Université Laval, 56 p.
HARVEY, Jacquelin (1963). *La navigation sur le Saguenay*. Québec, Université Laval, 238 p.
MAGNAN, Hormisdas (1925). « Saint-Fulgence » dans *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec*. Arthabaska, L'Imprimerie d'Arthabaska : 395.
ST-HILAIRE (1984). *La structuration sociale en milieu de colonisation agro-forestière au XIXe siècle : St-Fulgence, 1852-1898*. Chicoutimi, UQAC, xvii-144 p.
ST-HILAIRE, Marc (1985). « La structuration foncière en milieu de colonisation agro-forestière : Saint-Fulgence, 1852-1898 », Saguenayensia nº 27-4 (octobre-décembre) : 138-145.
ST-HILAIRE, Marc (1988). « Origines et destins des familles pionnières d'une paroisse saguenayenne au XIXe siècle » *Cahiers de géographie du Québec*, nº 85 (avril) : 5-26.
ST-HILAIRE, Marc (1989). « Esquisse historique de Saint-Fulgence », *Saguenayensia* nº 31-3 (juillet-septembre) : 13-15.
ST-HILAIRE, Marc (1989). *De l'Anse-aux-Foins à Saint-Fulgence : un siècle et demi sur les rives du fjord*. Saint-Fulgence, Les Éditions du Gaymont, 213 p.
ST-HILAIRE, Marc (1996). *Peuplement et dynamique migratoire au Saguenay 1840-1960*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 285 p. Ill.
TREMBLAY, Égide (1949). « Mémoires sur la vie de mes ancêtres », 72 p.
TREMBLAY, Victor (1959). « Mémoires d'un vieillard : Ignace Lajoie », *Saguenayensia* nº 1-6 (novembre-décembre) : 132-133.
[TREMBLAY, Victor] (1959). « La paroisse de Saint-Fulgence », *Saguenayensia* nº 1-6 (novembre-décembre) : 148.
TREMBLAY, Victor (1961). « Mémoires d'un vieillard : Charles Tremblay Protais », *Saguenayensia* nº 3-5 (septembre-octobre) : 114-116.
TREMBLAY, Victor (1963). « Mémoires d'un ancien : Philias Lavoie », *Saguenayensia* nº 5-5/6 (novembre-décembre) : 126-129.
TREMBLAY, Victor (1964). « Le Saguenay en 1843 », *Saguenayensia* nº 6-1 (janvier-février) : 17-21.
TREMBLAY, Victor (1964). « Mémoires d'un ancien : Narcisse Brisson », *Saguenayensia* nº 6-3 (mai-juin) : 56-58.
TREMBLAY, Victor (1965). « Saint-Fulgence » dans *Notes monographiques sur 33 localités de la partie nord de la région Chicoutimi-Lac-St-Jean* : 4-7.
TREMBLAY, Victor (1966). « Mémoires d'un ancien : Monsieur Thérence Potvin », *Saguenayensia* nº 8-4 (juillet-août) : 87-91.
TREMBLAY, Victor (1968). « Saint-Fulgence » dans *Les Trente aînées de nos localités. Chicoutimi*, SHS : 41-48.
TREMBLAY, Victor (1968). « Mémoires d'un ancien : Monsieur Timothée Harvey », *Saguenayensia* nº 10-2 (avril-mai) : 36-37.
TREMBLAY, Victor (1968). « Mémoires d'une ancienne : Madame Mathilde Lachance », *Saguenayensia* nº 10-3 (mai-juin) : 75-79.
TREMBLAY, Victor (1974). « Le nom de la rivière Valin », Saguenayensia nº 16-4 (juillet-août) : 100.
TREMBLAY, Victor (1977). « Mémoires d'une ancienne : madame Thomas Villeneuve », *Saguenayensia* nº 19-5/6 (novembre-décembre) : 120.

NDLR Dans un souci d'uniformité, nous avons adopté la syntaxe toponymique des noms et lieux du Québec recommandée par la Commission de toponymie. Ex. : anse à Pelletier, anse aux Foins, pointe aux Pins, etc.

NOTES

1. Plusieurs éléments de cet article proviennent d'une proposition, en 2012, d'un circuit patrimonial et historique pour la municipalité de Saint-Fulgence. Il a été révisé et réécrit en partie pour le présent article.
2. Voir « Construction navale », *Saguenayensia* 1-3 (mai-juin 1959), p. 69.
3. Marc St-Hilaire (1989). *De l'Anse-aux-Foins à Saint-Fulgence*, p. 63.
4. Mémoires de madame Mathilde Lachance, *Saguenayensia* 10-3 (1968), p. 76.
5. N. Bellin (1744). « Carte du cours de la rivière Saguenay appellée[sic] par les Sauvages Pitchitouichetz ». Nous retrouvons les mêmes noms de lieux sur les cartes du jésuite Pierre laure (1731-1732).
6. Possiblement Le Remous.
7. Mot inconnu. Peut-être une déformation du mot brège ou brégin qui est une espèce de filet à mailles étroites pour pêcher le saumon. Voir Bescherelle (1860), *Dictionnaire national*... Tome premier, p. 477.
8. Michel Simard est le frère de deux membres de la Société des Vingt-et-Un : Alexis et Thomas.
9. De son vrai nom la Société des pinières du Saguenay.
10. Mémoires de Philias Lavoie, *Saguenayensia* nº 5-5/6 (1963), p. 127-128; Mémoires de Thérence Potvin, *Saguenayensia* nº 8-4 (1966), p. 88; Victor Tremblay (1968), « Saint-Fulgence », p. 42-44; Marc St-Hilaire (1989). *De l'Anse-aux-Foins à Saint-Fulgence*, p. 44-45; Égide Tremblay (1949), p. 11-12.
11. Marc St-Hilaire (1989). *De l'Anse-aux-Foins à Saint-Fulgence*, p. 26.
12. Ce qui n'est pas le cas pour Saint-Fulgence.
13. Marc St-Hilaire (1996), p. 116.
14. Pour en savoir plus sur Nicolas Pelletier : Mona Gauthier-Cano, *Saguenayensia* nº 24-1 (1982), p. 17-22.
15. Il entre alors en société avec son gendre. Voir Greffe de Joseph-Alfred Simard nº 840 (29 octobre 1838), « Marché et société entre Mrs Roger Bouchard et Adolphe Gagnon ».
16. Neil J. Bouchard (1998), *Saguenayensia* nº 40-3, p. 35.
17. Victor Tremblay (1964), « Le Saguenay en 1843 », *Saguenayensia* nº 6-1, p. 19.
18. Vendu en février 1861 à Collard, Guay & Co. pour la somme de 1 200 $. Voir également le Greffe d'Ovide Bossé nº 1217 (5 février 1861), « Vente de moulin par Nil Bouchard à mess Collard, Guay & Cie ».
19. BAnQ P666, S999.
20. Pour Marc St-Hilaire : « Il semble toutefois que Price loua à des petits marchands puisqu'en 1858; ce sont Nil Bouchard, fils de Roger, et François Maltais qui font fonctionner la scierie. » Voir Marc St-Hilaire (1984), p. 52.
21. Nommée « Marie Louise » et construite au Saguenay en 1840. Voir Neil J. & Mary Helen Bouchard (2005), p. 30.
22. Arthur Buies (1896). Le Saguenay et le bassin du Lac Saint-Jean, p. 51.
23. Victor Tremblay (1974), *Saguenayensia*, p. 100.
24. Victor Tremblay (1964), « Le Saguenay en 1843 », *Saguenayensia* nº 6-1, p. 20.
25. Pour sa part, Victor Tremblay écrit que la « La Ferme » a été mise en exploitation par le docteur P.-C.-A. Dubois en 1849. Voir Victor Tremblay (1965), p. 4.

26. Marc St-Hilaire (1985), *Saguenayensia* n° 27-4, p. 143.
27. William Price mentionne, en 1849, qu'il y a un moulin sur la terre de David Edward Price à Valin. Voir « Petition. William Price 10th March 1849 », p. 7.
28. « Plan du canton Tremblay ». Coll. de la SHS, Carte 14-A et Greffe d'Ovide Bossé nº 3665 (18 novembre 1871), « Société entre sr Jean Tremblay et sr William Tremblay ».
29. Greffe d'Ovide Bossé nº 4487 (29 janvier 1878), « Accord entre M. Michel Harvey et autres et M. Adolphe Boudreault » et nº 4488 (29 janvier 1878), « vente par Mr Adolphe Boudreault à l'hon. David E. Price ».
30. Idem, p. 32.
31. Victor Tremblay parle de 1842. Cité dans Marc St-Hilaire (1984), p. 39.
32. En 1845, il y avait un échange entre les fils de Roger Bouchard (Nil, Sylvestre et Toussaint) concernant plus de 50 % des profits faits dans la scierie de la rivière aux Outardes. Cité dans Neil J. Bouchard (1998), Saguenayensia nº 40-3, p. 36. Voir Greffe de John Kane nº 1166 (6 février 1845), « Échange et permutation entre Toussaint Bouchard et Sylvestre Bouchard ».
33. Voir Greffe d'Ovide Bossé nº 2129 (8 avril 1865), « Vente de moulin par James Alexander à sr Gonzague Simard ».
34. Voir Greffe d'Ovide Bossé nº 3068 (20 février 1869), « Vente par sr Gonzague Simard à mess Wyatt & Blair ».
35. Voir Greffe de Thomas-Z. Cloutier nº 576 (5 septembre 1869).
36. Marc St-Hilaire (1989). *De l'Anse-aux-Foins à Saint-Fulgence*, p. 61.
37. Russel Bouchard (1996), p. 428.
38. Certaines sources mentionnent qu'en 1872, le quai de Saint-Fulgence (rivière aux Outardes) est terminé. Voir « La Commission du port de Chicoutimi », *Le Progrès du Saguenay* (23 juillet 1927) et *Le Saguenay Industriel* (1929), p. 53.
39. Mémoires de Timothée Harvey, *Saguenayensia* nº 10-2 (1968), p. 37.
40. Mémoires de Charles Tremblay Protais, *Saguenayensia* nº 3-5 (1961), p. 115.
41. Cité dans Russel Bouchard (2002), p. 172.
42. Ibid, p. 491-492.
43. Voir *La petite industrie au Saguenay* (1955), p. 9.
44. On peut encore apercevoir des vestiges de cette époque le long de la promenade des battures.
45. Hélène Bellay, Op. cit., p. 4.
46. Victor Tremblay (1965), « Saint-Fulgence », p. 6.
47. Durant le premier hiver, une partie de la cage est emportée par les glaces. Voir « Travaux publics », *Le Progrès du Saguenay* (14 avril 1898).
48. Gaston Gagnon (1988), p. 65.
49. Jérôme Gagnon (2006), « C'était en 1906 », *Saguenayensia* nº 48-1 (janvier-mars), p. 9.
50. Marc St-Hilaire (1989), *Saguenayensia* 31-3, p. 15.
51. Gaston Gagnon (2013). *Au Royaume du Saguenay et du Lac-Saint-Jean*, Montréal, Les Éditions GID, p. 174.
52. François-Xavier Gosselin (1913). *Chicoutimi, la Reine du Nord*, p. 36.
53. Russel Bouchard (2009), p. 229. Selon l'historien, il y aura quelques chargements de pulpe en 1916.
54. « Ludger Simard raconte sa vie mouvementée », *Le Quotidien* (18 janvier 1988).
55. Il existe un registre du quai de Saint-Fulgence pour l'année 1915. BAC Volume 2893.
56. Georges Gagnon (1920?), cahier C, p. 5.
57. Russel Bouchard (2009), p. 193.
58. « La Commission du Port de Chicoutimi, couvre beaucoup plus grand que son nom l'indique. Elle a sous son contrôle les quais de Chicoutimi et Chicoutimi-Ouest (le Bassin), de Sainte-Anne et de Saint-Fulgence ». Voir Russel Bouchard (2009), p. 232.
59. Rapport annuel de la Corporation des commissaires du port de Chicoutimi pour l'année 1927.
60. Rapport annuel de la Corporation des commissaires du port de Chicoutimi pour l'année 1929.
61. Voir Jacquelin Harvey (1963), p. 202. Il y a toutefois un projet de port de mer pour Saint-Fulgence en 1969. « Pour St-Fulgence : un ambitieux projet de port de mer », *Le Progrès-Dimanche* (19-10-1969).
62. Russel Bouchard (2009), p. 323-324.
63. Pour connaître l'histoire de ce bateau et des croisières qu'il proposait, voir Russel Bouchard (2009), p. 362-367.
64. Pour plus de détails, consulter Martin Girard (1982), Construction d'une marina à Saint-Fulgence. Chicoutimi, UQAC, 123 p.
65. « La Frairie Viking construction du parc nautique », *Le Quotidien* (2 avril 1983).
66. « Le fédéral va détruire le quai des Vikings », *Le Quotidien* (23 juillet 1994).
67. Georges Gagnon (1920?), Cahier C, p. 47.
68. Greffe d'Ovide Bossé nº 301 (10 juillet 1853), « Vente de goélette par François Potvin et André Bouchard à Jacques Pradet dit St-Gelais et nº 464 (13 mars 1856), « Vente de goélette par sr Jacques St-Gelais à Mr François Potvin & al. »
69. Georges Gagnon (1920?), Cahier D, p. 12.
70. Égide Tremblay (1949), p. 29.
71. Ibid., p. 49.
72. Construite à L'Anse-Saint-Jean en 1872.
73. Voir Gabriel Bouchard (2001), p. 32. Ludger Petit mentionne le 4 mai 1876 : « Tony Gagnon a été prendre sa goélette à la rivière Valin. Il navigue pour Lucien Bouchard. Il a six piastres plus cher qu'avec M. Price. » Dans Russel Bouchard (1993), p. 200.
74. Voir Marc St-Hilaire (1984), p. 69.
75 *L'Annuaire de la ville et du district de Chicoutimi* (1922), p. 89-92.
76. *L'annuaire des comtés de Chicoutimi et du Lac St-Jean* (1929), p. 107-110.
77. *L'annuaire des comtés de Chicoutimi et du Lac St-Jean* (1939), p. 126-129.
78. Russel Bouchard (2009), p. 192.
79. Construit à Chicoutimi en 1910.
80. Construit à Saint-Fulgence en 1917.
81. L'Aurore-Marie sert encore dans les années 1930. Voir Marc St-Hilaire (1989). *De l'Anse-aux-Foins à Saint-Fulgence*, p. 93.
82. Pour les lignes de traversier, voir Georges Gagnon (1920?), Cahier C et Cahier D.
83. Il a été nommé en 1893. Voir *Rapport annuel de la Marine et des Pêcheries* (1900), p. 150.
84. Voir List of lights and fog-signals Atlantic Coast (1962), p. 163-164.
85. Selon le registre des navires, il aurait été construit à Sainte-Anne.
86. Marc St-Hilaire (1989), *Saguenayensia* 31-3, p. 13.
87. Idem, p. 15.
88. À ce sujet, l'abbé Gagnon écrit : « Environ 94 familles d'artisans, la plupart demeurant au village, s'occupent, en été, au chargement des steamers. » Voir Georges Gagnon (1920 ?), Cahier C, p. 5.
89. Il y avait beaucoup de contacts entre la population du Bas-Saguenay. En été, l'on se transportait en chaloupe, tandis que l'hiver, l'on balisait des chemins sur les glaces de la rivière Saguenay.
90. Marc St-Hilaire (1989). *De l'Anse-aux-Foins à Saint-Fulgence*, p. 65.
91. Ibid, p. 126.
92. Voir Chantale Rondeau (1998), « Brefs historiques de diverses routes de la région », *Saguenayensia* nº 40-4 (octobre-décembre), p. 22.
93. « Saint-Fulgence demande un tronçon de la route Chicoutimi-Nord-Tadoussac », *Le Soleil* (12 novembre 1960).
94. Hélène Bellay, *Focus* nº 33, p. 5.
95. Inauguré en 1992.
96. Victor Tremblay (1965). « Saint-Fulgence », p. 4.
97. Jacquelin Harvey (1963), p. 199.

NOUVEAUX REGARDS SUR LES RESSOURCES AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
BLEUET, MICROCLIMATS ET CANOT-CAMPING

Par Majella-J. Gauthier

Majella-J. GAUTHIER, géographe
Professeur émérite
Université du Québec à Chicoutimi
mgauthier@uqac.ca

C'est le regard qui donne l'existence
Paraphrase de la thèse de Jean-Paul Sartre
« C'est le regard qui dévoile l'existence d'autrui. »

INTRODUCTION

Il est d'autant plus facile de déceler les changements qui se sont effectués au sein des territoires que l'on a soi-même vécu sur plusieurs décennies et que l'on a soi-même participé à des opérations de développement régional ainsi qu'à des projets d'aménagement du territoire. C'est sous cet angle que sont rédigées les lignes qui suivent. Nous allons illustrer la variation, dans le temps, de la qualité et la valeur accordée aux ressources dans une perspective de développement. Ce sera une illustration effectuée à l'aide de trois exemples concrets tirés d'actions dans lesquelles l'auteur s'est investi.

Parmi les projets de recherche, il y en a trois dont l'intérêt est à souligner. Il s'agit de l'aménagement des bleuetières, de la détermination de microclimats et de l'aménagement de circuits de canot-camping.

1 RESSOURCES ET MISE EN VALEUR

L'attention que le monde porte aux ressources biophysiques du territoire n'a pas toujours eu la même importance. Cette attention se produit aussi et notamment chez les chercheurs ou les professionnels qui ont à évaluer les ressources d'un territoire pour mieux le développer et l'aménager d'une manière rationnelle, efficace et surtout actuelle (Philipponneau, 1999) (Gauthier et Lemieux, 2008). Pour s'en convaincre et en guise de mise en situation, regardons simplement ce qui se passe par exemple au Québec en ce qui concerne la forêt.

Ne vient-on pas d'apprendre, ces dernières années, qu'elle recèle une ressource peu connue, une manne, que sont les champignons forestiers? Une ressource qui existe depuis 6 000-8 000 ans et que personne n'exploitait du moins systématiquement. Soudain, quelques-uns se sont rendu compte que les restaurants et que les marchés des grandes villes, comme Montréal, en sont friands. On s'organise localement, on s'informe, on se regroupe dans les municipalités rurales et agroforestières pour en faire la récolte et la commercialisation (Darveau, 2011). Ne pensait-on pas jusqu'à récemment que la forêt était essentiellement une source de bois, un refuge pour les animaux sauvages, pas plus?

Également, la forêt est de plus en plus perçue comme un gisement d'énergie renouvelable et, en ce qui a trait à la biomasse, c'est le bois qui est la source la plus connue (Radio-Canada, 2007). On envisage, devant la raréfaction de l'énergie fossile, d'utiliser la biomasse forestière pour la transformer en biocarburants afin de faire fonctionner des véhicules et remplacer l'essence. Ce ne sont pas seulement les résidus de coupe forestière qui sont en cause, mais aussi les troncs. Ainsi, l'arbre commence à être vu davantage en litres d'essence qu'en pages de papier journal et qu'en planches et madriers. C'est la nouvelle chimie du bois dit le doyen Robert Beauregard de l'Université Laval.

Les trois exemples que nous amenons ici ont tous passé par des niveaux de regard qui partent de la notion de **nature vierge** jusqu'à celle d'**utilisation** (voir la figure 1). Cela entraîne l'atteinte d'étapes intermédiaires en passant par les notions: de **matières premières :** « substance non encore transformée par le travail, par la machine » (Petit Robert); de **ressources**: « moyens matériels dont dispose ou peut disposer une collectivité » (Petit Robert); de **ressources naturelles**: « ensemble des potentialités qu'offre le milieu physique notamment dans les domaines énergétique, minier et forestier » (Petit Larousse). Il est notamment précisé que « les tenants de l'approche économique classique considèrent qu'une matière première d'origine naturelle sera vue comme étant une ressource naturelle de valeur à partir du moment où celle-ci aura acquis une valeur économique

EDF
energies nouvelles

Producteur d'énergie verte

EDF Énergies Nouvelles vise un développement énergétique par des sources propres et renouvelables. Depuis 2008, Hydro-Québec a choisi l'entreprise pour réaliser sept parcs éoliens totalisant 1 003 MW de puissance énergétique.

Un vent québécois

Cinq régions du Québec accueillent les projets, pour des investissements de **2 milliards de dollars**, dont **60 % seront réalisés au Québec**.

La production annuelle moyenne de ces 7 projets totalisera 3 milliards de kWh d'énergie verte, équivalent à la consommation annuelle de plus de 130 000 foyers québécois.

www.edf-en.ca

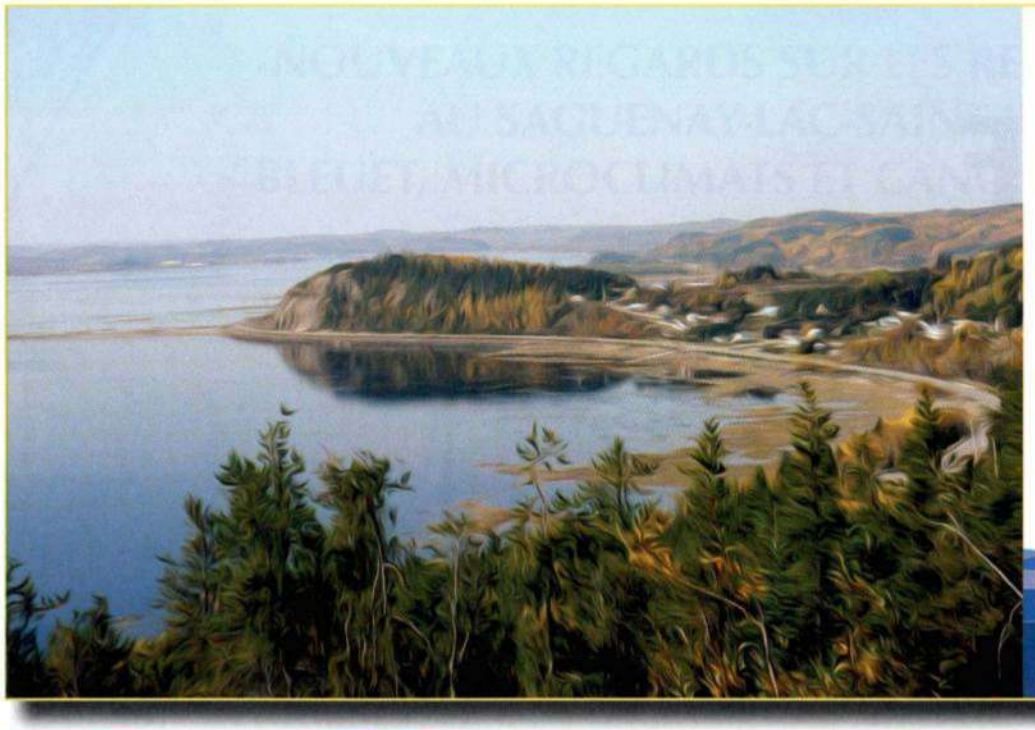

CLD DU FJORD
Centre local de développement

L'entrepreneur est au coeur de l'action du CLD du Fjord. Cela se traduit par une approche personnalisée et des services de proximité, lesquels sont concrétisés par la présence d'un agent de développement dans chaque municipalité.

WWW.CLDDUFJORD.CA

ACHILLE
Tremblay et Fils Ltée

Fabien Tremblay
Bernard Tremblay
Marie-Christine Tremblay
Vous remercient de votre fidélité et vous souhaite un bel été!

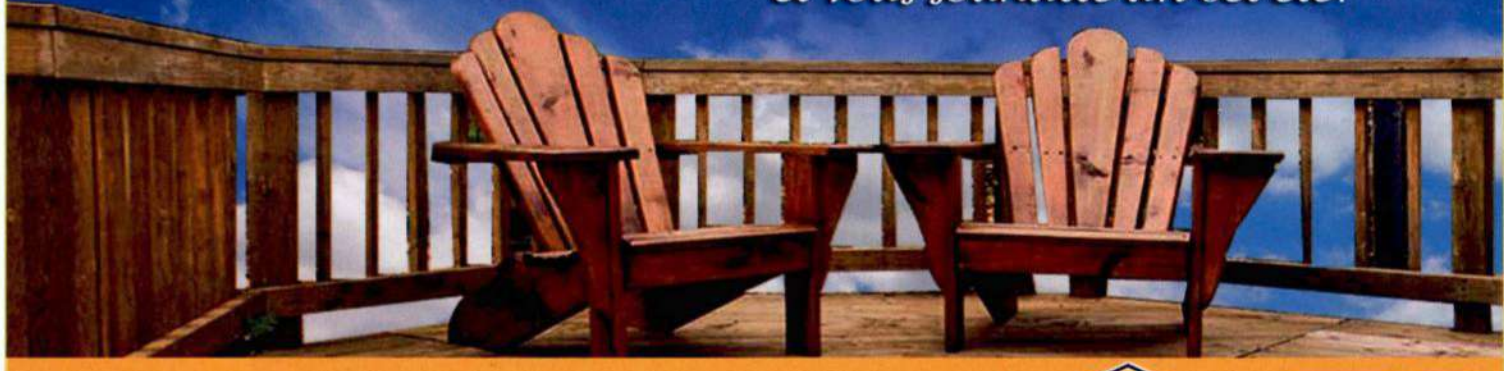

555, route Tadoussac, Saint-Fulgence (Québec) G0V 1S0
418 674 2561 / 418 674-2436

BMR le groupe
AXEP

FERME DU RUISSEAU
369, Rte Tadoussac, Saint-Fulgence, G0V 1S0
Fraises, framboises, légumes
Gilbert Turcotte 418 674-2547

La **Mission de Desjardins** est de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités dans les limites compatibles de son champ d'action :

- en développant un réseau coopératif intégré de services financiers sécuritaires et rentables, sur une base permanente, propriété des membres et administré par eux, et un réseau d'entreprises financières complémentaires, à rendement concurrentiel et contrôlé par eux;
- en faisant l'éducation à la démocratie, à l'économie, à la solidarité et à la responsabilité individuelle et collective, particulièrement auprès de ses membres, de ses dirigeants et de ses employés.

La Caisse Desjardins de la Rive-Nord du Saguenay joue un rôle important au sein de sa communauté. Elle a comme vision de répondre aux besoins évolutifs de ses membres et clients tout en s'engageant dans sa communauté et en adhérant à un modèle opérationnel productif, rentable et durable qui s'appuie sur la compétence de ses employés, gestionnaires et dirigeants».

Sa présence dans tout le secteur Nord représente bien le sentiment d'appartenance et d'attachement à la population.

Desjardins
Caisse de la Rive-Nord du Saguenay

PARC NATIONAL
DES **MONTS-VALIN**

La conservation et la mise en valeur du patrimoine naturel et bâti constituent notre mission et raison d'être.
Bienvenue dans votre parc!

RÉSEAU Sépaq

Parcs Québec
Conserver. Protéger. Découvrir.

Le pavillon Antoine-Dubuc

Monument historique, cité par la MRC du Fjord-du-Saguenay, en 2009, en vertu de la Loi sur les biens culturels du Québec.

Construit dans les années 1940, il est représentatif des résidences secondaires érigées en milieu forestier au début du XX[e] siècle. Il était la propriété de la famille Dubuc qui a été à l'origine de la création du parc de conservation des Monts-Valin.

Maintenant propriété de la Pulperie de Chicoutimi / Musée régional et opéré par le parc national des Monts-Valin.

Photos : Mathieu Dupuis

| randonnée pédestre | canotage | pêche | raquette | ski nordique |
| activités de découverte | location de chalets |

www.sepaq.com

175 fois... Bonne fête!

Gérald Savard
Préfet

La MRC du Fjord-du-Saguenay est fière d'être partenaire des festivités du 175[e] anniversaire de de Saint-Fulgence

Que 2014 soit l'occasion de célébrer l'histoire de cette municipalité, mais également un moment privilégié pour rendre hommage aux citoyens, d'hier et d'aujourd'hui, qui ont contribué activement à son développement.

et marchande » (Wikipedia, 2011); de **potentiel:** ensemble de ressources appréciées davantage à l'échelle de « couverture terrestre »; de **vocation:** destination naturelle souvent multiple; d'**affectation**: fonction dominante accordée à la parcelle avant de déterminer son mode d'utilisation.

Ainsi, il est plus que possible qu'une parcelle de territoire soit évaluée différemment à mesure que le temps s'écoule et selon les regards portés sur elle (regards économiques, environnementaux et humains).

Il nous semble que la notion transversale qui anime la question est celle de **valeur**, ou encore mieux, l'expression de **mise en valeur**. Elle mérite que l'on s'y attarde un peu. En anglais, on la traduit simplement par « development » ; ça nous paraît trop large. Par contre, si l'on prend comme exemple le cas d'une parcelle de terrain, avant de la mettre concrètement en valeur, il faut l'observer, l'analyser, lui accorder une valeur; d'abord une valeur liée à sa qualité propre, puis une valeur comparée à d'autres parcelles, effectuer un choix parmi les multiples potentiels, ensuite lui attribuer un degré de ce qu'elle pourrait ou devrait supporter comme utilisation.

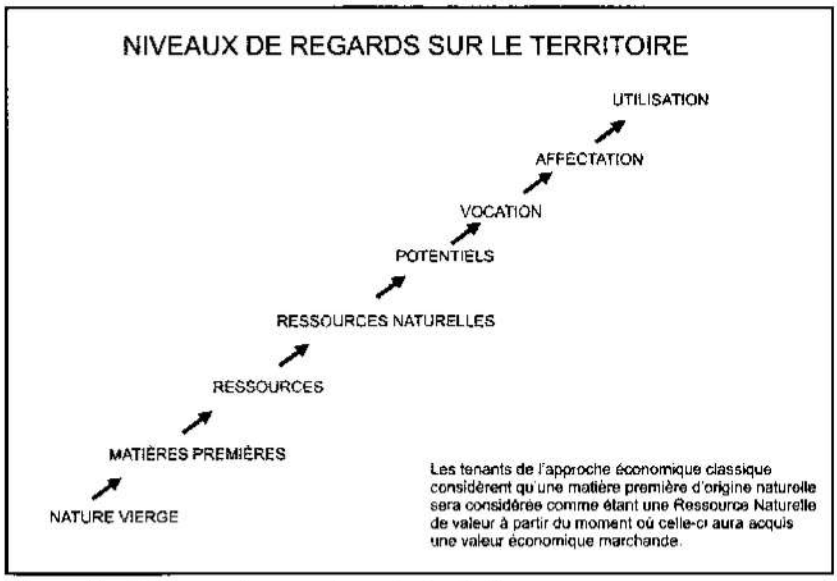

Figure 1 : Niveaux de regards sur le territoire

La figure 2 montre comment la mise en valeur prend son ampleur à mesure qu'il y a implication de l'action humaine et à mesure que l'on exploite l'environnement physique. Autrement dit, l'espace **prend** de la valeur, puis il est **mis** en valeur. Cette opération ne se fait pas qu'une seule fois, elle est renouvelée régulièrement pour ne pas dire constamment. À ce propos, est-ce que la cartographie effectuée par l'Inventaire des terres du Canada qui, dans les années 1960, déterminait le potentiel des terres (agriculture, forêt, récréation de plein air, faune) tient toujours aujourd'hui? En gros, oui; dans la nouvelle réalité de 2011, pas tout à fait. Cette constatation nous a été révélée dernièrement lorsqu'une municipalité rurale mijotait un premier plan stratégique de développement territorial; en fait, les intervenants auront à réaliser une nouvelle évaluation du territoire.

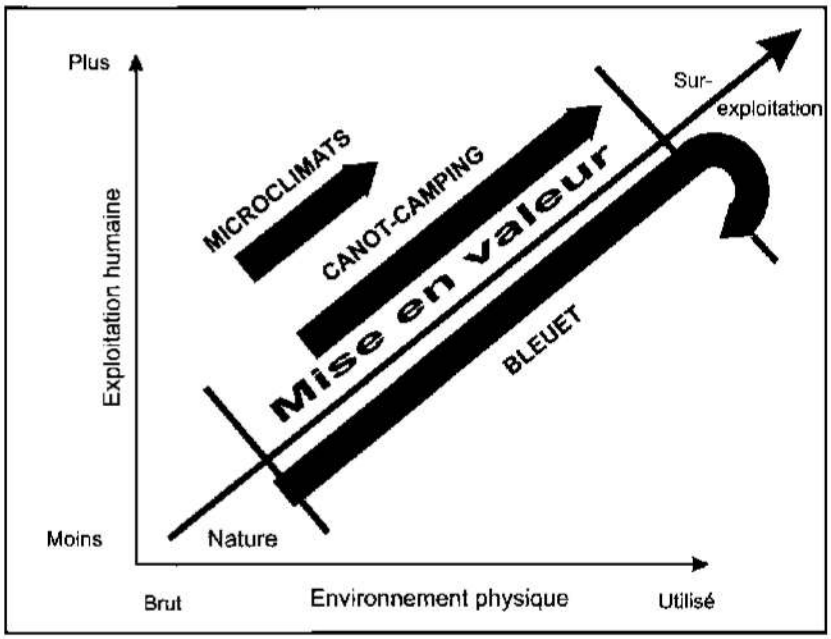

Figure 2 : Mise en valeur

Revenons aux trois cas mentionnés plus haut. Ce qui suit montre comment ces expériences de mise en valeur s'inscrivent dans ce modèle à des moments divers.

2 BLEUET : L'AMÉNAGEMENT DES BLEUETIÈRES

La détermination de la qualité des terres de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean pour la production commerciale de bleuets (myrtilles) date du début des années 1960. Ces petits fruits ont toujours poussé naturellement dès le départ des derniers glaciers, à la rétraction du golfe de Laflamme et avec l'installation de la végétation. Ils étaient présents dans les landes, dans les sous-bois et surtout à la suite de feux de forêt. Les Amérindiens en faisaient leur complément de nourriture ainsi que par la suite, les populations européennes. Qui pouvait se douter, il y a plus de cinquante ans, que 27 000 hectares seraient aménagés sur une base industrielle et que plusieurs centaines de personnes en vivraient? Voir la figure 3. (Gauthier et Brisson, 2006).

Ce sont les forêts naturelles de pins gris qui ont été soumises à un regard nouveau, un regard économique, car il y avait un marché surtout extrarégional pour ce pe-

tit fruit. Les terres forestières ont pris de la valeur surtout en raison de leurs capacités biophysiques et leur qualité écologique de produire des bleuets et non en raison des troncs qu'elles contenaient. Les pins gris, dont l'utilisation dans l'industrie des pâtes et papiers et dans la construction était marginale, ont fait place à des millions de *bleuetiers* cajolés par les producteurs de plus en plus avertis. À ce propos, il est à remarquer que l'opération de mise en valeur peut atteindre des seuils de surexploitation et occasionner une diminution de valeur et ainsi obliger les utilisateurs à lever le pied afin de ne pas compromettre les avantages spécifiques des terres en question. Dans le cas présent, on a dû lutter contre la dégradation des sols sur des milliers d'hectares.

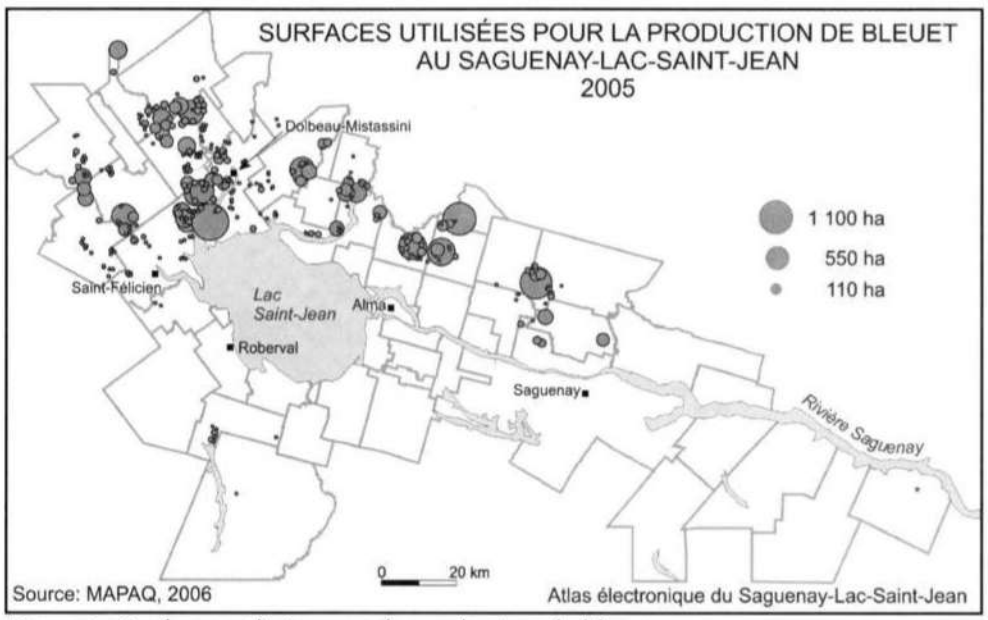

Figure 3 : Surfaces utilisées pour la production de bleuet

3 MICROCLIMATS À SAINT-FULGENCE

La volonté de connaître plus finement les potentiels bioclimatiques d'une région, comme le Saguenay–Lac-Saint-Jean, afin de diversifier la production agricole, a amené les chercheurs à se pencher sur le sujet. La configuration physiographique de la municipalité de Saint-Fulgence, située à quelques kilomètres à l'est de l'arrondissement de Chicoutimi sur le bord de la rivière Saguenay, a toujours intrigué le chercheur que nous sommes. Pourquoi n'y a-t-il pas plus de cultures particulières de légumes, de petits fruits, d'arbres fruitiers que nous en observons ? Il y a bien quelques hectares utilisés à cette fin, mais il pourrait y en avoir plus.

Il nous semble que des conditions favorables s'associent pour la détermination d'un microclimat puisque s'y trouvent: des basses terres et des terrasses fertiles, de nombreuses parcelles exposées au soleil, la proximité d'une masse d'eau imposante (la rivière Saguenay avec ses marées), la présence de talus sous forme d'amphithéâtres. Tous ces paramètres se conjugueraient pour attribuer une cote climatique plus élevée que la moyenne régionale. Il faut dire que le zonage de rusticité des plantes ne dépasse pas 3b dans la région en question et qu'il est bien possible qu'elle atteigne, par endroits, la cote de 4 (Ressources naturelles Canada); ce qui lui conférerait un climat plus semblable à celui de la région de Québec (Girard, 2011, Gauthier et Girard, 2011).

Nous avons résolu dernièrement de mener une étude pour établir les aires les plus susceptibles de jouir de microclimats favorables à l'agriculture. Donc, donner une valeur (évaluer) au territoire en discriminant l'espace, en délimitant les meilleurs secteurs et en leur attribuant un niveau de potentialité.

Nous avons construit un modèle cartographique éloquent. D'une part, il confirme que plusieurs espaces à fort potentiel sont actuellement utilisés pour produire des cultures particulières (fort heureusement pour les chercheurs!) et d'autre part, il démontre qu'à de nombreux endroits utilisés pour les grandes cultures, en friche ou simplement boisés, il y a de grandes possibilités.

La confection du modèle a été facilitée par l'utilisation de nouvelles technologies liées à la géomatique. En effet, un SIG (Système d'information géographique) a permis de constituer une base de données numérique du territoire, d'effectuer les analyses et les synthèses de même que de dessiner des cartes utiles pour la réflexion et la prise de décision (voir la figure 4).

Ainsi, si l'on se rapporte au thème de développement, le modèle qui a été construit donne une valeur à des espaces qui en avaient une autre ou qui en avaient moins ou peu auparavant. Par contre, il n'est peut-être pas crucial de mettre ces espaces en valeur tout de suite, mais il est indéniable qu'ils ont pris une valeur plus grande ou différente de celle qu'ils avaient antérieurement.

De plus, ces terres gagnent de la valeur en raison non seulement de leur qualité bioclimatique intrinsèque et révélée, et sans doute ce qui est nouveau, mais aussi à cause de la proximité de la Ville de Saguenay avec ses

130 000 habitants, qui constitue un bassin de consommation intéressant. Pourquoi ne pas faire de Saint-Fulgence l'Île-d'Orléans du Saguenay–Lac-Saint-Jean? Soit, un milieu rural, situé en bordure d'un marché potentiel, où se concentreraient des produits agricoles sophistiqués, spécialisés, différents et variés.

4 CANOT-CAMPING DANS LA ZEC MARTIN-VALIN

Le réseau hydrographique du Québec est riche. Les ruisseaux, les rivières, les fleuves et les lacs tissent une toile presque unique au monde. À l'arrivée des hommes, les étendues d'eau ont servi de garde-mangers et de voies de communication. Elles étaient riches en poissons, bordées de belles forêts et constituaient un milieu biophysique qualifié d'espaces vierges bien peu peuplés.

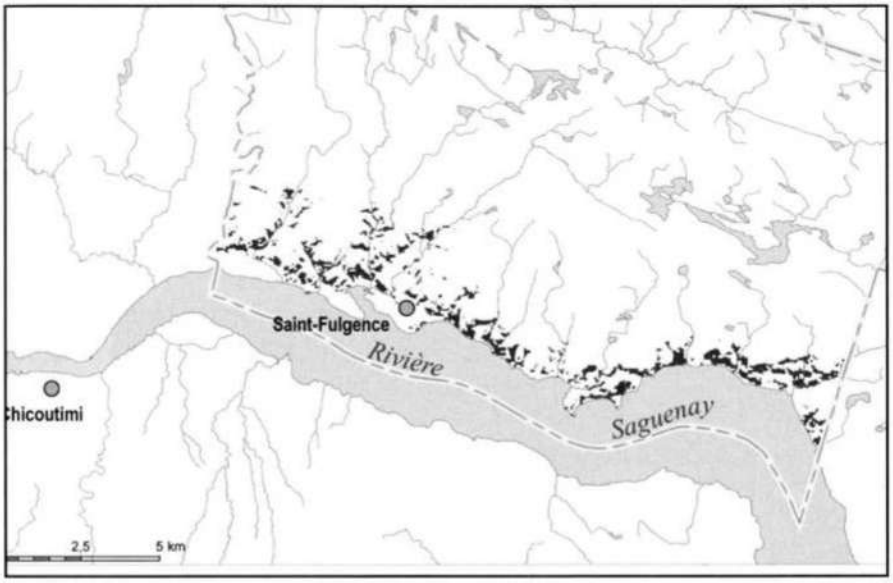

Figure 4 : Aires à potentiel microclimatique à Saint-Fulgence (premiers tests)

Voyons comment le développement des terres de la forêt boréale au nord de la ville de Saguenay constitue un bel exemple d'aménagement sous l'effet d'un nouveau regard porté sur le territoire. Si initialement, les Amérindiens y faisaient leur milieu de vie, avec l'arrivée des Européens, l'espace a présenté d'autres atouts. Plus tard, dans le cas de la région des monts Valin, on a attribué des clubs privés de chasse et de pêche et on a exploité la forêt d'épinettes (épicéa) et de sapins pour l'industrie des pâtes et papiers ainsi que pour le bois d'œuvre.

Au cours des années 1970, les clubs de chasse et pêche ont disparu pour laisser la place à d'autres structures comme les ZECS (Zone d'exploitation contrôlée: des territoires de chasse et pêche du Québec situés sur le domaine public et administrés par des organismes à but non lucratif). Dans la Zec Martin-Valin, dont la superficie s'élève à 1 200 kilomètres carrés, on a d'abord continué à exploiter les ressources halieutiques et animales. Puis, certaines personnes du monde universitaire, dont nous faisons partie, ont jeté un regard différent et nouveau sur le réseau hydrographique qu'elle recelait. Pourquoi ne pas utiliser ce territoire aussi pour s'y promener en canot et vivre des expériences de récréation de plein air au contact de la nature?

Il faut dire que le territoire de la Zec, d'un relief relativement plat, est constitué de 650 lacs de différentes tailles et souvent reliés par des ruisseaux et des rivières; donc, un milieu extraordinaire pour y aménager des circuits de canot-camping: une activité nouvelle pour des populations de plus en plus urbaines et désireuses de s'activer physiquement et de se détendre dans le calme.

C'est en plusieurs étapes que la mise en valeur du territoire, vue sous cet aspect, s'est opérée. Les premiers inventaires et la première cartographie ont été réalisés en 1976 par les chercheurs sans vraiment qu'il y ait eu intervention de la part de la direction de la Zec. Après quelques étés passés sur le terrain, nous avons informé les autorités (Zec et MRC (Municipalité régionale de comté)) de la beauté de la chose. Elles en ont été convaincues en nous laissant le loisir de continuer l'inventaire. Plus tard, la Zec a pris l'initiative d'appuyer concrètement le projet autant dans son concept général que dans la détermination des infrastructures comme les sites de camping, les lieux de mise à l'eau, les trajets et circuits, etc. Elle a alors investi des sommes et déployé des ressources qui ont abouti dans la publication d'un guide de canot-camping en 2002 et dans la confection d'un nouveau site Internet bilingue en 2007 (Ménard et Gauthier, 2002) (Zec Martin-Valin, 2007). (voir la figure 5).

Il faut dire que la Zec, lors de la préparation de son Plan de développement, a fait du canot-camping (et maintenant kayak) le cœur de ses activités en parallèle avec celles de la chasse et de la pêche. Ces derniers temps, les 100 kilomètres de trajets accueillent plus de 200 jours-canot par année et les trois quarts des excursionnistes proviennent de l'extérieur de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Voilà un exemple d'une idée, d'un projet, qui s'est réalisé et qui va se bonifier encore au cours des ans.

CONCLUSION

Le regard sur l'espace change dans le temps et varie en intensité. Depuis la nature vierge jusqu'à l'utilisation concrète du territoire, on anticipe une valeur, on attribue une valeur, on met en valeur. Nous avons vu que la dimension temporelle entre le premier regard et la réalisation finale peut s'allonger sur plusieurs années. En ce qui a trait à l'aménagement des bleuetières, il a fallu une vingtaine d'années pour qu'une méthode rigoureuse de production soit enfin passablement établie. Quant au canot-camping, il s'est écoulé 27 ans entre le premier « flash » et la réalisation concrète du produit. En ce qui concerne les microclimats à Saint-Fulgence, nous pensons que le nouveau paysage légumier et fruitier pourrait prendre place dans 10-15 ans.

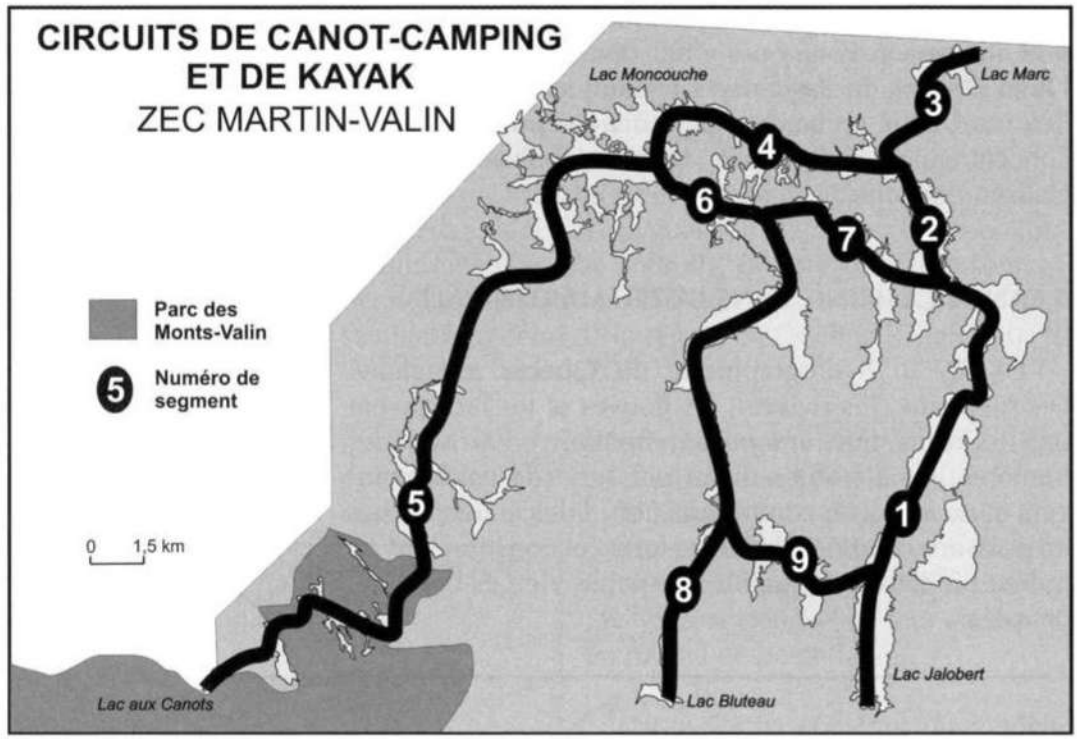

Figure 5: Circuits de canot-camping et kayak

Cela veut dire, dans les préoccupations de développement régional et local, qu'il faut avoir les yeux grand ouverts. Il faut être en état de veille, soit pour améliorer ce qui existe déjà, ou encore mieux, trouver et accorder de nouvelles fonctions à l'espace.

La réalisation de projets de mise en valeur nécessite non seulement la participation de concepteurs (nous dirions même de rêveurs), mais aussi des populations interpellées par la question de même que les structures de gestion et de décisions. Choses dont nous avons été témoins durant ces cinquante dernières années.

RÉFÉRENCES

CANADA, Ressources naturelles Canada. *Zones de rusticité des plantes*, http://atlas.nrcan.gc.ca/site/francais/maps/environment/land/planthardi

DARVEAU, Aldéi (2011). « Industrie du champignon sauvage: un bel avenir », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 30 juin, p. 11.

GAUTHIER, Majella-J. (2007). *Guide de canot-camping dans la Zec Martin-Valin: site Internet. www.zecmartinvalin.com, Jonquière.*

GAUTHIER, Majella-J, et Bruno GIRARD (2011). *Le potentiel microclimatique dans la municipalité de Saint-Fulgence*, Université du Québec à Chicoutimi, Séminaire du GRIR, février.

GAUTHIER, Majella-J. et Carl BRISSON (2006). « La culture du bleuet métamorphose le paysage régional (du Saguenay-Lac-Saint-Jean) », *Saguenayensia*, Vol. 48, nº 4, p. 34-39.

GAUTHIER, Majella-J. et Gilles-H. LEMIEUX (2008), *Géographie appliquée: bilan critique d'expériences de géographie appliquée dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (30 ans de recherche)*, Université du Québec à Chicoutimi, 21 p. Disponible aussi en format PDF dans « Productions connexes » de l'Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean : www.uqac.ca/atlas

GAUTHIER, Majella-J. (2011). *Triptyque sur la géographie appliquée au Saguenay-Lac-Saint-Jean: bleuet, microclimats et canot-camping*. Université du Québec à Chicoutimi, GRIR, Colloque Penser le développement, disponible en format PPT, mai. (Le présent texte résulte de cet exposé).

GIRARD, Bruno (2011). *Détermination de secteurs propices à la formation de microclimats favorables à l'agriculture en utilisant la géomatique : le cas de Saint-Fulgence*, Rapport de stage. Université du Québec à Chicoutimi, Laboratoire d'expertise et de recherche en géographie appliquée (LERGA), document en préparation (principaux

résultats bientôt disponibles sur le site de l'Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean (www.uqac.ca/atlas)).

PHILIPPONNEAU, Michel (1999). *La géographie appliquée, du géographe universitaire au géographe professionnel*, Paris, Armand Colin, coll. U, 299 p.

Radio-Canada (2007). *Énergies renouvelables, énergies du futur: la biomasse*, Nouvelles du 24 sept., 15 h 08, http://www.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2007/09/24/003-renouvelables_biomasse.shtml.

Wikipedia (2011). *Ressources naturelles: valeur économique*, http://fr.wikipedia.org/wiki/Ressource_naturelle#Valeur_.C3.A9conomique

Zec Martin-Valin (2007). *Site Internet*, Jonquière, www.zecmartinvalin.com.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les divers partenaires qui ont collaboré aux projets de recherche et les organisations qui ont financé nos interventions. Un merci particulier est adressé à Carl Brisson, professionnel de recherche pour la confection et l'édition des cartes.

Saguenayensia voudrait souligner la collaboration du Groupe de recherche et d'intervention régionales (GRIR) de l'Université du Québec à Chicoutimi pour la permission qu'il a accordée de reproduire ce texte.

Collection : MJ Gauthier

Découvrez des paysages boréaux tout en pagayant

VISITEZ LE SITE WEB DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY

À L'ADRESSE SUIVANTE :

WWW.SHISTORIQUESAGUENAY.COM

LES SCIERIES DE L'ANSE À PELLETIER[1]

Par Réginald Lavoie,18 juin 2013

Réginald Lavoie est né à Jonquière en 1934. Il a fait des études classiques au séminaire de Chicoutimi où il a obtenu un baccalauréat ès arts (Université Laval). Détenteur d'un baccalauréat en pédagogie (Université de Montréal), d'un baccalauréat et d'une maîtrise en mathématiques (Université de Montréal), il a occupé un poste de professeur de mathématiques à l'Université du Québec à Chicoutimi de 1969 à 1994. Durant cette période, il a été membre de divers organismes de l'Université, notamment de la Commission des études et du Conseil d'administration de l'Université, et il a exercé les fonctions administratives suivantes : directeur du module de mathématiques, adjoint au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, secrétaire général, registraire par intérim, directeur du département des sciences fondamentales et directeur du département de mathématiques et d'informatique.

• • • • • • • • • • • • •

En 1835, une pétition signée par 1800 habitants du comté Saguenay[2] est adressée au gouvernement du Québec afin d'obtenir l'ouverture du territoire du Saguenay à la colonisation[3]. On se rappellera que le Domaine du Roy[4] était alors affermé à la Hudson's Bay Company[5] et que seuls les autochtones pouvaient y pratiquer l'agriculture, la chasse et la pêche, cette compagnie ayant des droits exclusifs pour la traite des fourrures au Canada. Réagissant à la pression populaire, la Hudson's Bay Company décidait alors de se lancer dans l'exploitation forestière et, en 1836, elle obtenait du gouvernement du Québec le droit de couper 60 000 billots de pin sur le territoire du Saguenay; cette société ouvrit alors des chantiers à rivière Noire, l'anse à l'Eau et Moulin à Baude, chantiers dont la direction avait été confiée à William Connolly, son agent du poste de Tadoussac. En raison de la forte opposition des marchands de bois de Québec et de son incapacité à réaliser ses objectifs au cours de l'hiver 1836-1837, la Hudson's Bay Company vendait ses droits de coupe à William Price[6].

William Price n'a pas à être présenté, mais comme on le verra plus loin dans ce texte, les sociétés qui portent son nom seront présentes à l'anse à Pelletier pendant plus de 60 ans. Aussi, rappelons les faits suivants. William Price arrive au Québec en 1810 comme représentant de Idler and Company, une société de Londres faisant le commerce du bois. Il a alors comme objectif d'acheminer, vers la mère patrie, du bois provenant des forêts de la colonie canadienne, plus particulièrement des madriers et des mâts. Avant d'arriver au Saguenay, William Price s'était associé avec Peter McGill[7] de Montréal, James Dowie et Nathaniel Gould d'Angleterre, pour fonder la société William Price and Company[8]. En 1855, William Price rachetait les parts de ses associés pour fonder la William Price and Sons. En 1867, la société William Price and Sons devenait la société Price Brothers and Company Limited, propriété de William Evan, David Edward et Evan John, trois fils de William Price[9]. Dans la suite du texte, nous utiliserons souvent l'expression « la famille Price » en lieu et place du nom de l'une ou l'autre des trois sociétés susmentionnées.

En 1837, un groupe de citoyens de La Malbaie formait une société appelée Société des pinières du Saguenay, laquelle s'appellera plus tard la Société des Vingt-et-Un en raison du nombre de ses actionnaires. Soulignons qu'Alexis Tremblay, dit Picoté, et Thomas Simard, deux membres de cette société, étaient des agents de William Price comme il est mentionné dans certains contrats; ainsi, dans un contrat reçu à La Malbaie le 24 juillet 1838 devant les notaires Édouard Tremblay et Charles-Herménégilde Gauvreau, on y lit les extraits suivants: *« Le Sieur Alexis Tremblay, Picoté, cultivateur dudit lieu de La Malbaie et agent dudit William Price auquel il promet et s'oblige à faire ratifier et agréer ces présentes... »* et, plus loin dans ce texte: *« Ledit Thomas Simard reconnaît et confesse avoir reçu dudit Alexis Tremblay pour et au nom de William Price ... »*[10]

Le 4 octobre 1838, par acte notarié reçu devant le notaire Charles-Herménégilde Gauvreau, Roger Bouchard, un riche citoyen de la paroisse Saint-Pierre et Saint-Paul de Baie-Saint-Paul, et son associé Adolphe Gagnon, concluaient un marché avec Alexis Tremblay, dit Picoté, et Thomas Simard, deux résidents de La Malbaie en affaires dans la *« coupe des bois de finition dans le territoire du Saguenay »*; ce marché portait sur la coupe de 5000 billots

au lieu et à la place du Saguenay qui conviendra le mieux à Roger Bouchard et Adolphe Gagnon, à transformer ces billots en madriers et à les livrer d'ici l'automne 1939; cet acte précise qu'Alexis Tremblay et Thomas Simard concluaient ce marché autant pour leurs propres affaires que pour les affaires de la société qu'ils représentaient, et ce en y étant dûment autorisés par acte authentique. Selon la teneur d'un tel acte, Alexis Tremblay et Thomas Simard s'engageaient à payer le même prix que celui prévu aux termes d'actes passés entre leur société et la Compagnie de la Baie d'Hudson. De plus, ce marché donnait à Alexis Tremblay et Thomas Simard le droit d'utiliser les deux moulins à scie que Roger Bouchard et Adolphe Gagnon se proposaient de construire sur le territoire du Saguenay et le droit d'acheter ces moulins au même prix que celui offert par William Price. Enfin, en concluant ce marché Roger Bouchard et Adolphe Gagnon s'engageaient à ne pas faire le commerce des fourrures avec les sauvages, à ne pas pêcher ou chasser sans la permission de la Compagnie de la Baie d'Hudson, ou de leur agent, et ce sous peine de perdre leurs droits de coupe[11].

Aux fins de réaliser ses obligations envers Alexis Tremblay et Thomas Simard, en 1838-1839 Roger Bouchard s'établissait à l'anse à Pelletier[12], dans la municipalité de Saint-Fulgence, où il construisit alors un moulin à scie[13]. Roger Bouchard devenait ainsi l'un des deux cofondateurs de la municipalité de Saint-Fulgence, l'autre cofondateur étant Michel Simard qui s'établissait à l'anse aux Foins en 1839. À peu près au même moment, la Société des pinières du Saguenay installait des scieries à l'embouchure de plusieurs rivières se jetant dans le fjord du Saguenay, notamment aux Petites Îles (à quelques kilomètres en amont de Tadoussac), à l'anse au Cheval (à Petit-Saguenay) et à L'Anse-Saint-Jean, lesquelles scieries deviendront la propriété de William Price le 25 juillet 1842[14].

On notera que Roger Bouchard n'était pas un actionnaire de la *Société des Vingt-et-Un*, cette société formée par des citoyens de La Malbaie; de plus, comme Mars Simard qui a laissé son nom à une rivière bien connue de Bagotville, il était un citoyen de Baie-Saint-Paul[15]. Louis Savard se trompe donc lorsqu'il écrit: « *En 1842, découragés par les épreuves, les principaux actionnaires de la Société des Vingt-et-Un vendent tous leurs avoirs à un homme d'affaires anglais, William Price: neuf scieries et leurs dépendances, dans huit colonies: L'Anse-Saint-Jean, Grande-Baie, Petites Îles, l'anse au Cheval, l'anse à Pelletier, Descente-des-Femmes, rivière à Mars et ruisseau à Camille;* »[16]. Comme on le verra ci-après, c'est le 7 octobre 1848, et non en 1842, que William Price prenait possession des scieries de l'anse à Pelletier et de l'anse à la Croix, scieries qui étaient alors la propriété de Roger Bouchard depuis 1838-1839 et non la propriété de la Société des Vingt-et-Un.

Le 7 octobre 1848, « *At the request of William Price & Co., residing in the city of Quebec* » et en présence de Roger Bouchard, « *principal neighbor to said mill ground, Mr. Hames acting for the firm of William Price & Co., John McLean, Chain-bearer sworn to the effect* », le site du moulin à scie de Roger Bouchard faisait l'objet d'un piquetage et d'une description technique par l'arpenteur Jean-Baptiste Duberger; cette requête avait été sollicitée « *for the purpose of obtaining titles for the same* », c'est-à-dire aux fins de l'obtention, par William Price, du titre de propriétaire du site de ce moulin à scie. Selon les données apparaissant à cette description technique, ce site avait les dimensions suivantes: 10 chaînes (201,17 m) pour le côté

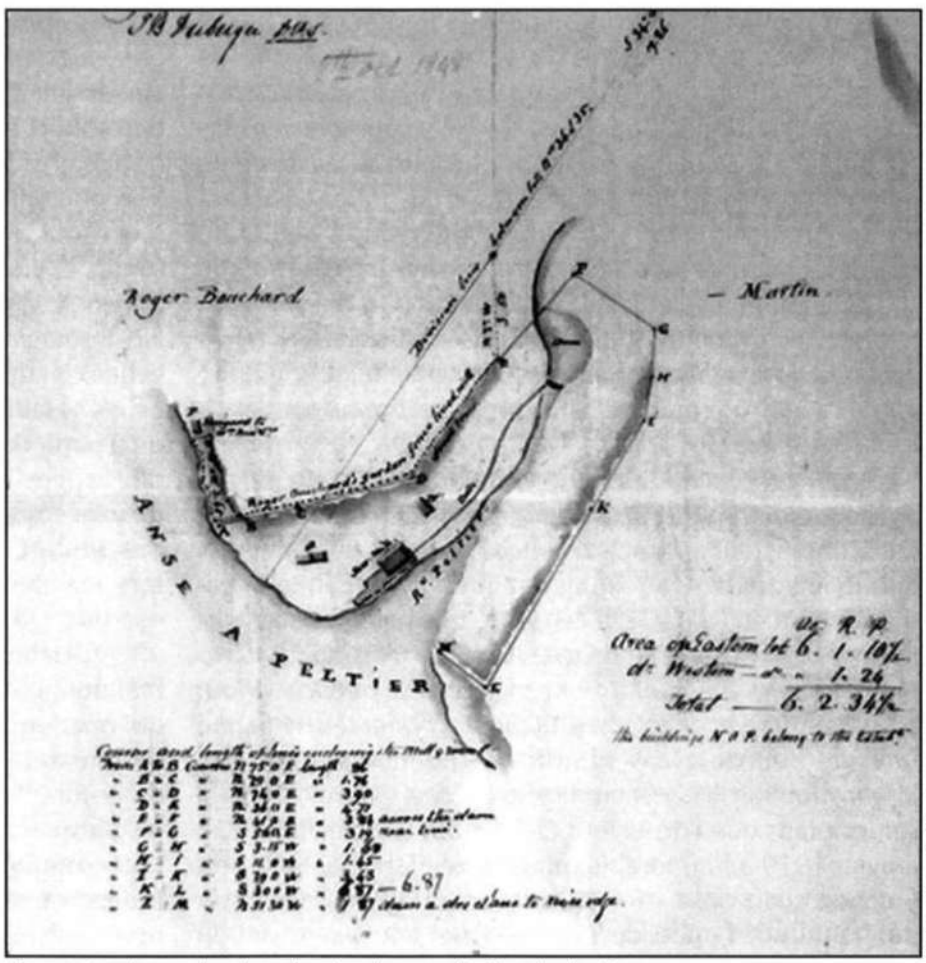

Collection de l'auteur

Figure 1: photo du plan du site du moulin à scie de Roger Bouchard préparé par l'arpenteur J.-B. Duberger

sud-est, 15,1 chaînes (303,76 m) pour le côté nord-ouest et 3,19 chaînes (64,17 m) pour le côté nord-est; il avait une superficie d'un peu plus de 2,7 hectares et occupait une partie du lot originaire 34 et une partie du lot originaire 35, rang I, cadastre officiel du canton de Harvey[17], parties bornées comme suit: au sud-ouest par le fjord du Saguenay et au nord-est, nord-ouest et sud-est par le résidu des lots 34 et 35, rang I, du canton de Harvey[18]. Un plan de ce site accompagne une telle description technique (voir figure 1 ci-dessous)[19].

Le jour même du piquetage, soit le 7 octobre[20] 1848, William Price and Company prenait possession du site du moulin à scie de Roger Bouchard et le premier août 1851, un acte de vente notarié officialisait cette prise de possession du 7 octobre 1848[21]. Notons qu'à l'origine ce moulin à scie était mû par le pouvoir hydraulique; ainsi, comme on le voit sur le plan ci-dessous de l'arpenteur Duberger, un petit barrage avait été érigé à environ 235 mètres du fjord du Saguenay et l'eau était acheminée au moulin par une conduite en bois. Cette date du 7 octobre 1848 marque donc le début de l'occupation, par la famille Price, du site du moulin à scie de Roger Bouchard.

Le 22 juillet 1852, Monsieur William Price, de la cité de Québec, et l'honorable Peter McGill, de la cité de Montréal, obtenaient les lettres patentes[22] du site du moulin à scie de Roger Bouchard; un tel document n'a pas été publié à Chicoutimi car, dans plusieurs actes de vente notariés publiés à Chicoutimi après le 22 juillet 1852, actes portant notamment sur les lots originaires 34 et 35 du rang I, les notaires ne distraient pas, de ces lots 34 et 35, le site du moulin à scie de la famille Price. On observe toutefois, dans un certain document du ministère des Terres et Forêts du Québec portant sur la tenure du lot originaire 35 du rang I, la remarque suivante: « *il existerait un site de moulin à scie* ».

Le site du moulin à scie de Roger Bouchard se trouvait dans un secteur propice à l'établissement d'un chemin public permettant de communiquer avec Sainte-Rose-du-Nord; aussi, dans le texte des lettres patentes susmentionnées, on observe le texte suivant[24]: « *This grant not to prevent the opening of a front road for the public without prejudice however to the Buildings connected with the Mill Site* », texte ayant pour but de permettre, plus tard, la construction d'un chemin public à cet endroit. En fait, sur les plans que l'arpenteur J.-E. Girard transmettait le 28 janvier 1910 à l'honorable ministre des Terres et Forêts du Québec[25], on observe « un chemin du gouvernement » qui va du nord-ouest au sud-est et qui traverse le site du moulin à scie à peu près parallèlement à la ligne de partage du rang un et du rang deux du canton de Harvey. Or, ce chemin a été une route d'accès à Sainte-Rose-du-Nord, via l'anse à Pelletier, et il passait notamment sur les lots 35, 36, 37 et 38 du rang un du canton de Harvey, ensuite sur des lots du canton de Saint-Germain, lesquels lots donnaient accès au chemin du cap au Leste, ensuite sur les chemins (sentiers) Sainte-Marie et Petit-Nord et se terminait à l'anse à Xavier (l'anse d'en Haut). Plusieurs années après mon arrivée à l'anse à Pelletier en 1966, j'ai parcouru à maintes reprises cet itinéraire et l'on observait, le long de ces chemins (sentiers), les vestiges de nombreuses anciennes habitations des premiers colons. Léonard Larouche[26] m'a raconté qu'il était déjà allé à Sainte-Rose-du-Nord, à cheval, en suivant ce premier chemin.

En août 1857, Nil Bouchard[27] et François Maltais fils, son beau-père, s'associèrent aux fins de la construction d'un moulin à scie à l'anse à Pelletier. Le 17 septembre 1858, François Maltais fils et Nil Bouchard concluaient un marché avec John Guay, un marchand de Chicoutimi, marché établissant les conditions relatives à la coupe et au sciage de bois par le moulin à scie « *prêt à marcher* » que «*... lesdits Messieurs François Maltais et Nil Bouchard ont construit et érigé sur la rivière de l'anse à Pelletier...* », lesquels bois se trouvent sur « *certains terrains bien boisés en bois de commerce* » que François Maltais et Nil Bouchard ont loués auprès du gouvernement du Québec; ce marché établit également les conditions relatives à la location du moulin à scie et de tous les gréements et accessoires nécessaires à son bon fonctionnement, ainsi qu'à la location de l'emplacement du moulin à scie. Un tel marché, d'une durée d'un an, soit du 17 septembre 1858 au 16 septembre 1859, indique qu'il sera renouvelé d'année en année si, à la fin de chaque année, François Maltais et Nil Bouchard sont endettés envers John Guay, le renouvellement du marché se faisant aux mêmes conditions que celles valables pour la première année de location, sauf qu'à partir de la deuxième année les locateurs ne pourront plus exiger de John Guay le versement des quarante louis d'avance qui pouvaient lui être exigés le premier novembre 1858. On observe que John Guay pouvait mettre fin à ce marché à la fin de chacune des années de location.

Au début de l'acte du 17 septembre 1858, il y est mentionné que c'est François Maltais fils et Nil Bouchard qui ont demandé à John Guay les avances dont ils avaient besoin tant pour leur procurer les moyens de terminer et de compléter leur moulin à scie que pour leur permettre d'exploiter, au cours de l'hiver 1858-1859, les boisés loués auprès du gouvernement. Dans cet acte, John Guay promet et garantit que toutes les dépenses nécessaires au bon fonctionnement du moulin à scie seront supportées par lui, soit le paiement des scieurs ou autres manœuvres et le paiement de tout autre article nécessaire. En plus

d'une première avance de quarante louis due le premier novembre 1858, John Guay promet et garantit à François Maltais fils et à Nil Bouchard des avances en marchandises et en provisions au fur et à mesure que leur pinière progressera, avances destinées aux besoins de leurs familles et de leurs maisons et il leur promet qu'il ne leur chargera que vingt pour cent d'intérêts sur de telles avances; il est vraiment « généreux ». C'est la forme de paiement utilisée par William Price, mais sans les « pitons »[29].

À la page 3 de la minute 796 du 17 septembre 1858 on y lit ce qui suit : «... *et l'emplacement dudit moulin dont lesdites parties ne peuvent donner l'étendue ni la désignation de lequel emplacement comprenant la même grandeur de terrain que celle allouée par le gouvernement autour d'une place de moulin* ». Mais quels étaient donc ces emplacements ? Nous appuyant sur les exposés ci-après, nous affirmons que le boisé loué par François Maltais fils et Nil Bouchard auprès du gouvernement est le lot 33 du rang II, et que le moulin à scie de François Maltais fils et de Nil Bouchard avait été érigé sur le lot 35 du rang I.

Premier fait : Par billet de location, le 1er mars 1859 le gouvernement du Québec concédait à François Maltais fils et à Nil Bouchard le lot originaire 33 du rang II, lot d'une superficie de 100 acres[30]. Toutefois, la minute 796, qui fait état de la location d'un lot gouvernemental, porte la date du 17 septembre 1858 alors que lot 33 du rang II est officiellement loué le 1er mars 1859. Comment expliquer cela ? Il est tout à fait plausible que la location dont on parle dans l'acte du 17 septembre 1858 ait été finalisée seulement le 1er mars 1859 et que l'agent des terres ait transmis tardivement à Québec l'information portant sur une telle location. En dépit d'un tel écart de dates, nous affirmons que le boisé loué du gouvernement est le lot 33 du rang II.

Deuxième fait : Selon les termes de la minute 796, ce moulin était érigé sur la rivière Pelletier, soit sur la rive de cette rivière. Mais la rivière Pelletier est très encastrée dans une vallée d'argile et, de ce fait, en dehors du site occupé par le moulin à scie de la famille Price, il existe un autre emplacement, et un seul, sur la rive de la rivière Pelletier[31], où l'on pouvait ériger un moulin à scie et les bâtiments connexes. À l'aide des minutes numéros 3 956 et 3 957 du 4 avril 2001 de l'arpenteur-géomètre Jean-Pierre Simard, nous allons décrire comment se rendre à un tel emplacement. À quelques dizaines de mètres de la fin du chemin public de l'anse à Pelletier, on bifurque à gauche sur un autre chemin privé et on parcourt environ 480 mètres sur ce chemin; on arrive alors sur un plateau qui est en bordure de la rivière Pelletier, lequel plateau se trouve, en partie, sur le lot 35 du rang I selon le plan cadastral du canton Harvey de l'arpenteur Louis Legendre, plan daté du 8 juillet 1844; nous affirmons que c'est sur ce plateau qu'avait été érigé le moulin à scie de François Maltais fils et de Nil Bouchard.

Troisième fait : Lorsque Nil Bouchard vend sa scierie à Collard, Guay & Cie le 15 février 1861, son père intervient à l'acte de vente, « *Lequel... voulant favoriser ledit acquéreur... donne et accorde le droit et permission audit John Guay ès qualité... de passer et vacquer (sic) en toute saison de l'année tant en voiture qu'à pied sur les terres et lots de terre que ledit Roger Bouchard possède maintenant audit lieu de l'anse à Pelletier et dans les maisons dudit moulin, savoir sur les lots numéro trente et un, trente-deux, trente-trois, trente-quatre et trente-cinq*[33] *du premier rang du susdit Township de Harvey et sur le lot le lot 35 du second rang du même Township...* ». Mais pourquoi Roger Bouchard accorde-t-il ainsi une telle faveur à John Guay ès qualité ? Comme on l'a vu au paragraphe précédent, le moulin de Nil, et les maisons de ce moulin, se devaient d'être érigés sur une partie du lot 35 du rang I, soit sur l'un des lots appartenant à Roger Bouchard, mais le lot 35 du rang I va demeurer la propriété de Roger Bouchard après la vente du moulin, d'où la nécessité, pour accéder au moulin, de passer sur les terres de Roger Bouchard, notamment sur la partie du lot 35 du rang I où se trouvent les maisons du moulin.

Il nous reste toutefois une question à élucider. La scierie de Roger Bouchard avait été érigée sur le lot 35 du rang I et, comme nous allons le démontrer plus loin dans ce texte, cette scierie a été la propriété de la famille Price durant la période du 7 octobre 1848 au 31 décembre 1908, et ce de façon continue. Dès lors, le moulin à scie de François Maltais fils et Nil Bouchard, construit durant cette période, se devait d'être situé en dehors des limites du site du moulin de la famille Price. Était-ce le cas ? Le plan préparé par l'arpenteur Duberger nous permet d'affirmer que la limite nord-est de ce site était située à une distance d'environ 293 m du fjord du Saguenay, mais que la longueur de la rive[34] de la rivière Pelletier occupée par ce site était d'environ 250 m. Or, les calculs effectués à partir du plan cadastral du canton de Harvey préparé par l'arpenteur Louis Legendre nous permettent d'affirmer que le site du moulin de François Maltais fils et Nil Bouchard était situé en dehors des limites du site du moulin de la famille Price.

Revenons à d'autres événements relatifs au moulin à scie construit par François Maltais fils et par Nil Bouchard. Le 30 juillet 1860, par l'acte reçu sous la minute 1 106 du notaire Ovide Bossé, François Maltais fils vend à son

gendre, Nil Bouchard, sa part de la demi-indivise *«... d'un certain moulin a scie érigé et construit à l'anse à Pelletier sur la rivière de l'anse à Pelletier... »*; il est étonnant de constater que cet acte de vente ne fait référence non pas au lot sur lequel est érigé ce moulin, mais à la rivière de l'anse à Pelletier (sic), laquelle rivière, dans le secteur de l'anse à Pelletier, coule sur les lots originaires 35 et 36 du rang I, 36, 37 et 38 du rang II. Cette vente inclut la demi-indivise de tout ce qui est nécessaire au bon fonctionnement du moulin ainsi que la demi-indivise des billots, madriers et planches qui se trouvent sur l'emplacement de ce moulin, qui ont été faits et coupés par le vendeur et l'acquéreur et qui ont été estampés comme étant la propriété de John Guay selon les termes de l'acte du 17 septembre 1858. Selon les termes de l'acte du 30 juillet 1860, François Maltais se réservait le droit de faire scier, au moulin construit sur la *« rivière de l'anse à Pelletier »*, tous les billots qu'il aura transportés chaque année à ce moulin, et ce en payant le prix du sciage en vigueur. En signant cet acte, Nil convenait d'assumer toutes les dettes contractées, par lui et François, aux fins de la construction de leur scierie[35].

Fortement endetté, le 19 décembre 1860 Nil Bouchard vend à son père Roger les lots hérités de sa mère[36], ce dernier assumant alors les dettes que Nil avait contractées auprès de Charles Bertrand de L'Isle-Verte. Il s'agit là d'une vente à réméré, un type de vente dont nous reparlerons plus loin, Nil pouvant user de la faculté de réméré *« d'hui à cinq ans »*[37]. Nil n'a pas usé de la faculté de réméré à l'intérieur du délai prescrit, conscient qu'il ne pourra pas payer les frais requis pour reprendre possession de ses biens; aussi, le 20 mars 1861 il cède définitivement à son père Roger les lots hérités de sa mère, la demi-indivise du lot 33 du rang deux ainsi que ses droits de coupe sur le lot 33, une telle cession ayant pour effet de rendre caduque la vente à réméré du 19 décembre 1860[38].

Le 15 février 1861, sous la minute 1 217 du notaire Ovide Bossé, Nil Bouchard vendait à Collard, Guay & cie *« Un certain moulin à scie construit au lieu de l'anse à Pelletier sur la Rivière nommée la Rivière de l'anse à Pelletier »*[39]; comme dans l'acte du 30 juillet 1860, on constate que cet acte de vente ne fait référence non pas au lot sur lequel est érigé ledit moulin, mais à la « Rivière de l'anse à Pelletier » (sic). Sont inclus dans la vente: une scierie tout équipée, les conduites d'eau, barrage et estacades, le bâtiment qui servait de logement aux scieurs, lequel était situé près du moulin, et, à l'exception de quelques outils appartenant à *« William Price et fils*[40]*, ou à David Edward Price »*[41]. Comme on l'a mentionné ci-dessus, dans cet acte Roger Bouchard accorde à Johny Guay et alias une servitude de droit de passage sur ses terres, et ce en tout temps de l'année, à pied ou en véhicule. La lecture de cette minute 1 217 nous fait aussi découvrir le fait suivant : en bas de la page 2 de cet acte, on y lit ce qui suit : *« Cette vente est faite en outre au présente avec par ledit Nil Bouchard vendeur de pouvoir exercer le droit et la faculté de réméré d'hui à un an de cette vente en remboursant aux dits acquéreurs leurs hoirs et ayant cause la dite somme de douze cents piastres avec tous leurs frais, mises et loyaux coûts »*. Que signifie cela ? Ne pouvant plus avoir accès à de nouveaux prêts à cause d'un niveau élevé d'endettement et risquant que la justice saisisse ses biens et les vende à un prix qui ne lui permettra pas de payer toutes ses dettes, Nil fait alors appel à un « prêteur », soit John Guay et alias, qui lui propose d'acheter son moulin avec possibilité de rachat dans un délai maximum d'un an, au même prix de vente, auquel s'ajoutent des frais « à loyaux coûts ». C'est le scénario classique de la vente à réméré[42] (du latin réméré, racheter). Les loyaux coûts sont notamment des frais d'intérêt qui sont très élevés la plupart du temps; d'ailleurs, on sait, à la lecture de la minute 1 217, que John Guay chargeait un taux d'intérêt de vingt pour cent. On constate que peu de « vendeurs » ont, un an plus tard, les sommes d'argent requises pour reprendre possession de leur immeuble, ainsi vendu, en payant le prix de vente, les frais de notaire ainsi que les intérêts. C'est ce qui est arrivé à Nil Bouchard.

Le 3 juin 1862, Roger Bouchard vendait ses immeubles de l'anse à Pelletier à ses deux fils Toussaint et François, soit les lots 31, 32, 33, 34 et 35 du rang I, la demi-indivise du lot 33 et le lot 34 du rang II[43]. Le 31 juillet 1862, Toussaint Bouchard et François Bouchard vendaient à Collard, Guay & Cie les immeubles que leur père leur avait vendus le 3 juin 1862[44]. Cela peut laisser croire qu'en acquérant ainsi les lots 34 et 35 du rang I Toussaint et François Bouchard, et par la suite Collard, Guay & cie, devenaient propriétaires du site du moulin à scie de la famille Price. Mais cela est faux comme nous allons le démontrer plus loin.

Le 19 octobre 1876, l'arpenteur Georges E. Du Tremblay renouvelait les piquets d'arpentage du site du moulin à scie de la famille Price, piquets placés le 7 octobre 1848 par l'arpenteur J.-B. Duberger[45]; ce renouvellement a été fait à la demande de l'honorable David Edouard Price, détenteur depuis 1861 de toutes les installations de la société William Price and Sons[46].

L'historienne Russel Bouchard affirme que la scierie de l'anse à Pelletier a été détruite, en 1880, par une inondation[47]. S'appuyant sur les mémoires de Georges Simard[48], à la page 60 de son livre portant sur l'histoire de Saint-Fulgence l'historien Marc Saint-Hilaire affirme que la scierie de l'anse à Pelletier fut emportée par les eaux, vers

1880, lorsque le barrage du lac Saint-Germain[49] céda; il affirme de plus que, lors de sa destruction en 1880, la scierie de l'anse à Pelletier appartenait à Johnny Guay[50], le marchand le plus important de Chicoutimi[51], qu'elle ne fut pas reconstruite et qu'elle était alors dirigée par le contremaître Hubert Dallaire[52]. Précisons que, selon Georges Simard, le moulin détruit était celui de Roger Bouchard. De telles affirmations doivent être corrigées et précisées à la lumière des faits suivants.

Premier fait. Selon ce qui est exposé plus haut dans ce texte, et ce avec pièces de première main à l'appui, en 1861 il y avait deux scieries à l'anse à Pelletier, celle de Roger Bouchard qui était alors la propriété de la famille Price[53] depuis le 1er octobre 1848, et celle de François Maltais fils et de Nil Bouchard, laquelle était alors la propriété de Collard, Guay et cie depuis le 15 février 1861, ces deux scieries étant installés sur des sites différents. En effet, selon le plan préparé le 7 octobre 1848 par l'arpenteur Jean-Baptiste Duberger, l'emplacement du moulin à scie de la famille Price était situé sur une partie du lot originaire 34 du rang I et sur une partie du lot originaire 35 du rang I, et ce moulin était installé sur la rive nord-ouest de la rivière Pelletier et près du fjord du Saguenay; comme indiqué plus haut dans ce texte, le site du moulin à scie de Collard, Guay et cie devait obligatoirement se trouver sur la rive nord-ouest de la rivière Pelletier et fort probablement sur une partie du lot 35 du rang I.

Deuxième fait. La scierie de Roger Bouchard n'a jamais appartenu à Collard, Guay & cie. En effet, selon la teneur du protêt notarié daté du 25 mai 1904[54] et selon la teneur de l'acte de vente notarié publié à Chicoutimi le 10 juillet 1908 sous le numéro 18 351, acte de vente intervenu entre Price Brothers and Company et Joseph Lavoie (fils de feu Noël), le site du moulin à scie de Roger Bouchard et le moulin à scie qui s'y trouve, ont appartenu à la famille Price du 7 octobre 1848 jusqu'au 31 décembre 1908, et ce de façon continue. Mais alors, pourquoi, selon la rumeur populaire, John Guay était-il réputé propriétaire du moulin à scie de Roger Bouchard ? Comme on l'a vu précédemment, le 3 juin 1862, Roger Bouchard vend ses immeubles de l'anse à Pelletier à ses deux fils Toussaint et François, dont les lots originaires 34 et 35 du rang I, lots sur lesquels se trouve le site du moulin à scie de Roger Bouchard, et ces derniers vendent les immeubles de leur père à Collard, Guay & Cie le 31 juillet 1862. De telles transactions peuvent laisser croire qu'en acquérant ainsi ces lots 34 et 35 Toussaint et François Bouchard et, par la suite, Collard, Guay & cie, devenaient ainsi propriétaires du moulin à scie de Roger Bouchard. Mais cela est faux. Les notaires qui ont reçu l'acte de vente du 3 juin 1862 et celui du 31 juillet 1862 ont omis la clause suivante: « sauf à distraire, du lot originaire 34 du rang I et du lot originaire 35 du rang I, cadastre officiel du canton de Harvey, l'immeuble qui est la propriété de William Price and Company et représentants, aux termes de la prise de possession dudit immeuble le 7 octobre 1848 et de l'acte d'achat de cet immeuble reçu le premier août 1851. » Malheureusement, comme on le verra plus loin, une telle omission va se répéter dans plusieurs autres actes notariés, soit les actes publiés à Chicoutimi sous les numéros et dates suivants: 6 922 du 11 mars 1885, 10 191 du 26 mai 1896, 13 568 du 4 mars 1903 et 18 085 du 6 avril 1908. Ce sont de telles omissions qui vont donner lieu au protêt dont nous reparlerons plus loin.

Troisième fait. Le moulin à scie photographié en 1918, alors qu'il était la propriété de Cie Jalbert Limitée, voir la photo présentée ci-après[55], est érigé sur le lot originaire 35 du rang I, il se trouve à l'embouchure de la rivière Pelletier et est situé près du fjord du Saguenay; ce moulin à scie est effectivement érigé sur le site décrit par l'arpenteur Duberger et il est donc fort probablement le moulin à scie érigé par Roger Bouchard en 1838-1839. Pourquoi fort probablement ? Un examen du plan susmentionné préparé le 7 octobre 1848 par l'arpenteur Jean-Baptiste Duberger, nous montre que le moulin à scie de Roger Bouchard est situé sur la rive ouest de la rivière Pelletier et que la conduite d'amenée d'eau est située à l'arrière dudit moulin à scie. Or, un examen de la photo du moulin à scie prise en 1918, nous montre un moulin à scie qui n'est plus érigé sur la rive nord-ouest de la rivière Pelletier, mais qui semble érigé entre deux branches de la rivière Pelletier et, de plus, la conduite d'amenée d'eau est située non pas en arrière du moulin, comme le montre le plan de l'arpenteur Duberger, mais sur le coté ouest dudit moulin. Un tel examen nous porte donc à croire que le moulin de Roger Bouchard ait été emporté par une crue majeure de la rivière Pelletier en 1880.

Quatrième fait. Propriétaire, depuis près de 47 ans, de terrains situés près de la rivière Pelletier, nous connaissons bien la fureur de cette rivière qui coule dans une vallée d'argile et qui, du pont de la route 172 qui enjambe la branche la plus importante de cette rivière[56], jusqu'au fjord du Saguenay, présente une dénivellation de 152,4 mètres pour une distance d'environ 3,5 kilomètres[57]. En 1976, ladite rivière Pelletier a fait des ravages extrêmement importants sur les rives nord-ouest et sud-est de son embouchure, sa largeur ayant alors plus que triplé (voir la photo ci-dessous)». En 1993, l'écluse du petit lac Saint-Germain a cédé de nouveau et une partie de la rive nord-ouest de la rivière Pelletier a été emportée, partie qui se trouve sur notre propriété. Depuis le début de notre présence à l'anse à Pelletier, soit depuis 1966, le pont de

l'anse à Pelletier a été emporté plusieurs fois lors de crues importantes. De tels dommages majeurs aux rivages de la rivière Pelletier que nous avons observés depuis près de 47 ans nous laissent croire qu'il est tout à fait plausible que le moulin à scie de Roger Bouchard ait été détruit en 1880 par une inondation, mais si tel est le cas, ce moulin était déjà reconstruit en 1883 comme on va le voir dans les paragraphes qui suivent.

En terminant cette longue histoire de la destruction de la scierie de l'anse à Pelletier, nous pouvons conclure que la scierie qui a été détruite en 1880, et non reconstruite, ne peut être que la scierie érigée par François Maltais fil et Nil Bouchard, soit la scierie propriété de Collard, Guay & cie, et cela si tant est que cette scierie eût encore existé en 1880, ce que nous ignorons.

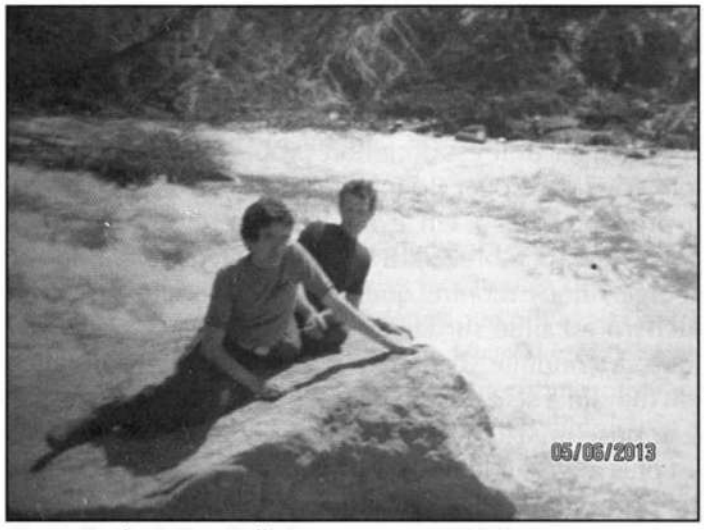

Collection de l'auteur

Figure 2 : la rivière Pelletier en crue en 1976

En 1883, le moulin à scie de la famille Price, dirigé alors par John Evan Price[59], était devenu un moulin de bois de fuseaux (wooden mill spindles); en effet, dans les mémoires de la famille Petit on raconte que Honoré Petit[60] est parti pour Québec le 7 novembre 1883 afin de discuter avec John Evan Price de certaines affaires concernant la manufacture de bois de fuseaux de l'anse à Pelletier[61]. Il faut dire que la demande du type de bois avait changé, les besoins en bois de fuseaux de l'industrie textile britannique et de Nouvelle-Angleterre avaient créé de nouvelles opportunités, les acheteurs préférant un bois préusiné en lieu et place de madriers et de planches[62].

Le 7 février 1885, Honoré Petit prenait la direction du moulin de bois de fuseaux de l'anse à Pelletier[63]. Mentionnons ici qu'en 1885 ce moulin est mu à la fois par une roue à eau et par la vapeur[64]. Décrivons sommairement l'itinéraire qu'Honoré Petit a alors emprunté pour se rendre à l'anse à Pelletier: parti à 9 heures du matin de Sainte-Anne de Chicoutimi, il s'arrêta à Saint-Fulgence rendre visite à Élisé Dubuc, lequel bûchait cet hiver-là du bois de corde aux Petites Îles (en amont de l'anse à Pelletier), ensuite il passa par la fameuse côte de la pointe aux Pins et arriva à l'anse à Pelletier à une heure trois quarts de l'après-midi[65].

En 1885, on observe une activité importante au moulin à scie de la famille Price. En effet, il y a 35 personnes qui logent dans le camp de bûcherons: des Canadiens français, des Anglais, des Suédois, des Français (Bretons), des Sauvages... et même un Noir, un autre Noir, compagnon de celui-ci, étant mort gelé le premier janvier 1885 en se rendant de l'anse à Pelletier à Grande-Baie en empruntant le fjord glacé, soit environ 16 kilomètres. On notera que dans ce camp de bûcherons le lever se faisait à cinq heures et que le sifflet du moulin se faisait entendre à six heures pour signaler le début du travail; les journées de travail se terminaient à 18 heures. Le 9 mars 1885, au souper, on sert soupe, grand-père à la mélasse, pain et thé et, après ce repas, on récite une prière; le 10 mars 1885, au déjeuner, on sert du ragoût de lard, du bœuf, du pain et du thé, au dîner, on sert de la soupe aux pois, du lard, des patates et du pain[66].

Le 5 mars 1885, la veuve et héritière de Jean (alias John) Guay, Marie-Émilie Tremblay, vendait à Louis Simard dit Lombrette, au prix de 2 000 piastres, les immeubles dont elle avait hérité au décès de son mari. Les immeubles vendus sont, notamment: les lots originaires 31, 32, 33, 34 et 35 du rang I, lesquels lots forment et comprennent l'établissement dénommé l'anse à Pelletier. On constate que cet acte de vente ne fait mention d'aucune manière au fait qu'une partie des lots originaires 34 et 35 du rang I sont la propriété de la famille Price[67].

Le 25 mai 1904, William Price , dûment mandaté par Price Brothers and Company, adresse un PROTÊT contre Joseph Lavoie (fils de feu Noël)[69]. Voici un extrait de ce PROTÊT[70]: « *Que ledit Joseph Lavoie est propriétaire et en possession du résidu desdits lots numéro trente-quatre et trente-cinq dudit premier rang dudit Canton Harvey. Que ledit Joseph Lavoie semble ignorer la ligne de division entre le terrain ci-haut désigné appartenant à MM. Price Brothers & Co., et agis (sic) comme s'il en était le propriétaire et en avait toujours été en possession. Que lesdits MM. Price ne voulant que garder le terrain dont ils sont propriétaires et en possession constante depuis le 7 octobre 1848, et afin d'éviter toute difficulté avec ledit Mr. Lavoie, ont décidé de montrer au dit Mr. Joseph Lavoie le terrain par eux possédé et occupé depuis le 7 octobre 1848, son étendue, ses bornes et limites, et à cette fin, de tirer par*

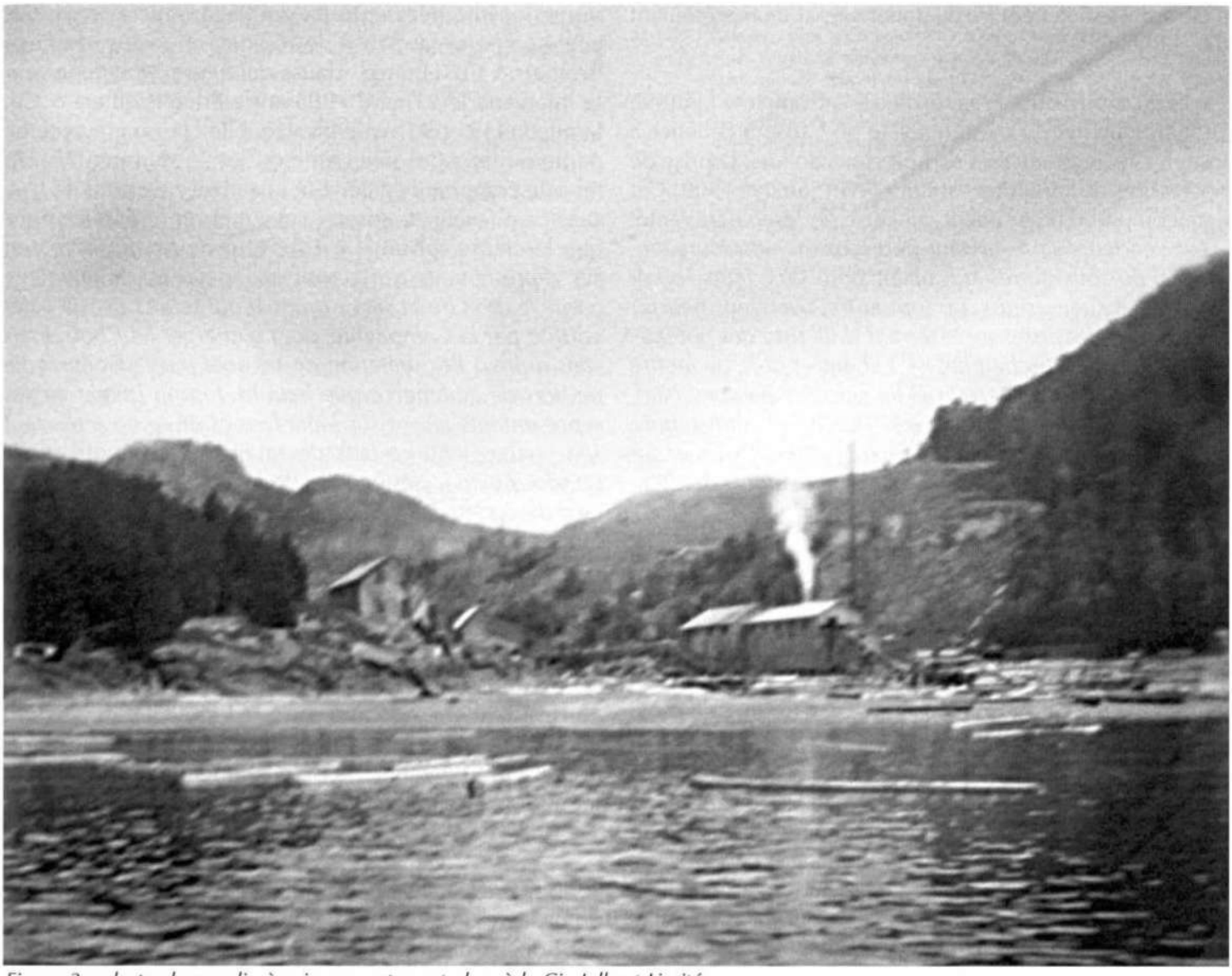

Figure 3 : photo du moulin-à-scie appartenant alors à la Cie Jalbert Limitée

un arpenteur une nouvelle ligne sur l'ancienne tiré (sic) par ledit John Duberger le 7 octobre 1848, d'y planter de nouvelles bornes, si les premières sont disparues, et de dresser un nouveau Procès Verbal authentique et légal de ses (sic) opérations suivant la loi. En conséquence, Moi, ledit Notaire soussigné, au nom du requérant, agissant pour MM. Price Brothers & Co. j'requis (sic) ledit Joseph Lavoie de consentir à tirer, chainer (sic) et borner, à frais communs, la ligne sus dite entre leurs propriétés respectives, et je l'ai notifié que lundi, le 30 mai courant, à dix heures de l'avant midi (sic), le requérant, agissant comme sus dit, serait rendu sur les lieux avec P. C. Talbot, Ecr., Arpenteur Provincial pour procéder à tirer et borner la dite ligne suivant la loi, et j'ai aussi sommé ledit Joseph Lavoie, en lui parlant com (sic) susdit d'assister aux opérations d'arpentage suscités avec un arpenteur choisi par lui, s'il le juge à propos ce à quoi il nous a répondu: « J'ai acheté & je (sic) payé ». Laquelle réponse étant insuffisante, Nous (sic) avons protesté et protestons contre le dit Joseph Lavoie pour tous frais depens (sic) dommages et interets (sic) qui pourraient etre (sic) occasionnés et encourus par le requérant agissant comme susdit, par le refus du dit Joseph Lavoie de tirer, et borner la dite ligne ». Ce texte est fondamental, car il établit que le 25 mai 1904 la famille Price est propriétaire du site du moulin à scie de Roger Bouchard depuis le 7 octobre 1848 et ce de façon continue.

L'an mil neuf cent huit, le quatre avril, un acte de donation entre vifs intervenait entre Joseph Lavoie (fils de feu Noël), et son fils Joseph. Par cet acte, le donataire Joseph Lavoie fils devenait propriétaire, notamment, des lots originaires 31, 32, 33, 34 et 35 du rang I et 33, 34 et 35 du rang II. On constate que cet acte de donation ne fait mention d'aucune manière au fait qu'une partie de ces lots 34 et 35 du rang I est la propriété de la famille Price, et ce en dépit du fait que le protêt susmentionné du 24 mai 1904

a été adressé à l'encontre du donateur par un représentant de cette famille[71].

Le 21 avril 1908, Price Brothers & Company Limited, vendait leur site du moulin à scie de l'anse à Pelletier à Joseph Lavoie fils au prix de huit cents dollars; la prise de possession du moulin s'est faite le 1er janvier 1909. Cet acte comprend notamment la clause de réserve suivante: *« Les vendeurs se réservent, pour eux-mêmes, leurs employés, ou tous autres travaillant pour eux, leurs représentants et successeurs, ou tout autre, avec leur permission, le droit de poser sur le terrain (Mill site) des poteaux pour y attacher des baumes(sic) et autres bois, de mettre et déposer sur ledit terrain (Mill site) les baumes (sic), estacades, chaines(sic), ancres, cordes et autres bois, en dehors des atteintes de l'eau, de passer et vaquer sur ledit terrain (Mill site) le tout en faisant le moins de dommages possible »*[72].

L'acte du 21 avril 1908 nous apprend que Price Brothers & Co. Limited avait loué à Barthélémie Girard, de l'anse à Pelletier, le premier janvier 1906, leur site du moulin à scie, et ce pour une durée de cinq ans.

Le 20 décembre 1910, les immeubles situés au Saguenay de Price Brothers and Company Limited étaient hypothéqués en faveur de Montréal Trust Company, et ce pour une somme de six millions de dollars; on observe, aux pages 22 et 23 de l'acte d'hypothèque, que le site du moulin à scie (Mill site) de Roger Bouchard fait partie de la liste des immeubles ainsi hypothéqués et on mentionne la réserve inscrite à l'acte publié à Chicoutimi le 10 juillet 1908 sous le numéro 18 351 (vente du « Mill site » à Joseph Lavoie fils)[73] .

Le 3 novembre 1917, Joseph Lavoie fils louait à la Cie Jalbert Limitée, représentée aux fins de ces présentes par Henri Jalbert, négociant en la ville de Chicoutimi, un terrain de 75 pieds de largeur par 50 pieds de profondeur borné au sud-est par la rivière Pelletier, au sud-ouest par la rivière Saguenay, au nord-ouest et au nord-est par le résidu du terrain dudit Joseph Lavoie; cette location, d'une durée de dix ans, avait pour objet de permettre à cette société de placer sur le terrain ainsi loué les « baumes », estacades, chaînes, ancres et autres instruments et outils servant à la descente et au maintien du bois dans la rivière Pelletier[74].

Le 19 mars 1918, Joseph Lavoie fils vendait le site du moulin à scie (Mill site) de la famille Price à la Compagnie Jalbert Incorporée au prix de 2 800 $. Cette vente comprend le moulin et toutes les bâtisses érigées sur l'emplacement du moulin ainsi que les machineries fixes ou non y installées et tout l'outillage, sans réserve. Cet acte comporte la clause de réserve, en faveur de Price Brothers & Co. Limited, clause qui figure à l'acte de vente intervenu le 21 avril 1908 entre Price Brothers & Co. Limited et Joseph Lavoie fils, laquelle clause grevant une partie du lot 34 et une partie du lot 35 du rang I75. Un tel acte comprend également une clause de droit de passage[76] en faveur de Joseph Lavoie et représentants ainsi que la clause suivante: *« En faveur de Joseph Lavoie et ses représentants qui seront propriétaires de la même ferme le droit de se servir du quai qui sera construit à cet endroit par la Compagnie, pour y charger leur bois, mais sans nuire à l'exploitation de ce quai par la Compagnie de bois de commerce que ledit M. Joseph Lavoie ou ses représentants feront sur leurs fermes et ce en attendant son chargement; ce bois devra ainsi être déposé sur le terrain qui sera désigné par la compagnie. Dans l'exercice de ces privilèges, ledit Joseph Lavoie et ses représentants seront tenus de se conformer aux règlements qui seront faits de temps à autre par la Compagnie, en vue de la protection de sa propriété contre l'incendie et autres fins. »*

L'extrait ci-dessus démontre qu'un quai a été construit à l'embouchure de la rivière Pelletier, aux environs de 1918, par la société Compagnie Jalbert Incorporée. On trouve encore de nos jours des vestiges d'un tel quai, et ce malgré les crues majeures de 1976 et de 1996.

Dans des actes du 23 juin 1924 et du 27 mars 1937 on observe que le site du moulin à scie (Mill site) de Roger Bouchard fait partie des propriétés de Price Brothers & Co. Limited, lesquelles propriétés sont alors hypothéquées à nouveau en faveur de Montréal Trust Company[77] pour la somme de vingt-cinq millions de dollars.

Le 17 septembre 1940, dans l'acte publié à Chicoutimi sous le numéro 67 727, on observe que le site du moulin à scie de la famille Price avait été mis en vente le 8 mars 1938, par la Commission municipale de Québec, pour taxes impayées, et qu'il a été adjugé à Joseph Lavoie fils pour la somme de 306,60 $. Dans cet acte, on retrouve la servitude qui grevait une partie des lots originaires 34 et 35 du rang I, laquelle servitude en faveur de la famille Price et représentants est apparue pour la première fois à l'acte publié à Chicoutimi le 21 avril 1908 sous le numéro 18 351, une servitude de droit de passage en faveur de Joseph Lavoie fils et représentants, ainsi qu'une autre servitude en faveur de Joseph Lavoie fils et représentants, servitude relative au droit de se servir du quai érigé à cet endroit par la Compagnie Jalbert Incorporée, ces deux servitudes en faveur

de Joseph Lavoie fils et représentants étant reproduites de l'acte publié à Chicoutimi le 20 mars 1918 sous le numéro 29 133.

Dans cet acte du 17 septembre 1940, il y est mentionné que les parties des lots 34 et 35 sont vendues « avec bâtisses et dépendances ». On ne sait toutefois pas si le moulin à scie acheté par Cie Jalbert Incorporée en 1918 se trouve parmi ces bâtisses. Quoi qu'il en soit, nous ignorons à quel moment ce moulin à scie a été démoli.

Pour une première fois, dans l'acte de vente publié à Chicoutimi le 4 novembre 1946 (donation de Joseph Lavoie fils à son fils Louis-Philippe), on observe que le site du moulin de la famille Price (Mill site) fait partie expressément de la vente, et ce en sus de la vente des lots originaires 34 et 35 du rang I[78].

NOTES

1. l'auteur tient à remercier M. Neil Joseph Bouchard junior (de Beverly, Ma, USA) pour lui avoir fait connaître l'histoire de ses ancêtres Roger Bouchard et Nil Bouchard. Ses nombreuses visites à l'anse à Pelletier et les documents dont il m'a fait don m'ont permis de prendre connaissance des diverses sources qu'il a utilisées, lesquelles sources ont constitué le point de départ de mes investigations. Des remerciements s'adressent aussi à M. Jean Coutu qui, après lecture de mon texte, m'a suggéré certaines corrections et précisions, notamment d'ordre grammatical.
2. Soit le comté Charlevoix et les territoires affermés à la Hudson's Bay Company.
3. Bouchard, Russel, Martin, Jean, VILLE DE LA BAIE: une fenêtre sur le monde depuis 150 ans, Société historique du Saguenay, Cahiers de Saguenayensia, HISTOIRE DES MUNICIPALITÉS nº 6, p. 12.
4. Pour connaître les limites du Domaine du Roy en 1733, voir : Bouchard, Russel, L'exploration du Saguenay par J.-L. Normandin en 1732 : Au cœur du Domaine du Roy, Septentrion, 2002, pp. 63-67.
5. Fondée par les deux Français Pierre Esprit Radisson et Médard Chouart des Groseillers sous le nom de Compagnie de la Baie d'Hudson; c'est Charles II (maison Stuart), roi d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande qui, en 1670, accorde une charte à cette compagnie. C'est la plus ancienne entreprise de commerce à charte du monde. Le 26 mars 1821, elle fusionnait avec la Compagnie du Nord-Ouest (Bouchard Russel, Le Saguenay des fourrures (1534-1859), Chicoutimi-Nord 1989, p. 207). En 1994, elle faisait don de ses documents à la province du Manitoba. Pour en savoir plus sur cette compagnie, voir le site Internet suivant: http://www.gov.mb.ca/chc/archives/hbca/about/hbca_holdings.fr.html.
6. Bouchard, Russel, Une histoire de la navigation sur le Saguenay, Chicoutimi-Nord, 2009, pp. 117-120.
7. Connu sous le nom de Peter McCutcheon jusqu'au 29 mars 1821, il prend ensuite le nom de sa mère, Marie McGill. Originaire d'Écosse, il arrive à Montréal en 1809. La Peter McGill and Company détenait alors 25 % des parts de la société William Price and Company. Source: Robert Sweeny, Peter McGill, in: www.biographi.ca.
8. Tremblay, Victor, Histoire du Saguenay, depuis les origines jusqu'à 1870, La Librairie Régionale Inc., Chicoutimi, 1968, pp. 246-247.
9. Voir la biographie de Evan-John Price par John Keyes in : http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=6376.
10. Lapointe Raoul, Combat de titans au cœur d'un Royaume, Le duel Honoré-Mercier (1844-1849), Éditions de la Pinière, Société historique du Saguenay, nº 49, Chicoutimi, 1995, p. 55.
11. Acte reçu sous la minute 142 du notaire Charles H. Gauvreau. Voir aussi: Bouchard, Neil Joseph Jr, Roger Bouchard, 1794-1872, Fifth Generation, 8 décembre 2005, p. 28.
12. Comme la Commission de toponymie de Québec donne préférence à l'usage plutôt qu'à l'histoire, nous aurions préféré le toponyme Anse-à-Peltier puisqu'il tire son origine de Nicolas Peltier, le premier homme blanc à s'installer en permanence au Saguenay en 1872. Or, celui-ci a toujours ainsi signé son nom dans les divers registres.
13. De même qu'un autre à l'anse de la Croix (Municipalité de Saint-Félix d'Otis). Dans son Histoire du Saguenay (op. cit. p. 240), Victor Tremblay affirme que la scierie de Roger Bouchard est la première scierie à être installée sur la rive nord du fjord du Saguenay, ce qui est inexact.
14. Bouchard Russel, Martin Jean, op. cit., pp. 16-17.
15. Lapointe, Raoul, Au temps de la pinière, Société Historique du Saguenay, nº 45, Chicoutimi, p. 63.
16. Savard, Louis, Le Saguenay-Lac-Saint-Jean, survol épique d'une longue période de croissance des premières installations (1838) à la Révolution tranquille (1960), in Saguenayensia, Volume 54, Numéro 1, 2013, p. 8.
17. Pour alléger le texte, par la suite nous ne ferons plus référence au cadastre du canton de Harvey lorsque l'on mentionnera des lots du secteur de l'anse à Pelletier.
18. Description technique du site du moulin à scie de Roger Bouchard préparée par l'arpenteur J.-F. Duberger, 1er octobre 1848. Copie de ladite description technique obtenue par l'auteur de ce texte, vers 1980, auprès du bureau administratif, à Chicoutimi, de Price Brothers & Co.
19. Ce plan provient de: Bouchard, Neil Joseph Jr, op. cit., p. 37 et Document G annexé à cet ouvrage. Bouchard cite la source suivante: Archives nationales du Québec, ville de Québec, CA304-3/2, Duberger J.-B., anse à Pelletier.
20. Tel que mentionné dans le protêt du 25 mai 1904, protêt dont la teneur sera exposée plus loin dans ce texte. Toutefois, dans le document susmentionné de Neil Joseph Jr Bouchard, ce dernier mentionne le 9 octobre.
21. Bouchard, Neil Joseph Jr, op. cit., p. 37.
22. Copies de ces lettres patentes ont été obtenues par l'auteur de ce texte, vers 1980, auprès du bureau administratif, à Chicoutimi, de Price Brothers & Co. Dans un tel document, rien n'indique que William Price et Peter McGill sont mandatés pour représenter William Price and Company.
23. Malgré que l'État québécois ait mis en place, en 1830, le système de la publicité des droits fonciers.
24. Ce texte apparaît aussi dans d'autres actes postérieurs.
25. Cet arpentage avait été demandé par Joseph Lavoie (fils de feu Noël) de l'anse à Pelletier, et ce par l'entremise de l'Honorable Honoré Petit, membre du parlement de Québec, le frère de Jean-Baptiste Petit-fils, alors copropriétaire d'un important commerce à Sainte-Anne de Chicoutimi, soit « Tessier & Petit ». Selon J.-F. Girard, les grands feux de forêt qui ont ravagé cette partie du canton de Harvey ont laissé peu de traces de l'arpentage primitif.
26. Léonard Larouche a acquis, de François et Raymond Dallaire, ses trois premiers lots boisés le 21 décembre 1939 aux termes de l'acte publié à Chicoutimi, le 1er février 1940, sous le numéro 66 703. Ces lots étaient situés dans le canton Saint-Germain et on y avait accès par le « chemin anse-à-Pelletier-Sainte-Rose-du-Nord ».
27. Le fils de Roger Bouchard.
28. Acte reçu le 17 septembre 1858 sous la minute 796 du notaire Ovide Bossé, p. 1.
29. Pour en savoir plus sur le « Royaume des pitons », lire : Lapointe Raoul, Combat de titans au cœur d'un Royaume, op. cit., pp. 91-103.
30. Ministère des terres et forêts du Québec, tenure des lots, rang deux du canton de Harvey, 5 mai 1977 (O.C.C.S. 3 872). Les lettres patentes dudit lot ont été octroyées le 18 juin 1908 aux représentants légaux de François Maltais fils et de Nil Bouchard (référence 19 170).
31. Dans le secteur de l'anse à Pelletier où coule la rivière Pelletier, soit sur les lots 35, 36 et 37 du rang I et sur les lots 37 et 38 du rang II, selon le plan cadastral du 8 juillet 1844, plan de l'arpenteur Louis Legendre.
32. Ce chemin public se termine tout juste avant notre résidence sise au 600, chemin de l'anse à Pelletier.

33. Il s'agit manifestement ici du lot 34 du rang II, car Roger Bouchard n'a jamais possédé le lot 35 du rang II.
34. À partir du fjord du Saguenay.
35. Acte reçu le 30 juillet 1860 sous la minute 1 106 du notaire Ovide Bossé.
36. Une partie du lot 31 et les lots 32 et 33 du rang un.
37. Acte reçu le 19 décembre 1860 sous la minute 2 602 du notaire John Kane.
38. Acte reçu le 20 mars 1861 sous la minute 2 616 du notaire John Kane.
39. Société appartenant à John Guay, Joseph Collard et Alexis Dumas.
40. William Price and Son.
41. Acte reçu le 15 février 1861 sous la minute 1217 du notaire Ovide Bossé.
42. Dans un acte de vente à réméré, on ne parle pas de bail ni de loyer, mais plutôt d'occupation des lieux en bon père de famille et, le cas échéant, d'indemnités d'occupation.
43. Acte reçu le 3 juin 1862 sous la minute 1 523 du notaire Ovide Bossé.
44. Acte reçu le 31 juillet 1862 sous la minute 1 579 du notaire Ovide Bossé.
45. Une copie du document relatif à ce renouvellement a été obtenue par l'auteur de ce texte, vers 1980, auprès du bureau administratif de Price Brothers and Company situé à Chicoutimi.
46. Lapointe, Raoul, Au temps de la pinière, op. cit., p. 140.
47. Bouchard, Russel, Une histoire de la navigation sur le Saguenay, op. cit., p. 189.
48. À la page 168 de son livre, De l'Anse aux foins à Saint-Fulgence, Les Éditions du Gaymont, 1989, Marc St-Hilaire fait référence aux Mémoires de Gonzague Simard, (ANQC, FMVT, Mémoires numéro 178), alors qu'il s'agit de Georges Simard. Faut-il le souligner, ce témoin n'est pas un témoin d'époque; en effet, lorsqu'il est interrogé par l'abbé Victor Tremblay le 17 mars 1937, il affirme qu'il aura 64 ans à l'été et, dès lors, au moment de l'interrogatoire il a 63 ans. Il avait donc entre six et sept ans lors de la destruction du moulin à scie de l'anse à Pelletier, ce n'est donc pas un témoin d'époque. Bref, il rapporte ce que d'autres personnes lui ont raconté, ce qui est loin de nous assurer que c'est la bonne version de cet événement.
49. Georges Simard parle de l'écluse du lac de la Décharge et il précise qu'il s'agit du petit lac Saint-Germain. Il n'indique pas à quel moment cette écluse a cédé. Rappelons qu'avant l'abolition, par le gouvernement du Québec, des clubs privés de pêche et de chasse, le lac Saint-Germain était la chasse gardée d'une certaine élite de Chicoutimi.
50. Le père de Joseph-Dominique Guay, lequel fonde le journal Le progrès du Saguenay en août 1887, avec son frère Alphonse et son futur beau-frère Louis de Gonzague Belley.
51. Après William Price senior (1789-1867)
52. Saint-Hilaire, Marc, op. cit., p. 60.
53. Soit, en 1861, la William Price and Son.
54. Dont nous parlerons plus loin dans ce texte.
55. Cette photo provient de M. Gaston Jalbert domicilié au Lac Laurent, Saguenay, et elle appartenait à M. Michel Lemay qui m'a autorisé à l'utiliser aux fins de publication.
56. Dont les lacs tributaires sont, notamment, le lac Roger, le lac Laurent (ou lac Harvey), le lac à Rosée, le lac de la Décharge (ou petit lac Saint-Germain) et le lac Saint-Germain.
57. Carte Bagotville, 22 D/7, Direction des levés et de la cartographie, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Canada, 1976.
58. Soulignons que cette crue a alors mis au jour la grosse roche sur laquelle sont assis l'auteur de ce texte et son fils Dominique ainsi qu'un billot en excellent état de conservation portant les initiales WP, roches et billots enfouis sous le pont; mes investigations portant sur un tel billot m'ont alors conduit à William Price et au moulin de Roger Bouchard, et ce avec l'aide de M. Neil Joseph Bouchard junior.
59. Qui avait pris la direction de l'entreprise familiale après le décès de son frère David Edward Price, décès survenu le 22 août 1883 à Sillery (Raoul Lapointe, op. cit., p. 140).
60. Né à Cap-Santé, le 26 janvier 1847, il fit ses études à Cap-Santé, à Neuville et à Lévis. Il travailla pour la maison Price pendant 26 ans, exerça également le métier de cultivateur et s'occupa de l'industrie du bois de fuseau. Maire de Sainte-Anne-de-Chicoutimi et préfet du comté de Chicoutimi en 1879 et en 1881, et de 1885 à 1891. Élu député conservateur dans la circonscription Chicoutimi-Saguenay en 1892 et en 1897.
Élu sous la bannière libérale dans la même circonscription en 1900, en 1904 et en 1908, puis dans le comté Chicoutimi en 1912 et en 1916. Décédé à Chicoutimi, le 1er décembre 1922, à l'âge de 74 ans et 10 mois.Source: www.assnat.qc.ca.
61. Bouchard Russel, La vie quotidienne à Chicoutimi au temps des fondateurs 1883-1887, Chicoutimi-Nord, 1996 p. 115. Cela démontre qu'en 1885 le moulin à scie de Roger Bouchard est toujours la propriété de la famille Price.
62. Sur ce sujet, lire la note 58 de la page 354 de l'ouvrage suivant de Russel Bouchard: Bouchard Russel, La vie quotidienne à Chicoutimi au temps des fondateurs 1888-1891, Chicoutimi-Nord, 2000.
63. Bouchard Russel, La vie quotidienne à Chicoutimi au temps des fondateurs 1883-1887, op. cit., p. 218.
64. Ibid., p. 223.
65. Ibid., pp. 222-223.
66. Ibid., pp. 222-224.
67. Acte reçu le 5 mars 1880 sous la minute 5 383 du notaire Jean Gagné de Chicoutimi et publié à Chicoutimi le 11 mars 1880 sous le numéro 6 922.
68. Il s'agit ici du petit-fils de William Price, lequel a pris la direction de Price Brothers & Company Limited en 1899.
69. Le 4 mars 1903, Joseph Lavoie père avait acheté, de Clif Desaulnier, l'établissement de l'anse à Pelletier. Publication à Chicoutimi sous le numéro 13 568.
70. Acte reçu le 25 mai 1904 sous la minute 1 573 du notaire Maurice Ovide Bossé de Chicoutimi. Vers le début des années 1980, l'auteur de ce texte obtenait un exemplaire de ce document auprès du bureau administratif de la compagnie Price Brothers and Company situé à Chicoutimi.
71. Acte reçu le 4 avril 1908 sous la minute 2 818 du notaire D. Maltais et publié à Chicoutimi le 6 avril 1908 sous le numéro 18 085.
72. Acte reçu le 21 avril 1908 sous la minute 3 175 du notaire Maurice Ovide Bossé et publié à Chicoutimi le 10 juillet 1908 sous le numéro 18 351.
73. Acte reçu le 20 décembre 1910 sous la minute 11 233 du notaire Edward Graves de la ville de Québec et publié à Chicoutimi le 29 décembre 1910 sous le numéro 20 835.
74. Acte reçu le 3 novembre 1917 à Chicoutimi sous la minute 7 170 du notaire Maurice Ovide Bossé et publié à Chicoutimi le 9 janvier 1918 sous le numéro 28 956.
75. Acte reçu le 19 mars sous la minute 8 701 du notaire Raymond Belleau et publié à Chicoutimi le 20 mars 1918 sous le numéro 29 133.
76. Sur le site du moulin.
77. Publications à Chicoutimi sous le numéro 41 593 du registre aa, sous les numéros 30 et 31 du registre de fidéicommis.
78. On ne parle pas expressément du site du moulin à scie, mais d'une vente faite par le conseil de Comté de Chicoutimi d'une certaine partie du lot 35 du rang I du canton de Harvey. On fait sans doute référence à la vente qui a été effectuée par la Commission municipale de Québec et qui concernait les parties des lots 34 et 35, parties de lots avec réserves en faveur notamment de Price Brothers Co. Ltd. Cette vente a été mentionnée plus haut dans ce texte.

NDLR Dans un souci d'uniformité, nous avons adopté la syntaxe toponymique des noms et lieux du Québec recommandée par la Commission de toponymie.

Ex. : anse à Pelletier, anse aux Foins, pointe aux Pins, etc.

LE MAGASIN GÉNÉRAL *ACHILLE TREMBLAY* AURA BIENTÔT 100 ANS

Par Laurent Thibeault

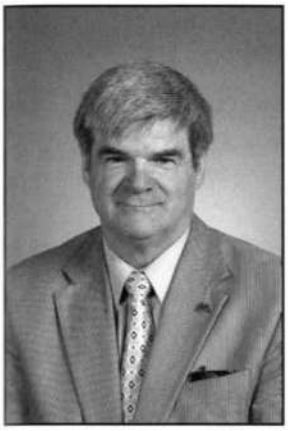

Historien et archiviste de formation, Laurent Thibeault a d'abord été enseignant en histoire au niveau secondaire. En 1989, il devient archiviste régional au Saguenay–Lac-Saint-Jean et au centre des Archives nationales du Québec (aujourd'hui BAnQ) à Sept-Îles. En 2000, il est nommé responsable du Centre de documents semi-actifs du gouvernement du Québec. De plus, dès 2004, il deviendra archiviste auprès de la Société d'archives Sagamie, puis en 2010, à mi-temps, directeur général de la Société historique du Saguenay et responsable de la publication de la revue d'histoire régionale, *Saguenayensia*.

● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

UNE ENTREPRISE FAMILIALE QUI PERSISTE

L'historien Alfred Dubuc, dans sa thèse de doctorat portant sur Thomas Molson, démontrait à l'appui que la succession des entreprises familiales ne dépassait guère la deuxième génération. Le principal facteur de conciliation de l'esprit familial et l'esprit d'entreprise convient, pour différents facteurs, indéniablement le patriarche à créer lui-même les difficultés de la relève dans ses entreprises.

Force est de constater que cette thèse de doctorat possède de sérieux fondements dans notre propre région. Il nous est donné un exemple qui saute aux yeux : celui de l'entrepreneur William Price, ses fils, Price Brothers Company, pour la deuxième génération, et la génération des neveux, la Compagnie Price. Aujourd'hui, le nom de famille Price existe encore dans la nomenclature de rues, d'un musée, d'un monument et de quelques bâtiments patrimoniaux. Il est toutefois disparu de l'annuaire des entreprises de la région.

La famille de John Murdock, la famille de Émile Couture (*les Ateliers*), les Gagnon et frères, les Lessard, des commerçants, et bien d'autres grandes entreprises familiales démontrent la difficulté d'assurer une relève après deux générations. Dans un petit village qui souligne en cette année l'implantation d'une communauté d'appartenance à un territoire donné, Saint-Fulgence, une petite entreprise familiale continue d'exister avec assurance après trois générations successives de la famille « Tremblay » dans la pratique d'offrir à la population locale, et même d'ailleurs, le service d'un magasin général.

Vous nous direz: « Quel lien faut-il faire entre les mégas entrepreneurs Molson, Price et autres géants et cette petite entreprise du village? » Nous reconnaissons que la comparaison peut paraître osée. Mais souligner dans un monde près de chez nous, qu'il y a encore des entreprises familiales, si petites soient-elles, qui maintiennent des liens familiaux après la présence de deux générations en ligne, voilà quelque chose de remarquable. Le présent article a comme but de vous présenter l'existence de ce magasin général de la famille d'Achille Tremblay.

UN MAGASIN GÉNÉRAL D'ANTAN

C'est aussi en regardant la série télévisée, *Les belles histoires des pays d'en haut*, qu'il nous a été inspiré d'aborder dans le présent numéro portant sur l'histoire villageoise, l'importance d'un lieu de rendez-vous incontournable pour tous les habitants de nos villages d'antan. Dans ce téléroman, le magasin général de Todore Bouchonneau est ce lieu obligé de passage non seulement pour prendre des provisions, mais aussi pour nourrir les « esprits bien intentionnés » de toutes les rumeurs et nouvelles circulant dans la communauté.

C'est d'abord là où le citoyen va se procurer nourriture, vêtements, outils, meubles, quincaillerie, matériaux de construction et bien d'autres produits que les grandes chaînes présentent aujourd'hui autrement, avec un étalement d'abondance et de grande variété de marques commerciales. Dans nos villages actuels, le magasin général existe encore, mais sous un format se rapprochant davantage à un minicentre commercial. « Il était un temps, m'affirmait Fabien Tremblay copropriétaire du magasin général **Achille Tremblay et fils**, nous pouvions répondre et satisfaire toutes les demandes raisonnables de nos clients. »

Collection : Famille Tremblay

Achile Tremblay vers 1940

SAVOIR ÉVOLUER ET S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS

En entrant chez **Achille Tremblay et fils** (*également filles*) les citoyens des villages de Saint-Fulgence, de Sainte-Rose-du-Nord et les clients de passage vers les résidences secondaires des monts Valin sont à même de constater qu'on y trouve encore tout le nécessaire pour satisfaire aux besoins de base. Le secteur épicerie n'a rien de comparable aux grandes surfaces des grandes chaînes d'alimentation. La différence réside dans la quantité des produits exposés et le nombre restreint de marques commerciales du même produit. En effet, il est plutôt rare de trouver cinq marques différentes pour une boîte de conserve de tomates en dés et dix rangées de la même boîte. Pourtant, on y trouve la boîte de tomates en dés nécessaire à la préparation d'un souper de macaronis aux tomates gratinés avec un fromage québécois disponible au magasin général.

Le modèle réduit du domaine alimentaire offre aussi des services comparables d'une boucherie d'autrefois. La pièce de viande est préparée sur demande et avec les spécifications du client. En ce qui concerne l'offre d'aliments cuisinés (*cocooning*) prêts pour la consommation immédiate, mesdames Clémence, Denise et Mirette s'activent à présenter à leurs clients des menus simples pour satisfaire le consommateur pressé par le temps de préparer le repas du midi ou du soir. Bien entendu, il n'est plus question d'apporter son demiard en terre cuite pour avoir de la mélasse des Antilles. Toutefois, la demi-pinte de la marque bien connue, Grandma, est disponible dans un format cartonné ciré sur les rayons.

Du côté de la quincaillerie, là encore l'étalement des produits n'est pas multiplié par le nombre de marques de commerce. Les allées sont étroites, les démonstrateurs et la quantité de produits sont réduits à l'étalage sur quelques rangées. Pourtant, on y trouve tout pour le bricoleur, le dépanneur et l'entrepreneur. Bernard et Fabien (*deux frères propriétaires*) s'activent pour répondre aux demandes particulières. Vous cherchez une pièce de bois de dimension non standard, que l'on ne retrouve pas généralement sur le marché régulier, ils procéderont à une recherche auprès de fournisseurs aux fins de satisfaire le client pour qu'il revienne.

Collection : Famille Tremblay

M. Achille Tremblay à l'inauguration du pont de l'île d'Orléans, le 4 juillet 1935

ACHILLE TREMBLAY ET FILS, C'EST UNE AFFAIRE DE FAMILLE

Ce magasin général n'a certes plus l'allure des vitrines d'autrefois et le poêle à bois ne siège plus au centre du marché. Le citoyen qui possède quelques poules pondeuses et le jardinier des légumes frais du jour n'apportent plus leurs produits au magasin général pour combler leurs revenus. Depuis quelques années, dans une approche de modernisation et surtout de réactions positives face aux attentes de la clientèle, les propriétaires ont procédé à un repositionnement géographique stratégique du commerce, tout en augmentant d'une manière significative la surface et l'offre de produits commerciaux. Ils se sont aussi affiliés, question de stabiliser l'approvisionnement, à la grande chaîne québécoise BMR, pour les fournitures de quincaillerie et dans le domaine alimentaire à la chaîne AXEP.

UNE RECHERCHE DU MEILLEUR PRIX

Du côté de la réserve de bois, nous constatons, par la variété des marques des fournisseurs, que la préoccupation des propriétaires est de négocier les achats aux meilleurs coûts possibles dans le but de fixer aux clients le prix le plus avantageux. Si vous dites qu'un produit comparable est meilleur marché chez un concurrent, il n'est pas rare de voir réagir les deux frères qui vont chercher à voir comment répondre à l'appel du marchandage. Chez Achille, les propriétaires appartiennent à la même famille depuis près de 100 ans. Lorsqu'il faut établir un prix de vente raisonnable et une marge bénéficiaire tout aussi raisonnable, il appartient aux propriétaires directement installés sur place de fixer le montant approprié. Il n'est pas question de communiquer avec Toronto ou Montréal, là où résident généralement les décideurs dans les sièges sociaux des commerces établis en chaînes à travers le Québec et le Canada.

Les clients réguliers sont aussi habitués à être reçus par des gens qui ont grandi dans l'entreprise. En plus des deux frères, Marie-Christine, est également copropriétaire et responsable de l'administration des affaires. Pour les habitués des lieux, il est normal de constater la présence quotidienne de madame Olivette Larouche-Tremblay, la mère des trois copropriétaires. Avec ses 89 années bien sonnées, elle se présente tous les jours avec un sourire et une affabilité naturelle pour accueillir les clients. Elle s'informe discrètement au passage de l'état de santé de tout un chacun, prenant des nouvelles qui circulent dans le village. Elle est en plus l'incarnation de cet esprit familial qui anime la gestion de ce commerce.

Collection : Famille Tremblay

M^me^ Olivette Larouche Tremblay, mère des trois propriétaires actuels

UN PEU D'HISTOIRE : ACHILLE TREMBLAY S'INSTALLE EN 1916 *

L'année 1916 marque le début des activités du magasin général « Achille Tremblay ». Achille est le fils d'un couple bien établi à Saint-Fulgence, monsieur Louis Tremblay et madame Angèle Girard, des pionnier et pionnière du village. Après avoir passé de longs hivers à trimer dur dans les chantiers forestiers, il réussit, en cette année-là, à capitaliser une somme de 100 $, un montant très important pour l'époque. Il a 36 ans et c'est le temps pour lui d'entrevoir la possibilité de vivre normalement et à l'année dans son village. Quelques années avant, il avait épousé Yvonne Tremblay, dite Laforest, également une citoyenne née à Saint-Fulgence. Le couple a déjà plusieurs enfants quand il décide de se lancer dans les affaires. (*Ils auront au total douze enfants*).

Dans les veines de cet homme dynamique, jovial et gros travailleur, trois qualités essentielles pour démarrer un commerce oeuvrant directement auprès de la population, circule du sang d'entrepreneur. Pour ne plus retourner dans les chantiers, avec son frère Méridé, il choisit d'investir dans un magasin général. Ce premier commerce sera installé dans la partie basse du village, au 118, rue Saguenay. L'endroit est stratégique, bien choisi. Le commerce doit répondre aux besoins de la clientèle immédiate du village et de celle de passage provenant des rangs éloignés.

IL FAUT SAUTER SUR LES OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES

En ce début du 20e siècle, l'opportunité d'affaires devait normalement bien se présenter. Mais comme bien des entreprises, les affaires débutent lentement. Rappelons que le contexte de la possibilité que le Canada aille probablement se joindre aux alliés pour combattre dans une Europe frappée par le premier conflit mondial, imposait le rationnement de nombreux produits et qui allait rendre difficile le succès de bien des entreprises.

Pour un magasin général soumis aux contraintes de l'approvisionnement contrôlé, les inventaires demeurent bas et les fournisseurs ne viennent pas frapper à la porte pour offrir une variété de produits. La nouvelle société de consommation et de production de masse était à l'aube d'une seconde révolution économique et industrielle. La population, principalement composée de familles d'agri-

Collection : Famille Tremblay

Magasin Achile Tremblay vers 1960

culteurs vivant le plus souvent en autarcie sur la terre nourricière et les travailleurs forestiers exploités par la grande entreprise ou encore les petits et moyens entrepreneurs (jobbers) ne reçoivent généralement pas d'argent solide. Lorsqu'il y a du travail dans les usines de la grande ville voisine et dans les chantiers forestiers de la Compagnie Price, le paiement par « pitons » (*forme de monnaie émise par l'employeur à titre de rémunération*) imposait l'échange exclusif de cette monnaie par l'acquisition de provisions essentiellement disponibles dans le magasin de la compagnie qui détermine le « juste prix », sans avoir à rendre de comptes aux principes et à la pratique de la concurrence qui n'existent pas. Tu dois te satisfaire de ce qu'on t'offre et au prix sans pouvoir marchander. Si tu manifestes du mécontentement, tu es invité à chercher ailleurs du travail...

BRISER LE MONOPOLE COMMERCIAL DE LA COMPAGNIE PRICE

Mais Achille Tremblay et son associé d'alors sont de « cette race qui ne sait pas mourir », comme l'affirmait à la même époque le romancier français Louis Émond, dans « Le récit du Canada français, Maria Chapdelaine ». Il faut faire vivre la famille qui se fait de plus en plus nombreuse et la société est en processus de changements. À Chicoutimi, les travailleurs commencent à revendiquer des droits et à s'opposer aux diktats des patrons qui contrôlent entièrement l'activité économique. M^{gr} Lapointe, un ardent défenseur des droits sociaux et adepte incontesté de l'encyclique sociale de l'Église catholique « Rerum Novarum » du pape Léon XIII, fonde les premiers syndicats catholiques dont le but est de faire reconnaître aux travailleurs des droits à une juste rémunération. C'est donc dans ce contexte qu'un magasin général d'un village peut désormais compter sur un support populaire plus important – surtout lorsqu'on offre la possibilité du crédit – tout en brisant aussi le monopole de l'offre commerciale réservée aux magasins de la grande entreprise. Achille Tremblay l'avait bien compris.

Pendant les années de la « folle prospérité » de l'après-guerre (1919-1929) les affaires progressent rondement. Par après, même si la crise avait ralenti le rythme de la consommation de masse en raison d'un taux de chômage très élevé, il trouve quand même l'opportunité d'acheter, en 1934, un deuxième magasin situé près de l'église, de la poste et des écoles, au 244 de la rue Saguenay. Vers 1940, il confiera à son fils Gaston, la prise en charge du premier magasin. Il continuera ainsi cette association, père-fils, jusqu'en 1954, année ou il se retire entièrement des affaires. Il avait 74 ans. Mentionnons qu'il aura aussi occupé la fonction de maire entre 1931 et 1933.

EN 1954, LA DEUXIÈME GÉNÉRATION PREND LA RELÈVE

La deuxième génération des propriétaires du magasin général « Achille Tremblay » ne reste pas indifférente à faire progresser l'entreprise. Le premier magasin est fermé définitivement. L'édifice sera converti en logements apportant des revenus complémentaires qui pourront être au besoin réinvestis dans l'entreprise. Désormais, le magasin Achille Tremblay allait concentrer ses efforts dans la diversification et l'augmentation de l'offre de service à la clientèle. Le secteur de la quincaillerie pouvait devenir une occasion en or d'augmenter la fréquentation et amener le commerce à toujours prospérer. Son épouse, Olivette, vient combler les revenus pour la famille en exerçant la profession de maîtresse d'école. « Il est vrai, dit-elle, qu'on gagnait peu, mais nous étions heureux. »

En 1972, c'est l'arrivée de Fabien. Il a 20 ans et plein d'idées pour renouveler encore l'entreprise. Membre de la troisième génération, il allait diriger « une nouvelle étape de modernisation » en renforçant le secteur de la quincaillerie. De plus, il utilise les moyens publicitaires pour faire connaître davantage les qualités premières de l'entreprise: le service personnalisé et la grande disponibilité du personnel.

En 1989, Bernard le rejoint, et Marie-Christine en 1992. De nouveau, l'équipe se lance dans la recherche de nouveaux moyens pour augmenter l'achalandage composé de villageois et de la clientèle des villégiateurs de passage sur la route 172. Il faut dire que l'emplacement au cœur du village causait de sérieux problèmes d'encombrement de la circulation (*peu d'espaces de stationnement*) et des espaces commerciaux trop restreints tant à l'intérieur du magasin que dans les entrepôts. Il fallait donc être plus qu'un simple dépanneur, il fallait être un commerce aux ambitions de concurrencer même les grands.

L'opportunité se présente en 1995. Un terrain, suffisamment grand est disponible tout près de la route 172. L'entreprise sera une vitrine directe sur cette route interrégionale. Le 11 novembre 2002, le magasin général du 244, rue Saguenay déménage au 555, route Tadoussac (*la 172*). *Achille Tremblay et fils* jouait maintenant sur le parterre des grands. À ce jour, les descendants du patriarche Achille ont encore des projets. Il faut construire un nouvel entrepôt pour augmenter davantage l'inventaire et satisfaire une clientèle fidèle, toujours croissante et au rendez-vous d'un magasin général modernisé.

EN CONCLUSION

L'affichage commercial « Achille Tremblay » aura en 2016, 100 ans d'existence avec des propriétaires membres des descendants directs de trois générations associées à cette entreprise. La thèse élaborée par l'historien Alfred Dubuc trouvera toujours ses fondements dans de nombreux exemples. Il demeure que sans prétendre à la vision d'avenir du commerce Achille Tremblay, cette entreprise familiale laissera encore longtemps son empreinte sur la vie du village de Saint-Fulgence.

**C'est en se documentant dans le livre Hommage à nos bâtisseurs, 350 ans d'histoire au Saguenay–Lac-Saint-Jean et aux témoignages recueillis auprès des membres de la famille que nous livrons cette courte histoire de l'entreprise Achille Tremblay.*

Collection : Famille Tremblay

Clémence, Denise et Mérette au travail

MERCI À NOS GÉNÉREUX DONATEURS (suite)

MEMBRES DE SOUTIEN - 25 $ À 99 $	
M. Laurent Gervais, Jonquière	M. Jacques Pelletier, Chicoutimi
M. Pierre Tremblay, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix	M. Gilles Boivin, Québec
M. Claude Duchaine, Chicoutimi	M. Pierre Tremblay, Alma
M. Denis Gagnon, Laval	M^me^ Madeleine Laroche, Chicoutimi
M^me^ Renée-Thérèse Gagnon, Saint-Fulgence	M. Raoul Bastarache, Ville d'Anjou
M^me^ Julienne Perron, La Baie	M. Nicolas Simard, Varennes
M. Alayn Larouche, La Prairie	M. Pierre De Champlain, La Baie
M^me^ Suzie Sirois, Saint-Bruno	M. Gérald Tremblay, Jonquière
M^me^ Irma Ouellet, Jonquière	M. Louis Savard, Saint-Damase
M^me^ Florence Foster, Chicoutimi	M. Georges Bouchard, Jonquière
M. Gilles Potvin, Laterrière	M. Jean-Éric Tremblay, La Baie
M. Val Rasmussen, Jonquière	M. Rodrigue Gobeil, Chicoutimi

CAPSULES HISTORIQUES

Par Richard Banford

SHS-P2-S7-P08131

M. John Murdock

MURDOCK INDUSTRIEL MÉTIS

Parmi les familles souches du Saguenay-Lac-Saint-Jean, on retrouve le clan métis des Murdock. Ces descendants de l'Écossais, Alexander Murdock et de la Montagnaise, Magdeleine Gagnon comptent, parmi eux, le célèbre industriel John Murdock que certains considèrent comme le père de l'entrepreneuriat dans la région.

L'ancêtre Alexander Murdock est arrivé au pays sous le régime anglais vers 1816, à l'âge de 18 ans pour occuper une charge de commis au poste du Roi de Mingan, sur la Côte-Nord. À l'époque, la famine ravageait l'Écosse et les Anglais cherchaient de la main-d'œuvre pour leur colonie du bout du monde. Or, les Écossais avaient une solide réputation quant à leur endurance au froid, à leur propension à la solitude, leur force de caractère et leur morale stricte.

On le retrouve à Métabetchouan dès 1827, avec sa femme et ses quatre enfants, dont un fils, Alexander II, père d'Alexander III, le paternel du prospère homme d'affaires autodidacte, John Murdock.

John Murdock unit sa destinée à Blache Gagnon, la fille du Père Alex, du chantier du même nom, en 1914 et travaille comme mesureur de bois pour les grands exploitants de l'époque, dont la corporation de la Pulperie.

Même si l'empire financier édifié par cet entrepreneur forestier s'étendait à travers tout le Québec, John Murdock est toujours resté fidèle à ses racines régionales profondes. On ne compte plus les legs laissés à la région par ce richissime homme d'affaires et par sa descendance. Tous connaissent le Château Murdock, cette superbe réalisation architecturale construite en 1952, mais peu savent que c'est à John Murdock que les précurseurs des écolos doivent la ferme forestière de Laterrière qui a fait les beaux jours des clubs 4-H.

Des fermes, John Murdock en a exploité à Saint-Sulpice (l'Assomption) et à Neuville (Pointe-aux-Trembles) afin de fournir en nourriture ses employés des concessions forestières de ces secteurs. Il a été aussi à l'origine de l'aménagement de parcs, dont celui du mont Orford et celui du Cap-Jaseux, au Saguenay, devant lequel il aimait aller jeter l'ancre au cours de ses ballades avec son luxueux bateau de plaisance. Le parc du Cap-Jaseux, qu'il a cédé gracieusement à la municipalité de Saint-Fulgence par l'intermédiaire de son fils, Paul.

En 1925, il aménageait une superbe maison au bas de la rue Racine, à Chicoutimi. Une somptueuse résidence que la famille laisse en héritage à la municipalité et qui est devenue la Maison d'accueil où est aménagé, cette année, le centre des opérations des Fêtes du 175e.

Outre ses succès en affaires, John Murdock a touché à la politique municipale à titre d'échevin du quartier centre de 1926 à 1932. On lui doit, entre autres, d'avoir ouvert le dossier de la construction du pont Sainte-Anne. En

SHS-P2-S7-P01952

Chicoutimi, maison construite par John Murdock (sa résidence), vendue à H. Lessard, puis au gouvernement. Rue Racine Ouest

1930, avec la fermeture de la Pulperie et le chômage qui s'ensuit, il pilotera différents projets d'aides aux familles de chômeurs en plus de favoriser le début de grands travaux, dont la construction de l'hôtel de ville actuel.

Il ne renouvelle pas son mandat de conseiller. L'exploitation de ses concessions forestières hors région le retient plus souvent à Montréal et Québec, où cet homme d'affaires unilingue francophone siège au sein de nombreux conseils d'administration dont celui de la compagnie d'assurance, L'Union Canadienne de laquelle il devient actionnaire majoritaire. À la même époque, il mettra sur pied une compagnie de construction et en 1948, une nouvelle entreprise, Les Immeubles Murdock, dont les propriétés occupent toujours de nos jours une grande partie de la rue Racine de l'arrondissement de Chicoutimi. Il acquiert aussi la quincaillerie Côté-Boivin qui deviendra plus tard, Fercomat.

La même année, il sera l'un des investisseurs majoritaires dans la construction d'un Colisée à Chicoutimi en collaboration avec la Société d'agriculture. Un peu avant son décès, en 1963, il fonde CJPM (issue des premières lettres de Craig, John, Paul et Murdock), première station privée de télévision dans la région.

Son fils Paul, et son fils adoptif, Craig, fils de sa sœur décédée, Marie-Blanche Murdock, mariée à Léopold Amyot, poursuivront sur la même voie en prolongeant le développement des différentes entreprises dont des nouvelles comme le club de golf Le Ricochet, une idée originale du fils de Craig, Paul Murdock junior.

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le précédent numéro de Saguenayensia. L'Expo-sciences régionale soulignait en 2014 son 50e anniversaire, ce qui n'était cependant pas le cas de l'organisme responsable de l'organisation de l'événement, à savoir le CLS du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Fondé en 1981, le CLS souligne pour sa part son 33e anniversaire et non ses 50 ans, tel qu'il l'était malencontreusement indiqué en couverture de notre dernier numéro.

Laurent Thibeault

À TRAVERS LES ARCHIVES

Par Laurent Thibeault, archiviste consultant

La chronique, À travers les archives, présente la description archivistique (selon les Règles pour la description des documents d'archives (RDDA) produites par le Conseil canadien des archives (CCA) et adoptées par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Notre but est de permettre aux utilisateurs des documents d'archives de découvrir de nouvelles sources documentaires et comment y accéder. La présentation qui suit découle d'un important programme de traitement des archives de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay. Nous tenons à remercier les autorités de l'organisme qui nous ont permis de publier cette description.

Cote du fonds – MSH – MSSFV – MSSF

Fonds de la Municipalité scolaire de Saint-Fulgence — 1858-1968. — 0,30 ml (mètre linéaire) de documents textuels.

Histoire administrative — La *Municipalité scolaire de Saint-Fulgence* fut créée par la fusion de la *Municipalité scolaire de Saint-Fulgence village* (MSSFV) et de la *Municipalité scolaire Harvey (MSH) (le comté et qui deviendra le territoire de la paroisse de Saint-Fulgence, en juin 1961)*. En remontant au début de la colonisation du territoire du Saguenay (1838) par les colons venus de la région de Charlevoix pour exploiter le riche parterre forestier, les membres et employés de *La Société des Ving-et-Un* allaient rapidement voir en ce territoire le potentiel agricole qui permettrait de faire vivre convenablement une famille. C'est en suivant l'exemple de Mars Simard, devenu "squatter" (*occupant d'une terre publique sans droit*) dans le secteur de la Baie des Ha! Ha!, que Michel Simard (*le frère de Mars*) s'installe à l'anse aux foins. Roger Bouchard, également un pionnier, pour sa part établit une première scierie dans le secteur de l'Anse à Pelletier (*originairement Peltier*). Pour Michel Simard, il voyait en ce territoire une opportunité de réaliser un rêve de jeunesse par la pratique de l'agriculture, même s'il lui fallut aussi prendre possession d'une terre sans l'autorisation gouvernementale.

Ces premiers occupants, contrevenant aux interdits du gouvernement et de la *Compagnie de la Baie d'Hudson* qui possédait un monopole exclusif d'exploitation du territoire, jusqu'en 1842, n'ont certes pas eu la vie facile à s'implanter d'une manière permanente. Tous les citoyens de Saint-Fulgence connaissent l'histoire de Michel qui reçut, au printemps de 1842, la visite des fiers-à-bras de Peter McLeod. C'est par un coup de semonce tiré de son fusil de chasse que le brave colon a accueilli ses invités impromptus venus pour le déloger.

Voilà le début de la petite histoire de la fondation de ce milieu de vie. Ces colons allaient être suivis par d'autres, désireux de prendre leur place au soleil levant de la colonisation du territoire régional. Ces défricheurs, jeunes pour la plupart, auront des familles nombreuses. Même en demeurant en pays nouveau, ils sont conscients qu'il faut donner aux enfants les services d'une bonne instruction. Déjà, en 1845, le décret qui créait la *Municipalité scolaire de Bagot,* comprenait l'organisation scolaire dans les cantons de Bagot et Simon, incluait aussi celui du nouveau canton Harvey, là où allait se trouver le futur territoire de la municipalité de Saint-Fulgence.

Nous sommes toutefois loin de la création de la première *Municipalité scolaire de Saint-Fulgence* ou de la *Municipalité* scolaire du canton Harvey*. En 1854, le canton Harvey et les cantons Tremblay et Simard sont séparés de la *Municipalité scolaire de Bagot* pour être inclus dans la nouvelle *Municipalité scolaire de Saint-Joseph (voir décret gouvernemental du 24 octobre 1854, fol. 1921)*. Nous n'avons malheureusement pas d'autre information sur l'existence de cette municipalité scolaire. Rappelons seulement qu'il se trouve un rang Saint-Joseph à Saint-Fulgence. Faut-il faire un lien avec le lieu-dit?

**C'est dans les décennies 1950 et 1960 avec l'importante réforme scolaire issue du rapport Parent que le terme commission scolaire allait remplacer graduellement la dénomination municipalité scolaire.*

Vraisemblablement, la création de la première organisation scolaire sur le territoire de l'actuelle municipalité de Saint-Fulgence remonterait à la décennie des années 1860. Cette municipalité scolaire allait toutefois s'appeler *Municipalité scolaire Harvey,* du nom religieux de l'érection de la paroisse du même nom (1866). En 1873, lorsqu'on décida de demander au gouvernement d'accorder un décret formant la première organisation municipale, c'est définitivement au nom de Saint-Fulgence que les citoyens arrêtèrent leur choix. Comme dans bien d'autres communautés d'intérêt, il semble que la création de la

municipalité scolaire ait précédé celle de l'organisation municipale. Les premiers procès-verbaux de la *Municipalité scolaire Harvey* que nous avons pu retracer remontent à 1909**. Nous ne croyons toutefois pas qu'il s'agit de l'année de la création de cette commission scolaire.

***Soulignons qu'en 1909 un incendie a détruit l'édifice municipal et la totalité des archives. Or, il était fréquent que le secrétaire-trésorier de la municipalité eût aussi la même fonction à la municipalité scolaire et conservait les documents au même endroit.*

En ce qui concerne la *Municipalité scolaire du village de Saint-Fulgence,* son incorporation date du premier juillet 1949 (*voir arrêté en conseil des ministres du 26 août 1948, nº 1395).* Cette organisation scolaire a donc été créée à même le territoire de la *Municipalité scolaire d'Harvey.* En 1961, la *Municipalité scolaire du village de Saint-Fulgence* fusionnait la *Municipalité scolaire d'Harvey,* ou mieux connue sous le nom de *Municipalité scolaire de la paroisse de Saint-Fulgence.* Cette nouvelle municipalité scolaire conservera le nom de *Municipalité scolaire de Saint-Fulgence.* C'est finalement en juin 1968 que la *Municipalité scolaire de Saint-Fulgence* cessait ses activités. Elle était intégrée à la nouvelle Commission scolaire Valin dont le mandat regroupait les activités des anciennes commissions *(municipalités)* scolaires de la rive nord du Saguenay.

Au plan de l'organisation scolaire, ces municipalités scolaires de village, de canton et de paroisse auront à administrer les services essentiels de l'enseignement primaire. L'engagement des instituteurs, les ententes avec les institutions religieuses, le financement des activités éducatives et des constructions des écoles demeurent, comme partout ailleurs dans ces communautés rurales, les principales préoccupations du conseil des commissaires.

Histoire de la conservation — C'est en novembre 2008 que les documents de la *Municipalité scolaire de Saint-Fulgence* ont été réunis afin d'assurer un traitement archivistique adéquat. Ils avaient été entreposés, en 1996, dans un local de l'ancienne Commission scolaire Valin. Rappelons aussi qu'en 1968, lors de la fusion avec la Commission scolaire Valin, ils étaient conservés dans les bureaux administratifs de cette dernière commission scolaire. En mars 2009, alors qu'il reste à peine moins d'un mètre linéaire de documents textuels, le fonds a subi un traitement archivistique (*tri, classement, description*) approprié. Il est depuis conservé au service d'archives privées de la *Société historique du Saguenay,* agréé par *Bibliothèque et Archives nationales du Québec,* au 930, rue Jacques Cartier Est, Chicoutimi.

N.B. *Il est aussi possible que des documents des anciennes municipalités scolaires citées en rubrique soient encore conservés avec les archives de la municipalité de Saint-Fulgence..*

Portée et contenu — Ce fonds de la *Municipalité scolaire de Saint-Fulgence* contient une bonne part des procès-verbaux, surtout la période de 1909 à 1968, et quelques dossiers, surtout pour la période 1952 à 1968. Sauf pour le dossier des procès-verbaux, les documents reflètent très partiellement les activités administratives et académiques de cette organisation. Pour le moment, il nous a été possible de retracer quelques rapports statistiques. – 1952-1964; les rapports financiers. – 1961-1962, les budgets. – 1955-1968; les états financiers. – 1943-1968; les rapports annuels remis au ministère de l'Éducation. – 1966-1968; des certificats d'obligations. – 1966-1968; une liste du personnel. – 1966-1967; une accréditation syndicale. – 1966; une convention collective d'enseignants. – 1962; une liste d'élèves. – 1966; un contrat de transport scolaire. – 1963-1966; des rapports d'inspecteurs. – 1941-1947. En complément avec les autres fonds des municipalités scolaires du Bas-Saguenay, ce fonds témoigne des activités administratives et académiques intéressantes pour les populations des secteurs ruraux éloignés des centres urbains.

Classement — Les documents sont classés par dossiers : les rapports statistiques. – 1952-1964; les rapports financiers.— 1961-1962, les budgets. – 1955-1968; les états financiers. – 1943-1968; les rapports annuels remis au ministère de l'Éducation. – 1966-1968; des certificats d'obligations. – 1966-1968; une liste du personnel. – 1966-1967; une accréditation syndicale. – 1966; une convention collective d'enseignants. – 1962; une liste d'élèves. – 1966; un contrat de transport scolaire. – 1963-1966; des rapports d'inspecteurs. – 1941-1947.

Groupe de documents reliés — Il est possible de trouver de la documentation pertinente, liée à l'histoire de ce secteur géographique de l'enseignement primaire en consultant le fonds de la Commission scolaire Valin.

Langue des documents — Français.

Restrictions régissant la consultation, la reproduction et la publication — Tous les documents du fonds d'archives de la Municipalité scolaire de Saint-Fulgence. – 18??-1968, peuvent être consultés et reproduits. Nonobstant ce qui précède, la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay est assujettie aux dispositions de la *Loi d'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels,* L.R.Q., c.-A-2.1, de la *Loi sur les Archives,* L.R.Q., C.-A-21.1, de la *Loi sur les droits d'auteurs,* L.R.C., c. -C-

42. De plus, la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay se réserve le droit exclusif d'accorder une licence de publication des documents du fonds d'archives dont elle détient les droits d'auteurs. Il est donc nécessaire d'avoir une autorisation écrite du secrétaire général de l'organisme, la personne responsable de l'application du calendrier de conservation et des lois applicables citées plus haut.

Note complémentaire — On pourra consulter aussi le fonds d'archives de la *Commission scolaire des Rives du Saguenay* pour tout ce qui concerne les dossiers d'élèves, du personnel, des immeubles et de la série des procès-verbaux des commissions scolaires.

Les écoles suivantes ont été administrées par les *Municipalités scolaires Harvey, Saint-Fulgence village et Saint-Fulgence paroisse:*

École N° 4	Collège Saint-Basile
École N° 5	N° 3, rang Saint-Louis
École N° 7	N° 4, rang Saint-Charles
École N° 9, rang Sainte-Anne	N° 6
N° 1 (Couvent Notre-Dame des Écoles)	

Les présidents suivants ont administré le conseil des commissaires de la *Municipalité scolaire Harvey* :

Philippe Bergeron	1909-1924	François Côté	1951-1954
Georges Simard	1925-1947	F.-X. Tremblay	1955-1961
Médéric Tremblay	1948-1950		

La fonction de secrétaire-trésorier de la *Municipalité scolaire Harvey* a été assumée par :

Ernest Tremblay	1909-1943	René Turcotte	1955-1961
Tancrède Turcotte	1945-1954		

Les présidents suivants ont administré le conseil des commissaires de la *Municipalité scolaire du village de Saint-Fulgence (1961-1968)* :

Edmond Dallaire	1949-1951	F.-X. Tremblay	1954-1957
Médéric Tremblay	1951-1954	Louis-Joseph Simard	1957-1961

La fonction de secrétaire-trésorier de la *Municipalité scolaire du village de Saint-Fulgence, 1949-1961,* a été assumée par :

Tancrède Turcotte	1949-1959	René Turcotte	1959-1961

Les présidents suivants ont administré le conseil des commissaires de la *Municipalité scolaire de Saint-Fulgence (1961-1968)* :

Louis-Joseph Simard	1961-1962	Roger Turcotte 1967-1968	1967-1968
François-Xavier Tremblay	1962-1966		

La fonction de secrétaire-trésorier de la *Municipalité scolaire de Saint-Fulgence (1961-1968)* a été assumée par :

René Turcotte	1961-1964	Donald Gagnon	1965-1968

OPINION DU LECTEUR

Chicoutimi, le 28 avril 2014

Lettre ouverte

Monsieur Richard Bandford.

Cher monsieur,

Je viens tout juste de lire le dernier numéro (Volume 55, numéro 1, 2014) de la revue Saguenayensia et, entre autres, votre capsule à la page 38.

Étonnement, incrédulité, stupeur de lire votre première phrase que je cite :

« Tous les historiens s'entendent pour situer le début de l'histoire régionale au début de l'été 1838. »

Donc, avant 1838, le néant. Votre notion très réductrice de notre histoire régionale est plus que déconcertante et le fait qu'elle soit cautionnée par la Société historique du Saguenay qui a accepté de publier votre capsule l'est encore plus.

Rappelez-vous qu'il n'y a pas si longtemps le monde occidental croyait que la terre avait été créée il y a six mille ans.

Heureusement, les scientifiques (astronomes, paléogéologues, paléogéographes, paléontologues, archéologues, etc.) ont pu remonter dans le temps malgré l'absence de textes écrits et les historiens ont su, d'autre part, relater les événements plus récents pour dégager l'essentiel de notre histoire régionale.

Mentionnons quelques-uns d'entre eux :

La formation du graben soit l'affaissement d'une bonne partie du territoire du Saguenay il y a environ 450 millions d'années (1,2) est un événement qui nous distingue du reste de la morphologie du littoral du fleuve Saint-Laurent.

Le surcreusement du graben pour en faire en partie un fjord et la formation de nombreux lacs et rivières, il y a environ 9000 ans, lors de la fin de la dernière glaciation (celle du Wisconsin) a donné ce coin de pays où nous sommes si fiers d'habiter (2).

La découverte d'artéfacts, d'ossements ou de pollens par les archéologues nous a appris qu'il y a au moins 1000 ans, voire 4000 ans, des êtres humains ont vécu des générations sur notre territoire (3).

Si on ne tient pas compte de la remontée, par Champlain en 1603, du Saguenay (dénommé Pichitaouichetz par les Amérindiens) sur une douzaine de lieux, c'est au père Jean de Quen, jésuite, le 16 juillet 1647 à qui nous devons la première exploration connue de notre territoire par un « Blanc » (4,5 et 7).

Le 6 juin 1661, les pères Druillettes et Dablon (6,7) relatent leur arrivée à Chicoutimi accompagnés de 200 Amérindiens, de coureurs des bois et d'un interprète, en tout, 40 canots.

Pour la première fois, le nom de Chicoutimi (ou Chégoutimis) est mentionné par les Blancs alors qu'il est d'usage courant chez les Amérindiens. Voici d'ailleurs ce qu'il en dit :

« Le sixième (jour), nous arrivons de bonne heure à Chegoutimis, lieu remarquable pour estre le terme de la belle navigation, et le commencement des portages »

Que dire de « l'entrée à Chicoutimi, à l'automne 1672 », de Nicolas Pelletier, qui s'installa peu après à Couchepagane (Belle-Rivière) et épousa la Montagnaise Madeleine Tego8chik le 22 juin 1673. Nicolas Pelletier laissa une nombreuse descendance au Saguenay (4).

On ne peut passer sous silence la fondation, en 1676, de la mission de Chicoutimi (7) et de l'érection d'une église de 35 pieds de longueur par 25 de largeur par Pierre Bécard que le père Crespieul dédia à Saint François-Xavier. En plus de l'église, on y retrouvait un magasin, la résidence d'un commis (bâtie en 1671), 13 cabanes d'Amérindiens. Le Poste de traite était né.

Elle fut suivie d'une deuxième église en 1726, peu après l'arrivée du père Laure, construite sur le Coteau du Portage, près du Bassin et qui perdura 130 ans. La mission de « Chek8timi » fut d'ailleurs le centre principal des missions du Saguenay.

Peu de temps après, en juin 1732, Joseph-Laurent Normandin et René Laganière, sont « engagés pour délimiter et compléter l'inventaire des Postes du Roi et ainsi fixer le premier tracé du Domaine du Roi » qui correspond à peu près au Royaume du Saguenay actuel (8).

Ce ne sont que quelques jalons de l'histoire de notre région.

Je vous invite donc à lire ou à relire certains historiens ou scientifiques pour vous convaincre que l'histoire du Saguenay n'a pas commencé en 1838.

Je vous conseille, entre autres, les lectures suivantes d'où sont tirés les événements susmentionnés (voir ceux précédés d'un chiffre):

(1) **Université Laval,** Histoire des continents et des océans, http://www2.ggl.ulaval.ca/personnel/bourque/s4/hist.continents.oceans.html
(2) **Denis W. ROY, géo. Ph.D.,** Projet de cartographie des dépôts meubles, Université du Québec à Chicoutimi, 2009, 17 pages
(3) **Claude Chapdelaine**, le site de Chicoutimi, un campement préhistorique au pays des Kakouchacks, Collections Dossiers, ministère des Affaires culturelles, 1984, 336 pages (4) **Russel Bouchard**, Chroniques d'histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2011, 263 pages
(5) **Victor Tremblay**, Histoire du Saguenay depuis les origines jusqu'à 1870, La Librairie régionale, 1984, 485 pages
(6) **Père Druillette**, Relation des Jésuites, Tome II, année 1661.
(7) **Lorenzo Angers**, Chicoutimi poste de traite, Les Éditions Lemeac, 1971, 123 pages
(8) **Russel Bouchard,** L'exploration du Saguenay par **J.-L. Normandin** en 1732**,** Septentrion, 2002, 300 pages
Bruce G, Trigger, les Indiens, la fourrure et les Blancs, Boréal Compact, 1985, 540 pages
Russel Bouchard, Quatre années dans la vie du poste de traite de Chicoutimi (1800-1804),
Journal de Neil McLaren, 2000, 294 pages
Nelson-Martin Dawson, Feu, fourrures, fléaux et foi foudroyèrent les Montagnais, Septentrion,
2005, 262 pages
Camil Girard et Normand Perron, La Librairie régionale, Collection les régions du Québec,
1989, 665 pages
Gaston Gagnon, Au Royaume du Saguenay et du Lac-Saint-Jean, Les Éditions Gides, 2013, 494 pages

L'arrivée de ces colons partis de La Malbaie est certes importante en matière de colonisation, mais elle n'est qu'un événement de plus dans le développement de notre région. D'autres dates marqueront le développement industriel.

J'espère que la Société historique du Saguenay saura apporter, dans sa prochaine revue, quelques précisions sur le sens à donner à votre terme de « début de l'histoire régionale » que j'ose croire être un lapsus de votre part.

Cordialement,

Jacques Pelletier, membre de la SHS

RÉPONSE DE LA DIRECTION

Votre propos sur le début de l'histoire régionale apporte des renseignements pertinents quant à une date à choisir pour souligner l'anniversaire de la région. En 1938, M^{gr} Victor Tremblay avait proposé l'arrivée des membres et des travailleurs de la Société des Vingt-et-Un, soulignant ainsi le début de la colonisation de la région. En 1988, on utilisait la même approche pour fêter les 150 ans de l'histoire régionale. En 2013, c'était le 175^{e} anniversaire.

Lorsque M. Banford propose la date de 1838 pour débuter ses capsules historiques, il s'inspire de cette même référence. Toutefois, quand il affirme que *TOUS les historiens s'entendent* (...), nous pouvons convenir que cela n'est pas tout à fait exact. Il suffit de se rappeler les débats entre M^{gr} Victor Tremblay, l'abbé Lorenzo Angers et le notaire Villeneuve. Nous pourrions aujourd'hui ajouter d'autres noms d'historiens plus contemporains qui proposent aussi leur date.

Nous convenons que les premiers occupants, les premiers explorateurs et la mise en place d'un premier établissement, tel fut le cas lorsque Champlain fonde Québec, sont des éléments qui pourraient être considérés au même niveau que les membres de la Société des Vingt-et-Un et déterminer ainsi une date possible anniversaire de la région. Mais encore faudrait-il que les historiens et historiennes puissent s'entendre sur la façon de faire. Ce qui ne nous apparaît pas évident. Rappelons que l'objectif de notre revue en publiant cette chronique consiste à fournir aux lecteurs et à ceux et celles qui cherchent les références de notre histoire de s'alimenter par des récits synthèses référencés par les historiens et historiennes qui ont publié notre histoire. C'est ce à quoi se livrera monsieur Banford.

Merci monsieur Pelletier pour vos commentaires et nous invitons les lecteurs à réagir au besoin, au contenu des textes présentés.

Laurent Thibeault, directeur

La revue d'histoire régionale
SaguenayensiA
est publiée trimestriellement

pour vous abonner, remplissez ce formulaire et nous le faire parvenir par la poste avec votre chèque au montant total à l'adresse suivante :

Société historique du Saguenay
930, rue Jacques-Cartier Est, local C-103
Chicoutimi QC G7H 7K9

Je désire m'abonner :

☐ Abonnement pour un an : 35,00$_____ [_____]
☐ Je désire renouveler mon abonnement : 35,00$_____ [_____]

Je désire devenir membre de la Société historique du Saguenay

☐ Membre corporatif : 100,00$_____ [_____]
☐ Membre individuel : 25,00$_____ [_____]
☐ Membre de soutien : 26,00$ à 49,00$_____ [_____]
☐ Membre de soutien : 50,00$ à 99,00$_____ [_____]
☐ Membre bienfaiteur : 100,00$ à 249,00$_____ [_____]
☐ Membre bienfaiteur : 250,00$ à 499,00$_____ [_____]
☐ Membre bienfaiteur : 500,00$ et plus_____ [_____]

Total : [_____]

_____
Nom

_____
Institution/maison d'affaire

_____
Adresse

_____ _____ _____
Ville **Province** **Code postal**

_____ _____
Téléphone **Courriel**

Mise en valeur de notre patrimoine

L'histoire d'Hydro-Québec et celle du Québec moderne sont intimement liées. Fière de ses racines, Hydro-Québec mène une action concertée d'identification, de protection et de mise en valeur de son patrimoine bâti, technologique et intangible. Elle exécute des travaux archéologiques d'envergure et tient compte de la dimension patrimoniale dans ses travaux de réfection et de construction d'installations. La Collection historique d'Hydro-Québec, qui compte près de 3 500 objets, constitue l'une des plus importantes collections à caractère scientifique et technologique du Québec.

Pour en savoir plus : **www.hydroquebec.com**

Hydro Québec

Des employés s'affairent à la mise en place d'un stator à la centrale de Beauharnois lors de sa construction en 1931.
Source : Archives d'Hydro-Québec

ARVIDA
Prix et reconnaissance patrimoniale

Ville de Saguenay

Reconnaissance patrimoniale lieu historique national du Canada d'Arvida

Depuis plus de vingt ans, un nombre important de mesures ont été adoptées pour valoriser et préserver l'ancienne ville d'Arvida, dont le dépôt d'une demande de nomination et de commémoration à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. La demande visait à soutenir et à consacrer les efforts de la population locale ainsi que l'attachement des citoyens d'Arvida à l'histoire et aux qualités patrimoniales du secteur. Arvida a fait une large place à l'innovation et a grandement contribué au développement régional : c'est tout un milieu de vie qui s'est créé autour de l'usine. Le secteur a accueilli une communauté anglophone et développé des services adaptés. De plus, Arvida a joué un rôle historique unique puisque c'est ici, dans ce qui était à l'époque la plus importante aluminerie du monde occidental (Alcan), qu'a été produite une part significative de l'aluminium qui a soutenu l'effort de guerre canadien. La Commission des lieux et monuments historiques du Canada a rendu sa réponse positive le 27 juin 2012 par le biais du ministre fédéral de l'Environnement, Peter Kent. Avec la désignation d'Arvida lieu historique national du Canada d'Arvida, les membres du CORPA sont convaincus que leurs efforts, soutenus par la population locale, mèneront vers la reconnaissance à l'UNESCO.

PHOTO : PAUL DION

Prix du prince de Galles de la fondation Héritage Canada

Les lieux historiques sont des éléments essentiels dans les domaines identitaire et communautaire ; ils sont fondamentaux quant à l'identité et au sentiment d'appartenance de toute une population. La fondation Héritage Canada tient à rendre hommage à ceux-ci par la remise de différents prix. C'est avec fierté que la Ville de Saguenay s'est vu remettre le Prix du prince de Galles pour son leadership municipal en matière de patrimoine. Dans les faits, cette attribution vise à souligner l'implication du gouvernement municipal en faveur de la préservation du patrimoine bâti sur son territoire. Remis le 12 octobre 2012, ce prix témoigne de la volonté de Saguenay de conserver et de mettre en valeur ses lieux historiques.